

**Rapport pour le conseil régional**  
MARS 2017

*Présenté par*  
**Valérie Pécresse**  
*Présidente du conseil régional*  
*d'Ile-de-France*

**PLAN D'URGENCE POUR LES LYCEES FRANCILIENS : DES LYCEES  
NEUFS ET RENOVES POUR TOUS D'ICI 2027**



*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
1. Bilan du précédent PPI : un dispositif qui n'était pas à la hauteur des défis.....	4
2. Les objectifs de la révision .....	4
3. Les internats.....	6
4. Les équipements sportifs.....	6
5. Le handicap.....	6
6. L'articulation avec le plan de maintenance visible, cohérent et concerté .....	6
7. L'évolution du référentiel : innover pour construire mieux à moindre coût.....	7
8. La mobilisation et la valorisation du foncier .....	9
9. Restauration, circuits courts, produits locaux et biologiques.....	9
<b>ANNEXE AU RAPPORT N°1 .....</b>	<b>10</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION.....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>81</b>
<b>LISTE DES CREATION DE PLACES NOUVELLES D'ENSEIGNEMENT .....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>84</b>
<b>LISTE DES OPERATIONS DE RENOVATION GLOBALE .....</b>	<b>84</b>
<b>ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>86</b>
<b>LISTE DES OPERATIONS CIBLEES.....</b>	<b>86</b>
<b>ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>89</b>
<b>LISTE DES OPERATIONS « TOIT-FACADE » .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXE N°5 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>92</b>
<b>LISTE DES OPERATIONS D'INTERNAT.....</b>	<b>92</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

### **1. Bilan du précédent PPI : un dispositif qui n'était pas à la hauteur des défis**

La révision du PPI 2012-2022 s'avère indispensable pour inverser les choix opérés pendant la précédente mandature. Durant cette période, les moyens d'investissement consacrés annuellement aux lycées ont été pratiquement divisés par deux, passant de 370 M€ par an entre 2006/2010 à 204 M€/an en moyenne sur la période 2011/2015. Ces choix, faits au détriment de la jeunesse d'Ile-de-France n'ont été, ni à la hauteur des défis de la vétusté des lycées, ni à la hauteur des enjeux démographiques de notre région en pleine croissance (10% des lycées en sureffectif).

Au total, seuls 50 M€ ont été payés pour un PPI voté en 2012 et aucune des opérations prévues n'a pu être menée à bien. Le défaut d'investissement dans les lycées lors de la précédente mandature a abouti à la situation actuelle qui peut être qualifiée d'alarmante : près d'un lycée francilien sur trois est vétuste aujourd'hui. Enfin, le suivi des travaux dans les lycées a fait défaut, conduisant à des délais de réalisation excessifs (plus de 8 années en moyenne pour construire un lycée neuf) et à des surcoûts par rapport aux prévisions initiales de l'ordre de 30%.

Ces retards et ce recul de l'investissement sont d'autant plus graves qu'ils démontrent le manque total d'anticipation de l'arrivée dans les lycées à partir de 2015 des enfants du baby-boom du début des années 2000.

Il nous faut donc innover dans nos méthodes de travail, de la conception à la réalisation, dans un contexte budgétaire contraint et des calendriers exigeants.

### **2. Les objectifs de la révision**

Les conditions de vie et d'étude des lycéens sont un enjeu capital pour l'avenir des jeunes franciliens. Le nouveau PPI a pour ambition de répondre à l'ensemble des besoins, qu'ils soient démographiques, pédagogiques ou patrimoniaux.

A l'issue de ce PPI, le patrimoine lycéen francilien sera complètement rénové dans son ensemble et offrira toutes les places nécessaires à un enseignement de qualité.

#### **2.1. Un cadrage financier doublé**

L'objectif annoncé impose un cadrage financier très ambitieux. Là où le précédent PPI présentait une enveloppe financière globale de 2,1 Mds €, le nouveau PPI affiche un niveau nettement supérieur, fixé à 4.1 Mds €, soit un doublement des moyens.

Le budget 2017 déjà adopté porte un niveau d'investissement pour les lycées très supérieur à la moyenne des exercices précédents; ainsi, 327 M€ en CPI seront consacrés en 2017 aux opérations PPI, contre 190 M€ en 2015, soit une évolution de 72%.

## 2.2. Répondre aux besoins démographiques et créer des places nouvelles

Les études démographiques menées en lien avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France, qui intègrent la dynamique de la population francilienne et la mutation du système scolaire, concluent à l'arrivée de **90 000 lycéens supplémentaires entre 2012 et 2030** : 45 000 lycéens du fait des évolutions démographiques et 45 000 liés aux évolutions du système scolaire.

C'est le croisement des projections démographiques avec les capacités résiduelles des lycées existants, avec les investissements en cours, et la prise en compte des déplacements des élèves, qui permet d'identifier, pour chacun des territoires, les nouveaux besoins d'investissement en places nouvelles.

Un état prévisionnel des besoins, détaillé pour chacune des 32 zones d'étude de l'Ile-de-France, est présenté en annexe 1 au présent rapport.

Deux stratégies opérationnelles sont envisagées pour répondre à ce besoin :

- La création de lycées neufs, lorsque le besoin dépasse 600 élèves.
- L'extension de lycées existants, dès lors qu'elle est techniquement possible, pour une capacité étendue de 400 à 600 places.

Ainsi, sur le besoin de 90 000 nouvelles places, environ **68 400 seront absorbées par les places vacantes ou en cours de création. 21 600 places nouvelles sont donc à construire d'ici 2030**. La carte des localisations est présentée en annexe 2 au rapport et propose la création de 12 lycées neufs et de 26 extensions de lycées existants (dont 3 accompagnent une reconstruction complète) pour répondre à cette nécessité.

Pour mémoire, les opérations inscrites au PPI 2012-2022 prévoyaient la création de 4 500 places « confirmées » (11 opérations) et 5 500 places « à confirmer » (8 opérations).

## 2.3. Amplifier l'effort patrimonial

La Région Ile-de-France a un parc immobilier de 470 établissements représentant environ 6,5 millions de m<sup>2</sup>. La mauvaise connaissance de l'état de ce patrimoine nous a conduit à demander aux services un audit global, qui a été mené durant l'année 2016 et qui a permis d'identifier 197 lycées qui devraient faire l'objet d'une intervention lourde :

- **43** lycées en rénovation globale, dont **3** reconstructions complètes (19 opérations supplémentaires par rapport au précédent PPI, correspondant à une augmentation de plus de 75%) ;
- **95** lycées en opérations ciblées (demi-pension, salles de sciences, lieux de vie, ateliers, CDI... (51 opérations supplémentaires par rapport au précédent PPI, correspondant à une augmentation de plus de 100%) ;
- **59** lycées en opérations « toits et façades » (9 opérations supplémentaires par rapport au précédent PPI, correspondant à une augmentation de 18%).

La nature des interventions se décline comme suit :

**Les rénovations globales** permettent de traiter l'ensemble des bâtiments d'un lycée et de revisiter à cette occasion l'offre pédagogique, les fonctionnalités, les problématiques techniques et architecturales ;

**Les opérations ciblées** permettent une opération ponctuelle sur des ensembles fonctionnels spécifiques de types demi-pension, pôles sciences, ateliers pédagogiques lorsqu'ils sont défectueux ou obsolètes ;

**Les opérations « toits et façades »** ont pour objectif de traiter l'enveloppe des bâtiments. Le principe d'une intervention exclusivement par l'extérieur intégrant aussi l'isolation permet de conduire ces opérations en site occupé sans phasage en vue d'apporter une amélioration du confort des usagers et diminuer la facture énergétique de l'ordre de 30% en consommation électrique et 20% en consommation de chauffage.

Le précédent PPI intégrait une famille d'intervention dite « rénovation simple ». Cette catégorie d'intervention n'est pas reconduite dans le PPI (hormis pour celles déjà lancées), puisqu'elle relève dans les faits d'opérations de maintenance qui sont reprises dans le plan pluriannuel de maintenance évoqué au point 6. En effet, ces opérations de moyenne importance sont à inscrire dans une temporalité plus courte et dans un processus de programmation moins complexe.

### **3. Les internats**

Afin de réhabiliter le travail et l'excellence, une politique ambitieuse d'internats doit être menée. La création de 3 000 places nouvelles est réaffirmée.

Il conviendra évidemment d'articuler cet effort d'investissement avec un vrai projet pédagogique en lien avec l'Etat et de solliciter des subventions spécifiques avec l'ANRU.

### **4. Les équipements sportifs**

Conformément au rapport cadre n°204-16 du 14 décembre 2016 « Nouvelles ambitions pour le sport en Ile de France », la Région priorise son intervention sur les équipements sportifs à travers son dispositif d'aide financière aux communes et intercommunalités pour la construction ou la rénovation d'équipements sportifs.

Il est proposé de poursuivre l'action en faveur des équipements sportifs selon deux modes d'action :

- des opérations ciblées sur des équipements sportifs existants dans l'enceinte des établissements, lesquelles peuvent par ailleurs s'appuyer sur un cofinancement local ;
- des interventions à hauteur de 80 M€ concernant en priorité les établissements en situation de carence.

### **5. Le handicap**

En juillet 2016, nous avons réaffirmé la priorité régionale d'un accueil personnalisé des élèves en situation de handicap au sein des lycées franciliens. A la prise en compte de ces cas particuliers, s'ajoute la mise en œuvre des opérations programmées dans le cadre de l'agenda régional d'accessibilité « ADAP », approuvé en septembre 2015, pour un montant total de 457 M€.

### **6. L'articulation avec le plan de maintenance visible, cohérent et concerté**

Malgré l'ampleur du patrimoine des lycées, celui-ci ne bénéficie pas d'un plan de maintenance cohérent et organisé. Les interventions sont empiriques, souvent longues et coûteuses ; elles doivent devenir plus efficaces.

Pour cela, une politique de maintenance structurée et fondée sur deux axes prioritaires va être lancée :

### **6.1. La maintenance quotidienne et d'usage**

Cette maintenance courante est cruciale pour la vie de l'EPL. Il s'agit d'une maintenance de proximité qui se doit d'être réactive. Elle englobe des dépannages, des opérations de maintenance préventive, des interventions d'urgence non programmables déclenchées par un dysfonctionnement ou un désordre.

Elle doit s'articuler avec la vie quotidienne du lycée et repose sur un pilotage conjoint avec le chef d'établissement et son adjoint gestionnaire en lien avec les équipes d'entretien.

Cette stratégie opérationnelle doit se décliner dans la convention de gestion en cours de négociation et s'appuyer sur des outils mobilisables rapidement en lien avec les savoir-faire des personnels régionaux agents des lycées et des crédits mobilisables versés au titre la dotation globale de fonctionnement.

### **6.2. Un plan pluriannuel de maintenance (PPM)**

Il s'agit là d'interventions qualifiées d'importance moyenne et de travaux lourds de maintenance préventive et corrective. Ils ne modifient pas la structure pédagogique du lycée, ni même sa fonctionnalité. Pour l'essentiel, ces travaux doivent s'organiser pendant les vacances scolaires. La structuration de ce PPM s'appuie sur deux outils :

- le carnet d'identité des bâtiments qui relate connaissance physique du patrimoine,
- le carnet de santé des bâtiments qui vise la connaissance de l'état du patrimoine.

Le recensement de ces éléments sera réalisé d'ici l'automne 2017. Sur cette base, les interventions seront classées dans sept grandes familles techniques :

- sécurité-sureté ;
- hygiène (demi-pension, sanitaires, vestiaires...) ;
- clos-couvert ;
- espaces extérieurs ;
- installations techniques ;
- réseaux ;
- confort.

Après ce travail de recensement, en concertation avec les EPL, les interventions nécessaires seront inscrites dans les différentes familles techniques et feront ainsi l'objet d'une programmation d'intervention permettant la mise à niveau de l'ensemble du patrimoine.

Au total, 1 milliard d'euros sera dédié à ce plan de maintenance.

## **7. L'évolution du référentiel : innover pour construire mieux à moindre coût**

Les opérations du PPI s'appuient sur un référentiel de programmation qui permet d'établir un cadre pour les objectifs fonctionnels, environnementaux, les surfaces, la définition des locaux, le choix des matériaux et des équipements. Chaque lycée étant spécifique, ce référentiel ne constitue pas

un programme détaillé mais une base commune de travail, qu'il est proposé de faire évoluer afin d'optimiser la dépense et offrir des prestations de qualité équivalente d'un lycée à l'autre.

- **Une meilleure maîtrise des surfaces**

Les surfaces à bâtir répondent aux différents besoins fonctionnels (enseignement, vie scolaire, administration, ...) du lycée. L'objectif est de favoriser les mutualisations fonctionnelles et de construire au plus juste des besoins des usagers.

De plus, la maîtrise des consommations foncières, en favorisant la compacité des bâtiments, est également recherchée.

Il importe également de maîtriser, tout au long de la vie de l'opération, les éventuelles variations programmatiques et de les limiter au maximum.

- **Une conception efficiente et optimisée**

Pour accroître les performances énergétiques, des bâtiments compacts et adaptables aux évolutions pédagogiques, aux circulations réduites et simplifiées seront privilégiés, l'objectif étant de disposer de bâtiments plus économes.

Prescrire un niveau de qualité adéquat permet de réduire les coûts de maintenance et d'entretien. Cette orientation est déclinée dans la conception des bâtiments, dans le choix des matériaux et dans l'efficacité des équipements techniques.

- **Un référentiel sûreté**

L'effort de sécurisation étant prioritaire pour l'exécutif régional, un référentiel de sûreté a été élaboré en 2016 en partenariat avec les services de la Préfecture de Police de Paris et les trois académies franciliennes et intégré au référentiel de programmation. Il vise notamment la maîtrise des flux entrants et sortants du lycée et l'intégration des nouveaux enjeux liés au risque « attentat ».

- **Des infrastructures numériques à la hauteur des enjeux pédagogiques**

L'ambition du rapport cadre n°84-16 « Vers des lycées 100% numériques » est d'offrir des infrastructures numériques en nombre et au débit suffisant, de manière à proposer, dans tous les espaces d'enseignement, de vie scolaire et dans l'administration notamment, un accès de grande qualité aux ressources électroniques. Les technologies « fibre optique », « wifi » et câblage filaire sont combinées pour offrir le niveau de service attendu.

- **Des objectifs environnementaux recentrés**

Le programme environnemental révisé permet de conjuguer l'exigence de qualité renforcée avec la nécessaire maîtrise des coûts et des délais, en préconisant des techniques durables, garantissant le confort des usagers et dont la maintenance est éprouvée. Ce cadre fixe les objectifs contractuels à atteindre par tous les acteurs de la construction et resserre les objectifs autour des thématiques suivantes :

- A- Conception bioclimatique et maîtrise de l'énergie
- B- Biodiversité du site et ressource en eau

- C- Qualité de l'air et acoustique
- D- Mode de construction et chantier à impacts optimisés
- E- Maintenance spécifique et gestion des déchets

- **Un meilleur pilotage opérationnel**

La mise en œuvre du PPI révisé doit également s'accompagner de réformes opérationnelles ; ainsi, le recours à toutes les stratégies opérationnelles à disposition des maîtres d'ouvrage publics - loi MOP, marchés de partenariat (anciennement partenariat public-privé - PPP), marchés de conception-réalisation-exploitation-maintenance, ... - doit être mobilisé.

## **8. La mobilisation et la valorisation du foncier**

La Région souhaite mobiliser le foncier dont elle est propriétaire notamment autour des lycées pour participer directement à l'effort de création des projets immobiliers des collectivités en Ile de France (logements, équipements publics, EHPAD...). Un premier audit a permis d'identifier, au sein de ce patrimoine, un certain nombre de foncier non bâti susceptible d'être cédé en vue de la construction de ces opérations. Des études de valorisation foncière et donc financière de ces premiers sites, réalisées par l'EPFIF, complètent cet audit.

Ce travail de valorisation foncière représente également comme autre objectif d'intégrer ces recettes nouvelles au Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI) des lycées mis en œuvre pour répondre au double défi de la qualité et de la rapidité de construction, conformément aux attentes des franciliens.

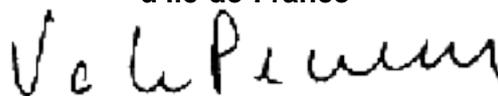
La Région engage donc des négociations avec l'Etat et les collectivités territoriales concernées.

## **9. Restauration, circuits courts, produits locaux et biologiques**

L'Ile-de-France a fait de la préservation de l'environnement et de l'alimentation équilibrée des lycéens dans le cadre du plan de prévention santé jeunes une de ses priorités. C'est pourquoi il est proposé que 100% des cantines des lycées soient approvisionnées en circuits courts, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50% de produits bios d'ici 2024. Dès 2017, une expérimentation sera conduite en Seine-et-Marne en lien avec les collectivités concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La présidente du conseil régional  
d'Ile-de-France



**VALERIE PECRESSE**

**ANNEXE AU RAPPORT N°1  
ETUDES DEMOGRAPHIQUES TERRITORIALES**

## Sommaire zones d'étude par département

---

### Département de PARIS

Zone d'étude 1B Paris Nord-Ouest	P. 16
Zone d'étude 2C Paris Sud-Ouest	P. 22
Zone d'étude 3C Paris Sud Est	P. 28
Zone d'étude 4C Paris Nord Est	P. 34

### Département de SEINE ET MARNE

Zone d'étude 5D Mitry-Mory	P. 42
Zone d'étude 11A Melun / Sénart / Brie	P. 68
Zone d'étude 11B Est Seine et Marne	P. 70
Zone d'étude 11C Sud Seine et Marne	P. 72
Zone d'étude 12A Marne La Vallée / Chessy / Roissy en Brie	P. 74
Zone d'étude 12B Meaux	P. 76

### Département des YVELINES

Zone d'étude 7A Seine Aval / Mantes / Les Mureaux	P. 50
Zone d'étude 7B Saint Germain en Laye	P. 52
Zone d'étude 8A Saint Quentin	P. 54
Zone d'étude 8B Versailles / Plaisir	P. 56
Zone d'étude 8C Ouest Yvelines / Rambouillet	P. 58

### Département de l'ESSONNE

Zone d'étude 9A Saclay	P. 60
Zone d'étude 9B Nord Essonne	P. 62
Zone d'étude 10A Corbeil Rive Gauche	P. 64
Zone d'étude 10B Arpajon / Sud Essonne	P. 66

## Sommaire zones d'étude par département

---

### **Département des HAUTS DE SEINE**

Zone d'étude 1A Nord Hauts de Seine	P. 14
Zone d'étude 2A Centre Hauts de Seine	P. 18
Zone d'étude 2B Sud Hauts de Seine	P. 20

### **Département de SEINE SAINT DENIS**

Zone d'étude 4A Seine Saint Denis RER A	P. 30
Zone d'étude 5A Saint Denis	P. 36
Zone d'étude 5B Nord 93 EPA / Plaine de France RER B	P. 38

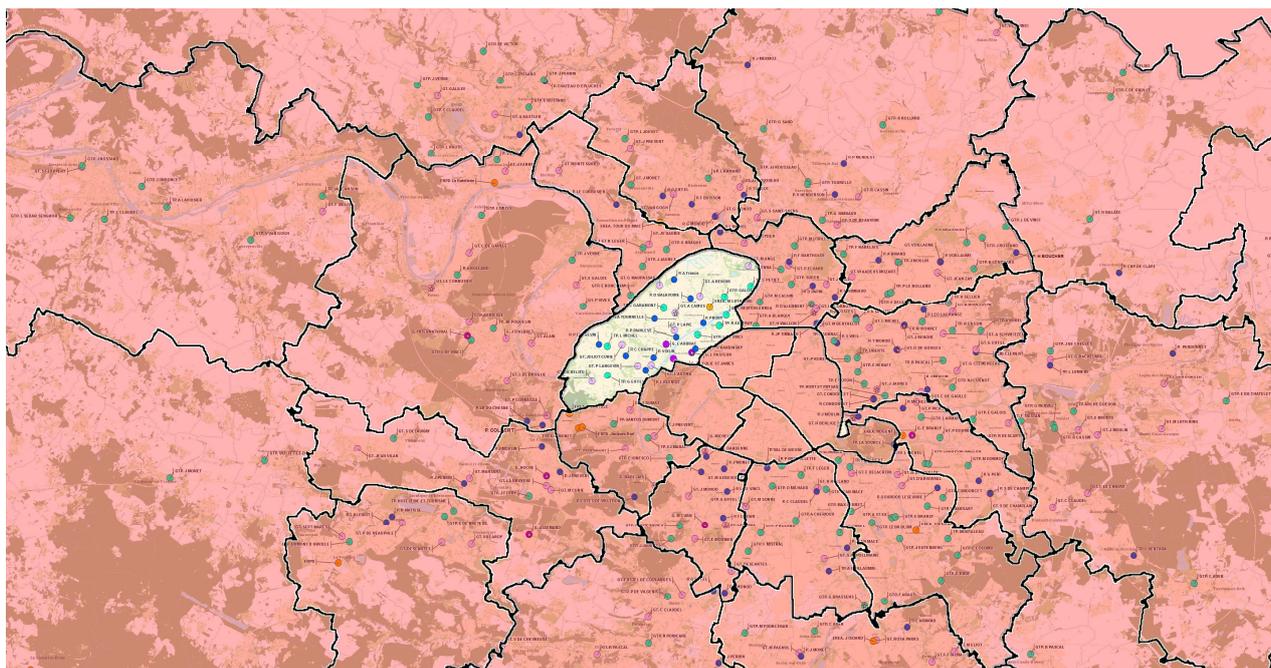
### **Département du VAL DE MARNE**

Zone d'étude 3A Ouest Val de Marne	P. 24
Zone d'étude 3B Centre Val de Marne	P. 26
Zone d'étude 4B Est Val de Marne	P. 32

### **Département du VAL D'OISE**

Zone d'étude 5C Sarcelles Gonesse	P. 40
Zone d'étude 6A Cergy Pontoise	P. 44
Zone d'étude 6B Enghien	P. 46
Zone d'étude 6C Argenteuil	P. 48

## Zone d'étude 1A – Nord Hauts-de-Seine



### Description :

Dans le secteur nord des Hauts-de-Seine, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent de 2009 à 2018 puis se stabilisent à ce niveau haut. Dans le même temps, la construction attendue de logements est supérieure à celle réalisée entre 2001 et 2011.

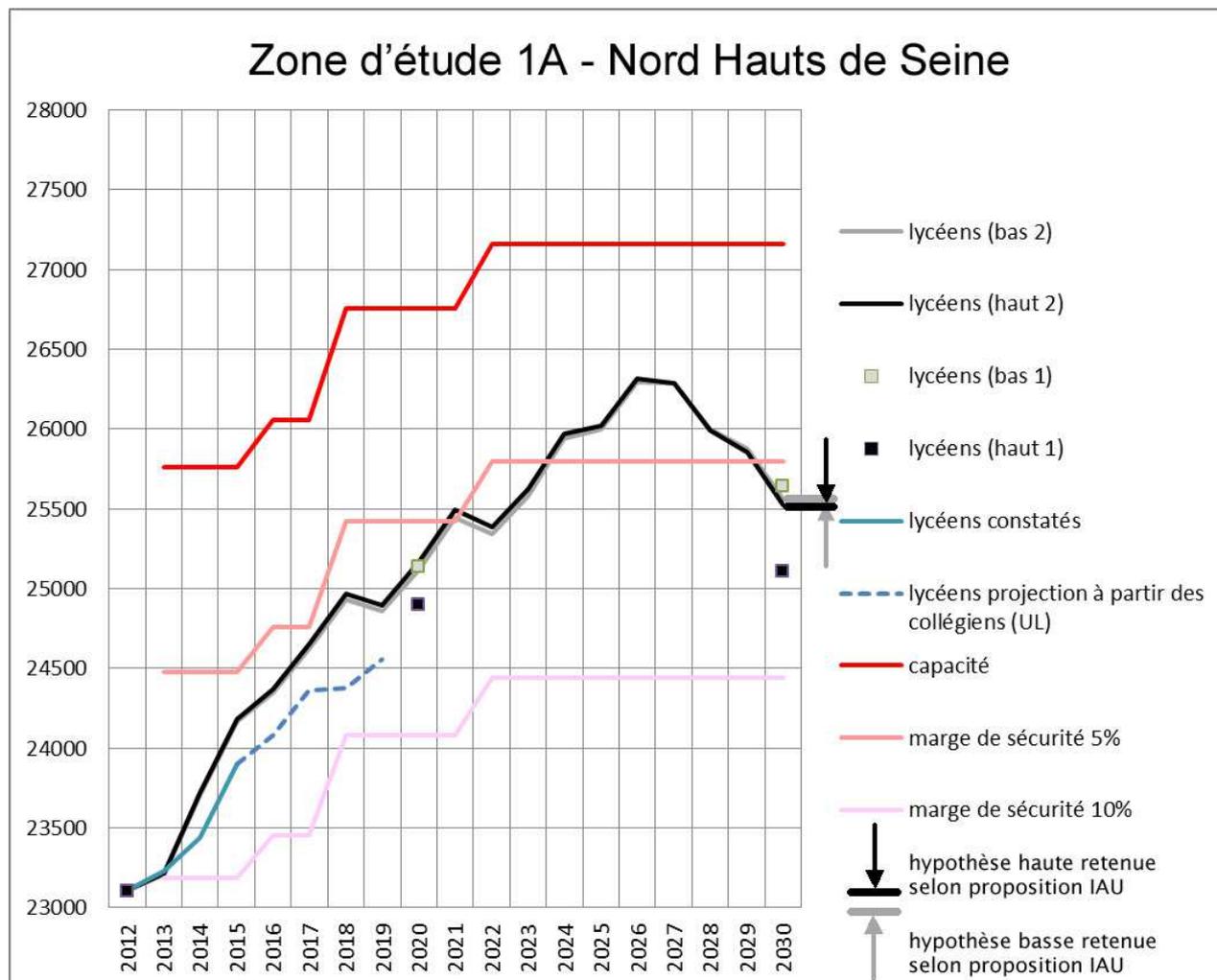
### ZONE D'ETUDE 1A - NORD HAUTS-DE-SEINE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL		Places excédentaires en 2030	
				Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	27 159	25 563	<i>Scénario 2</i>	238	-1 120
Hypothèse haute		25 521	<i>Scénario 2</i>	280	-1 078
Hypothèse de travail PPI				0 à 1200 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Aucun.

## Evolution dans le temps



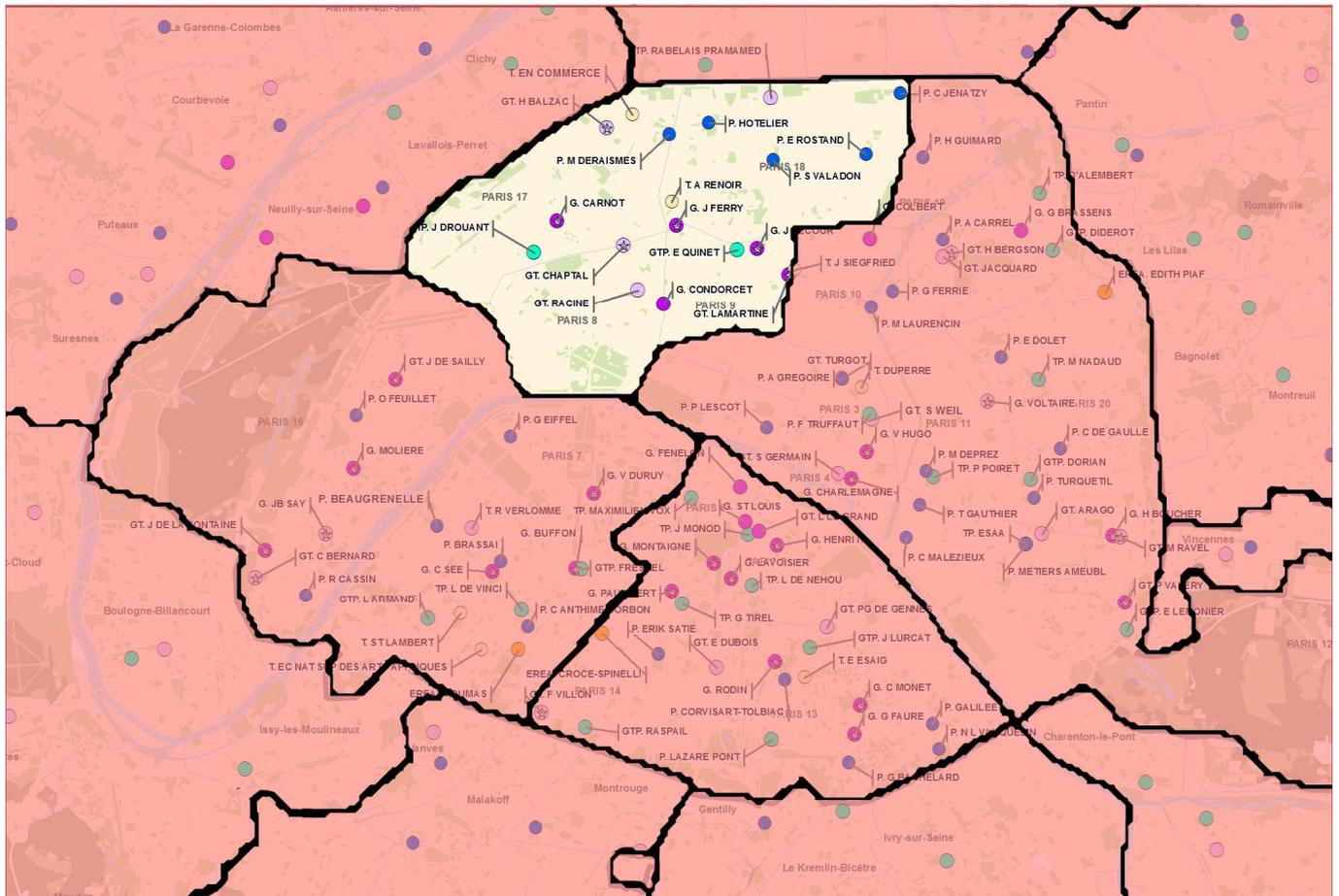
### Interprétation du graphique :

Les créations de places en cours d'études ou de chantier devraient permettre d'absorber les effectifs à venir dans cette zone à très forte démographie. A long terme, l'offre pourrait s'avérer insuffisante pour atteindre une marge de 10%. Toutefois, la marge de 5% pourrait être suffisante pour 3 raisons : il s'agit d'un secteur dense équipé quasiment d'un lycée par commune, la marge de 5% représente en valeur absolue plus de 1300 places, et enfin le réseau de transports est bien développé.

### Conclusions :

Compte tenu de la situation géographique, et du risque mesuré, il est proposé de rechercher un foncier permettant une construction de lycée neuf. Les communes interrogées sont Rueil-Malmaison, Nanterre et Colombes.

## Zone d'étude 1B – Paris Nord Ouest



### Description :

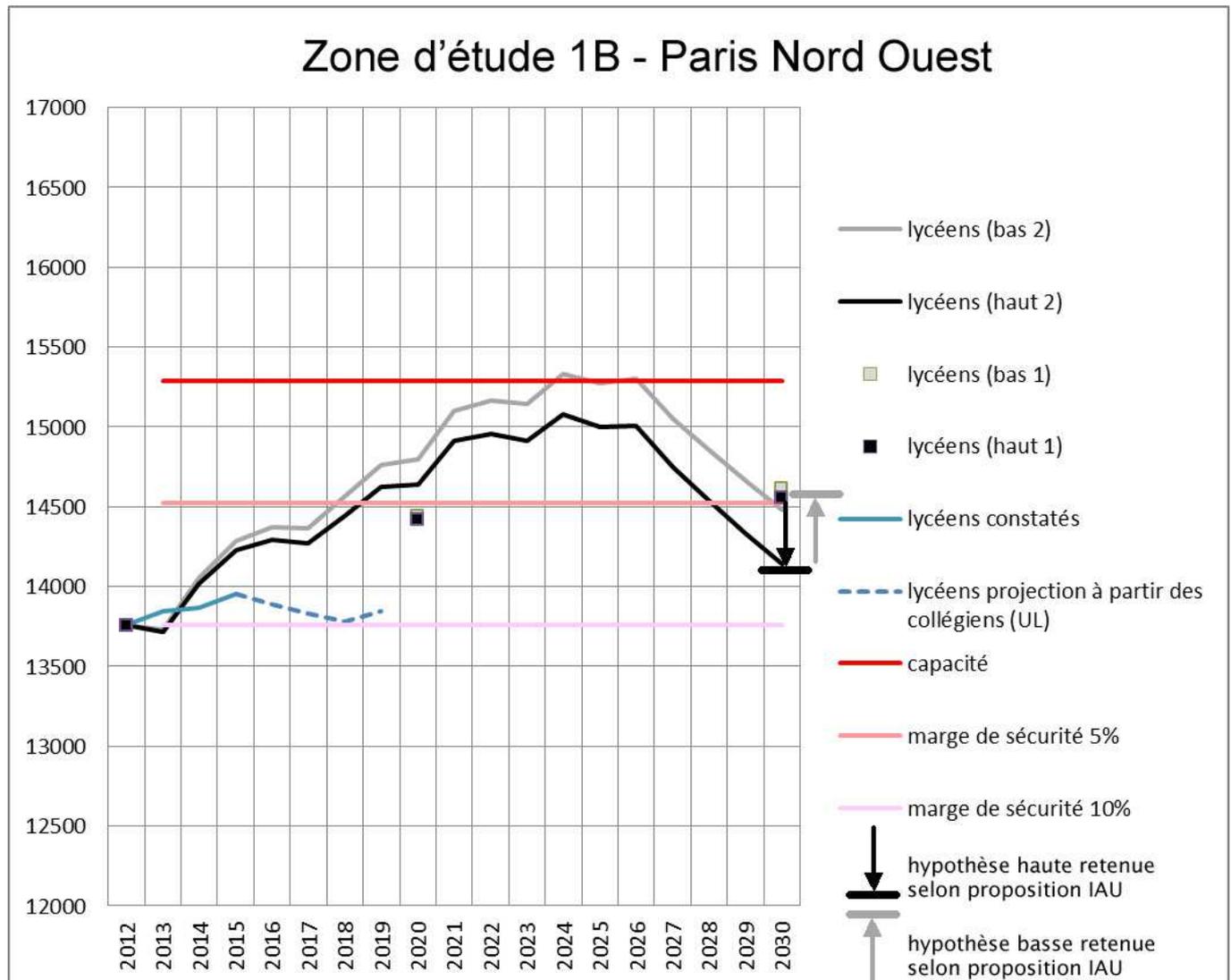
Dans le secteur Nord-Ouest de Paris, Le volume des constructions attendues est proche de celui réalisé au cours de la période récente, avec un nombre de lycéens en faible augmentation.

### ZONE D'ETUDE 1B – PARIS NORD OUEST

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	15 290	14 548 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	-23	-787
Hypothèse haute		14 143 <i>Scénario 2</i>	382	-382
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>Aucune place à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Aménagement léger du lycée Maria Deraisme, dans le cadre du protocole signé avec la Ville de Paris sur les lycées municipaux, afin de créer quelques flux d'enseignement général.

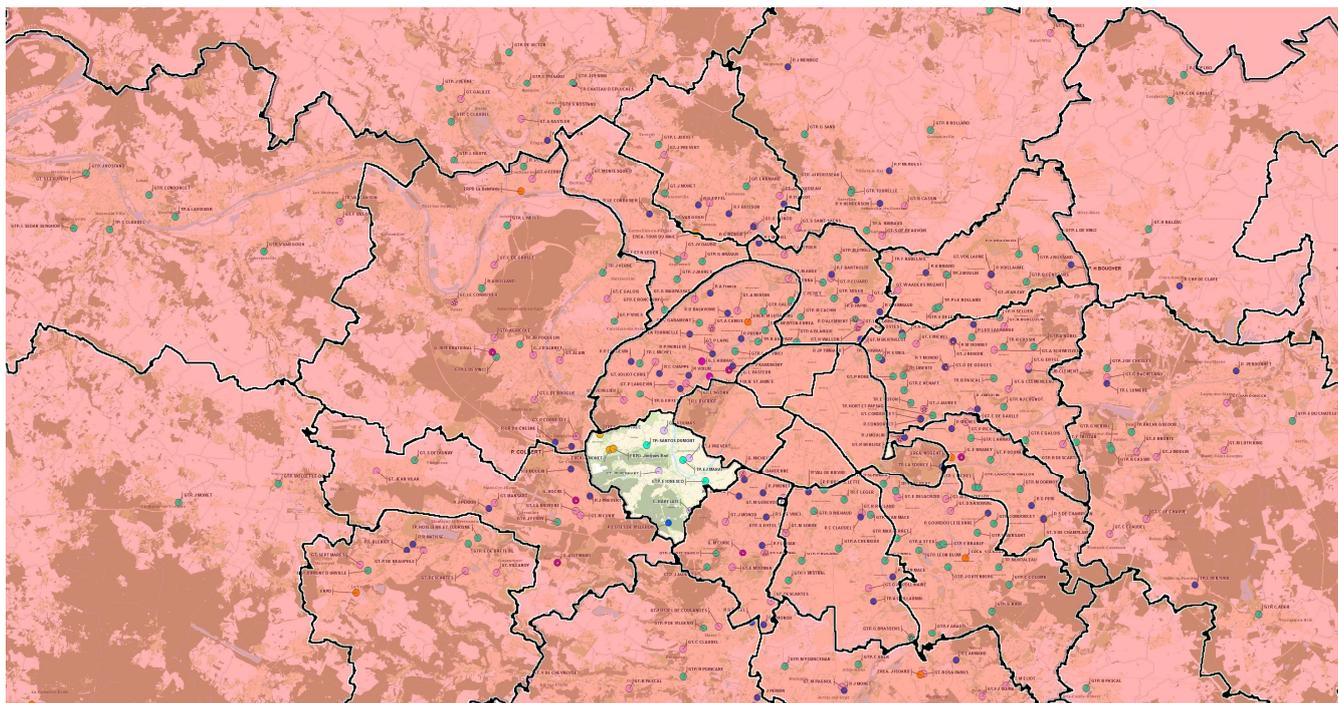
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

L'évolution des jeunes de 15 à 18 ans montre une augmentation régulière, mais la réalité des effectifs scolaires constatés indique une stabilité, y compris pour les rentrées à venir. Paris offre globalement un nombre de places suffisant.

**Conclusions :**

Il n'est pas envisagé de créer de places nouvelles, en dehors de l'aménagement du lycée Maria Deraisme, confié à la ville de Paris.

## Zone d'étude 2A – Centre Hauts de Seine



### Description :

Dans cette zone, la démographie progresse lentement et devrait se stabiliser autour de 2025. La zone a connu une forte tension, mais un travail de sectorisation conduit par le rectorat a permis d'accueillir les élèves. De plus, la livraison du lycée neuf de Boulogne, prévu pour la rentrée 2018, devrait durablement réduire la pression.

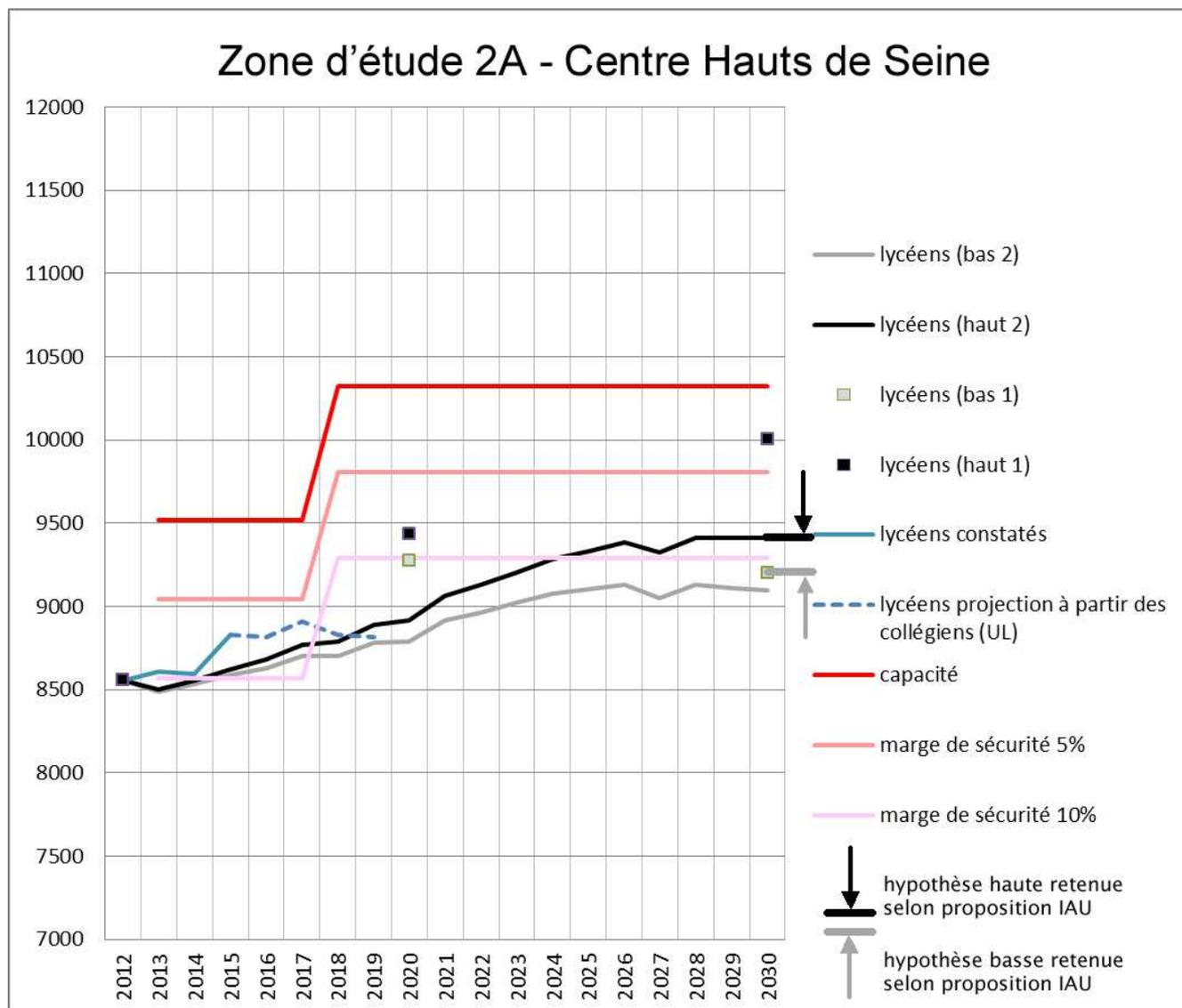
### ZONE D'ETUDE 2A – CENTRE HAUTS DE SEINE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	10 322	9 202 <i>Scénario 1</i>	604	88
Hypothèse haute		9 412 <i>Scénario 2</i>	394	-122
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>400 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

La ville d'Issy-les-Moulineaux a proposé un terrain pour créer une annexe en extension du lycée Ionesco.

## Evolution dans le temps



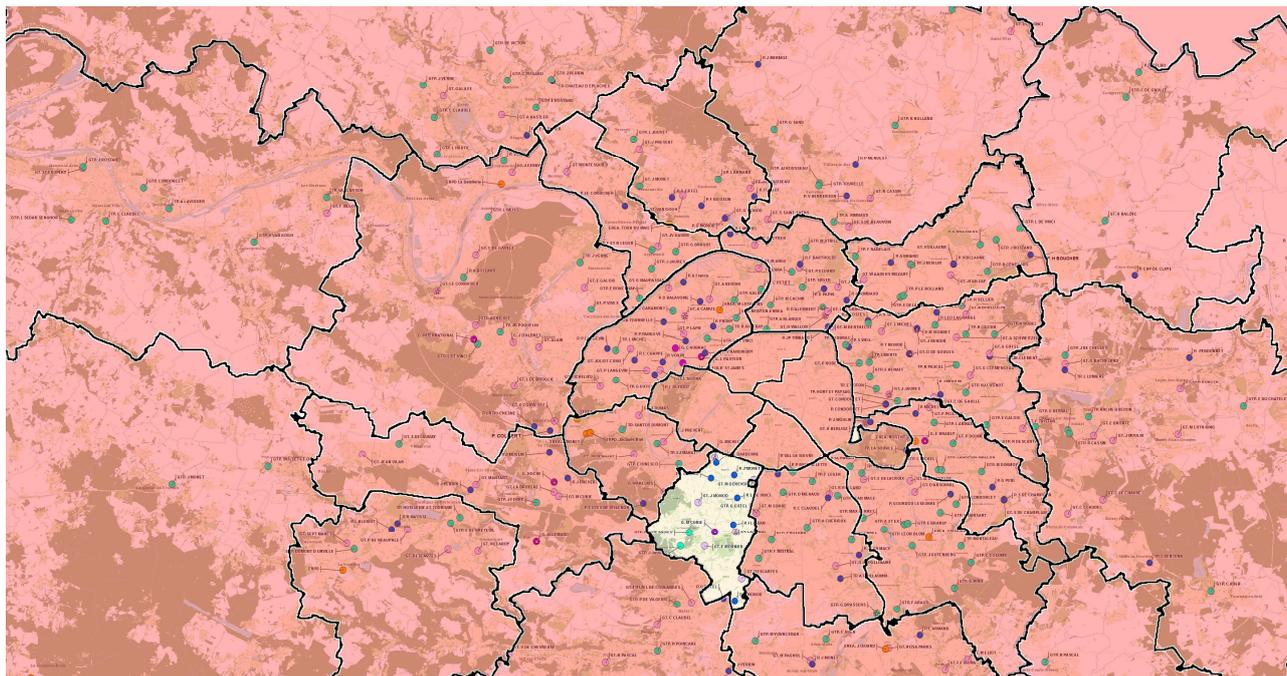
### Interprétation du graphique :

La livraison du lycée de Boulogne permettra de conserver durablement les courbes démographiques en-dessous de la marge de sécurité de 10%.

### Conclusions :

Il est prévu une extension de 400 places au lycée Ionesco à Issy-les-Moulineaux.

## Zone d'étude 2B – Sud Hauts-de-Seine



### Description :

#### ZONE D'ETUDE 2B - SUD HAUTS-DE-SEINE

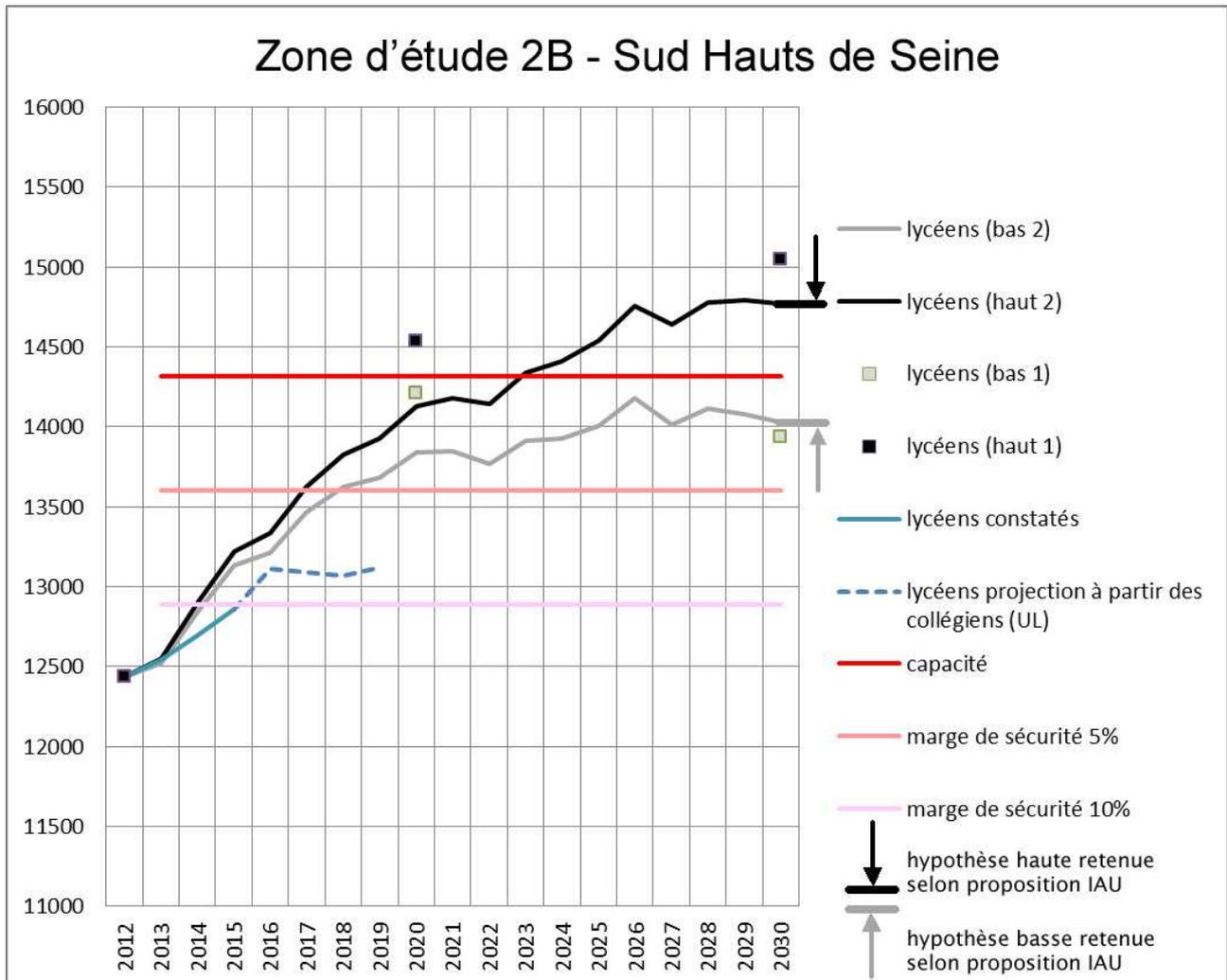
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	14 318	14 028	-426	-1 142
Hypothèse haute		14 769	-1 167	-1 883
Hypothèse de travail PPI			1200 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée professionnel Léonard de Vinci à Bagneux offre un potentiel d'extension très limité.

La transformation des lycées professionnels Jean Monnet à Montrouge et Léonard de Vinci à Bagneux en lycée d'enseignement général est écartée, au regard de la typologie du bâti de ces lycées, peu adaptée à l'enseignement général.

## Evolution dans le temps



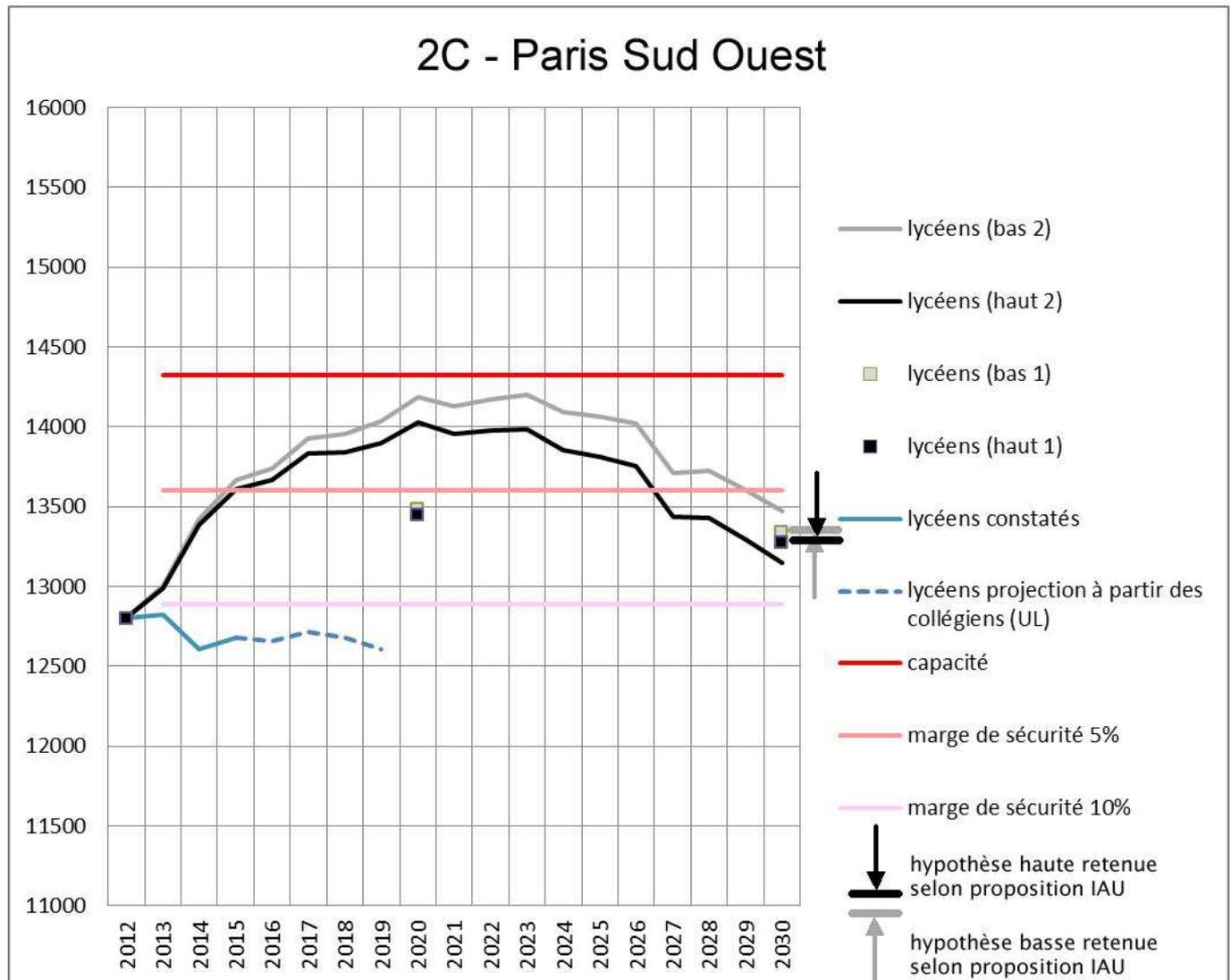
### Interprétation du graphique :

Le graphique montre une progression importante des effectifs, qui devrait atteindre son apogée vers 2026. La courbe des élèves scolarisés en collège montre une progression plus modeste. Toutefois, l'augmentation des effectifs est liée principalement à la construction de logements.

### Conclusions :

Il est proposé la création d'un lycée neuf de 1200 places localisé sur l'une des quatre communes proches de Paris : Montrouge, Malakoff, Chatillon et Bagneux d'une part, et d'un autre lycée neuf de 800 places sur la commune du Plessis-Robinson, intégrant le lycée Montesquieu.



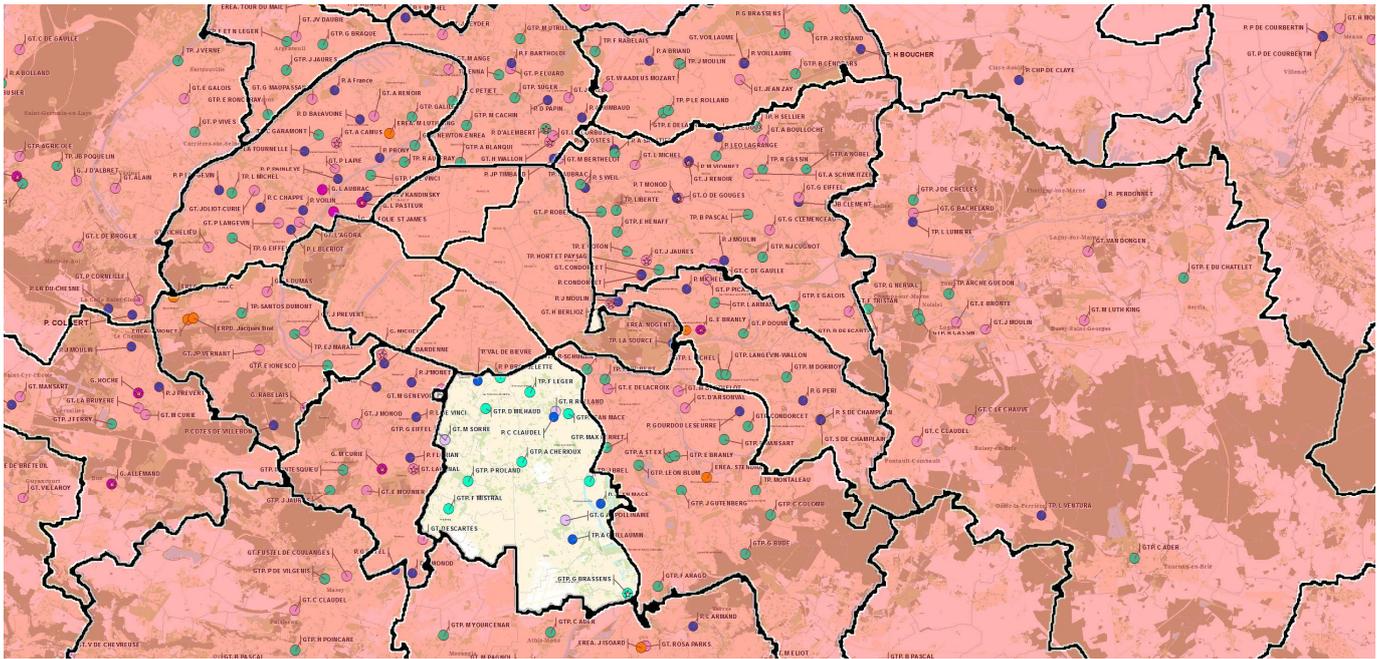
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

L'évolution des jeunes de 15 à 18 ans montre une augmentation régulière, mais la réalité des effectifs scolaires constatés indique une stabilité, y compris pour les rentrées à venir. Paris offre globalement un nombre de places suffisant.

**Conclusions :**

Il n'est pas envisagé de créer de places nouvelles.

## Zone d'étude 3A – Ouest Val de Marne



### Description :

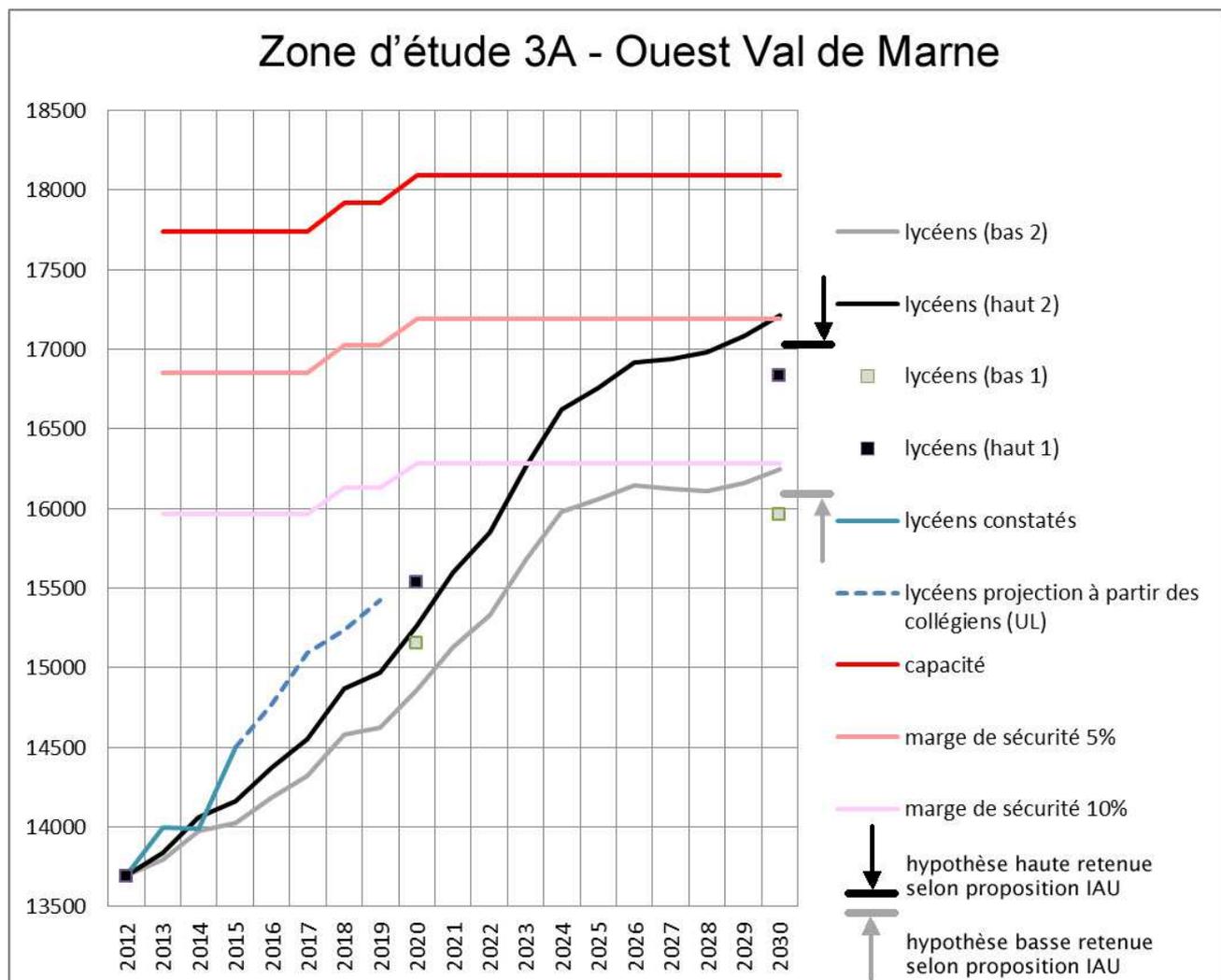
Dans le secteur Ouest Val de Marne, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent à partir de 2013. La construction attendue est également supérieure aux constructions réalisées entre 2001 et 2011.

### ZONE D'ETUDE 3A - OUEST VAL DE MARNE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	18 096	16 102 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	1 089	184
Hypothèse haute		17 026 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	165	-740
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>De 0 à 700 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Réalisation de la seconde tranche de Chevilly-Larue (400 places).

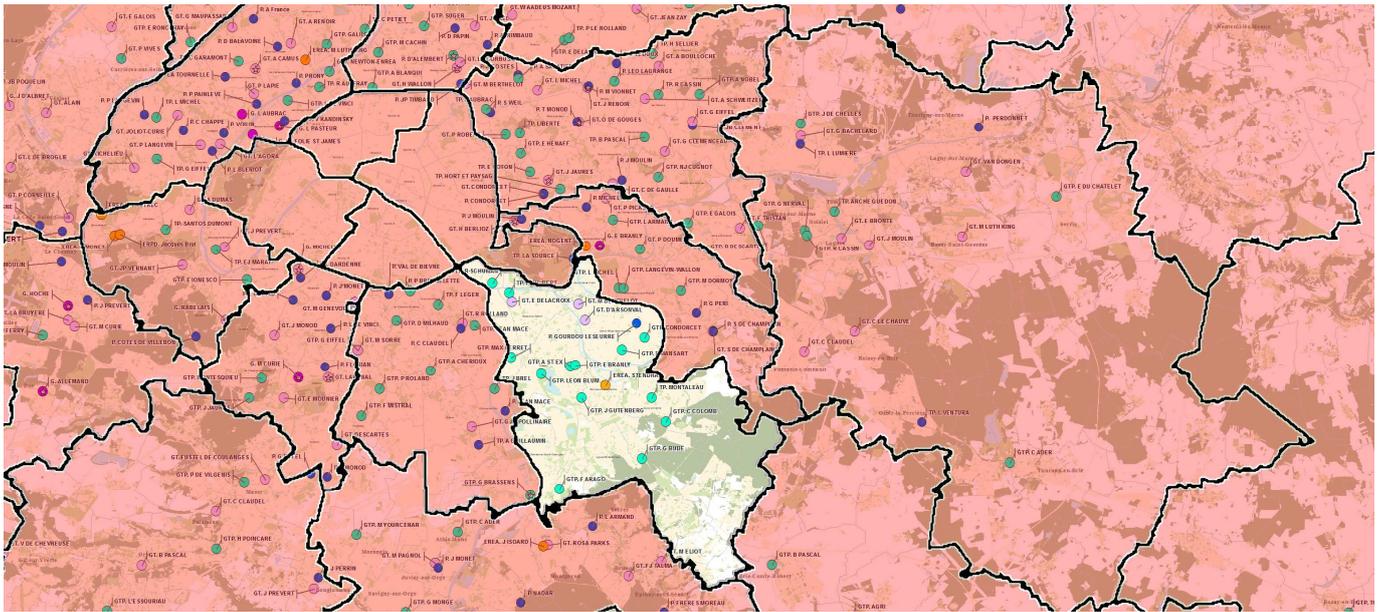
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Si l'hypothèse basse d'évolution démographique ne présente aucune alerte dans cette zone, en revanche l'hypothèse haute laisse craindre un besoin à moyen terme, pour lequel une individualisation serait nécessaire.

**Conclusions :**

La seconde tranche du lycée Pauline Rolland à Chevilly-Larue permettra dans un premier temps de répondre à la demande (400 places). Le secteur serait à terme des projections en limite de capacité.

## Zone d'étude 3B – Centre Val de Marne



### Description :

Dans le secteur Centre Val de Marne, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent légèrement à partir de 2011. Les constructions attendues dans le scénario bas sont proches de celles réalisées au cours de la période 2001-2011.

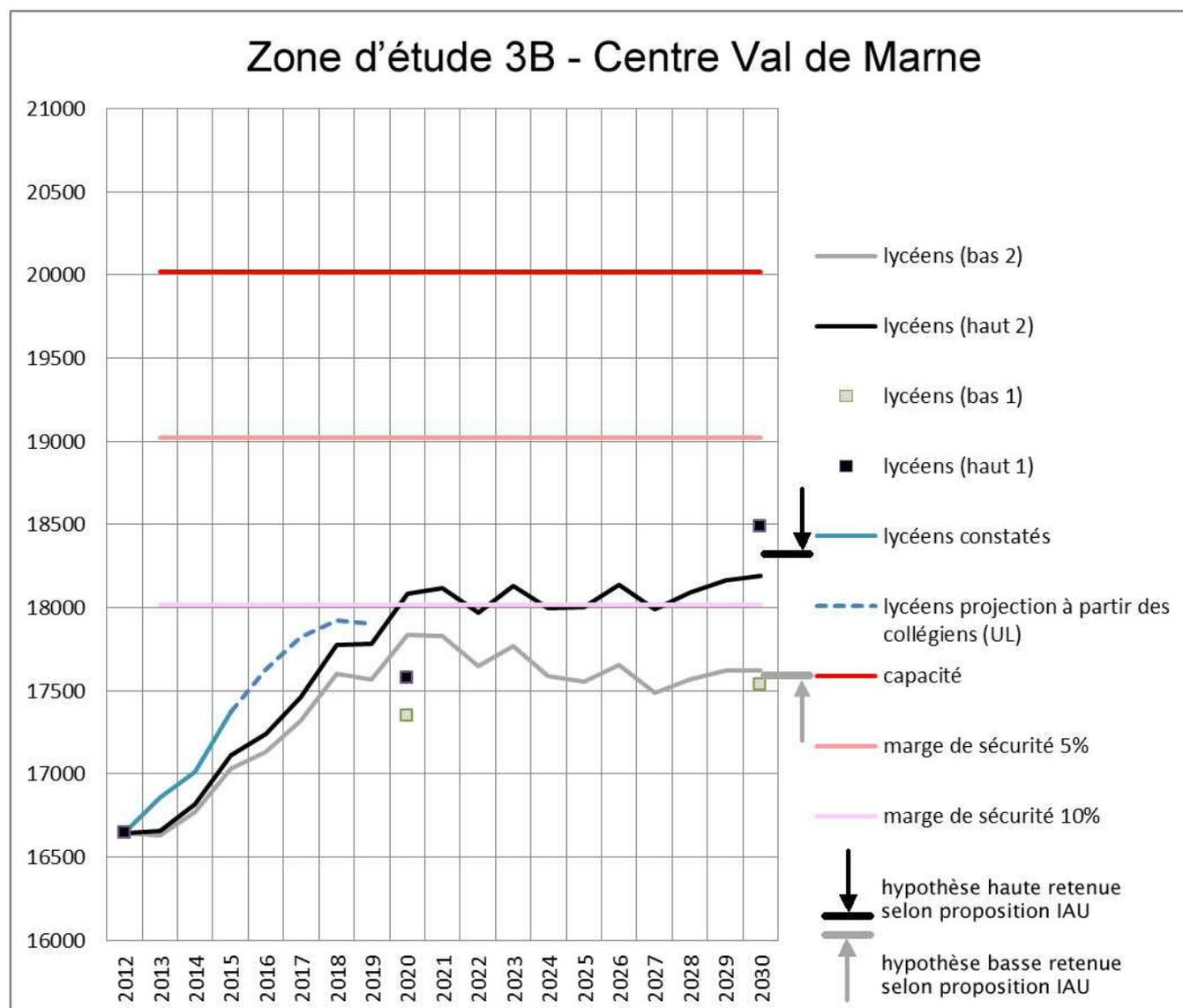
### ZONE D'ETUDE 3B - CENTRE VAL DE MARNE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	20 022	17 582 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	1 439	438
Hypothèse haute			683	-318
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Sans objet.

## Evolution dans le temps



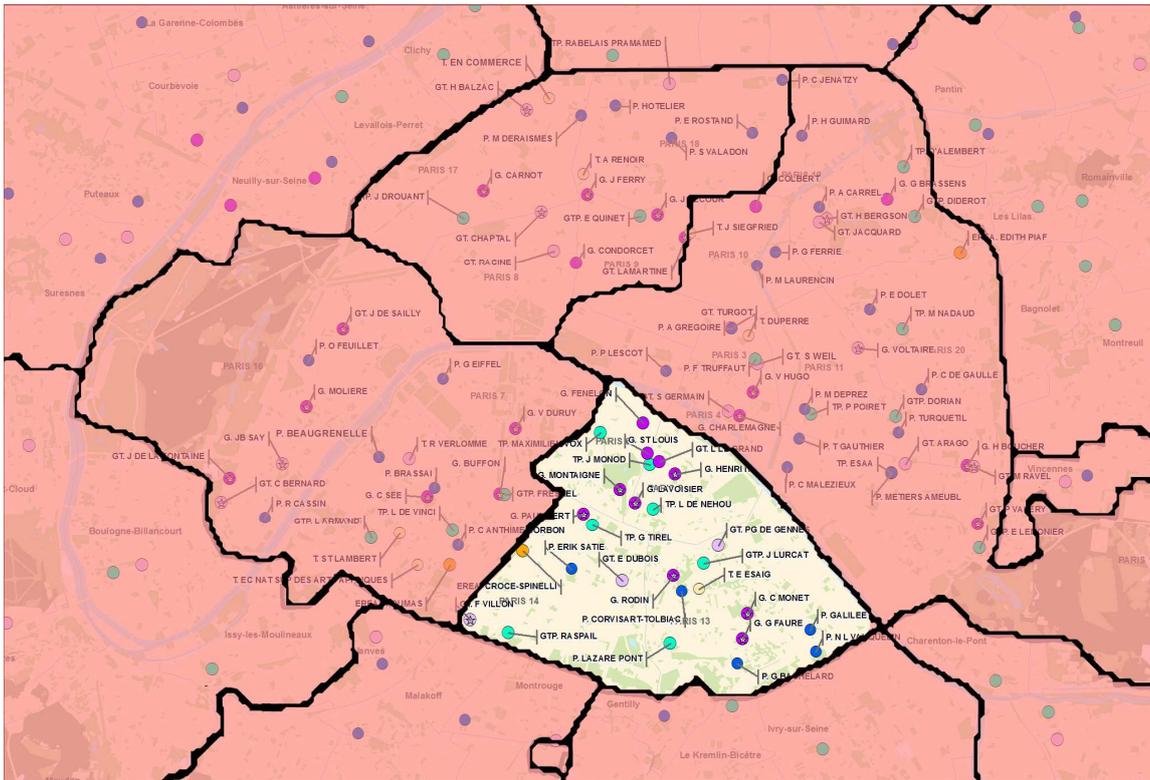
### Interprétation du graphique :

Cette zone d'étude ne présente pas de zone de tension majeure, et elle tend à conserver une marge de sécurité d'environ 10% dans les deux hypothèses d'évolution démographique.

### Conclusions :

Malgré de dynamisme des communes de Marolles en Brie et de Santony, la création de places nouvelles n'est pas nécessaire. Les places vacantes existantes, si la sectorisation est retravaillée, suffiront à accueillir les nouveaux élèves.

## Zone d'étude 3C – Paris Sud Est



### Description :

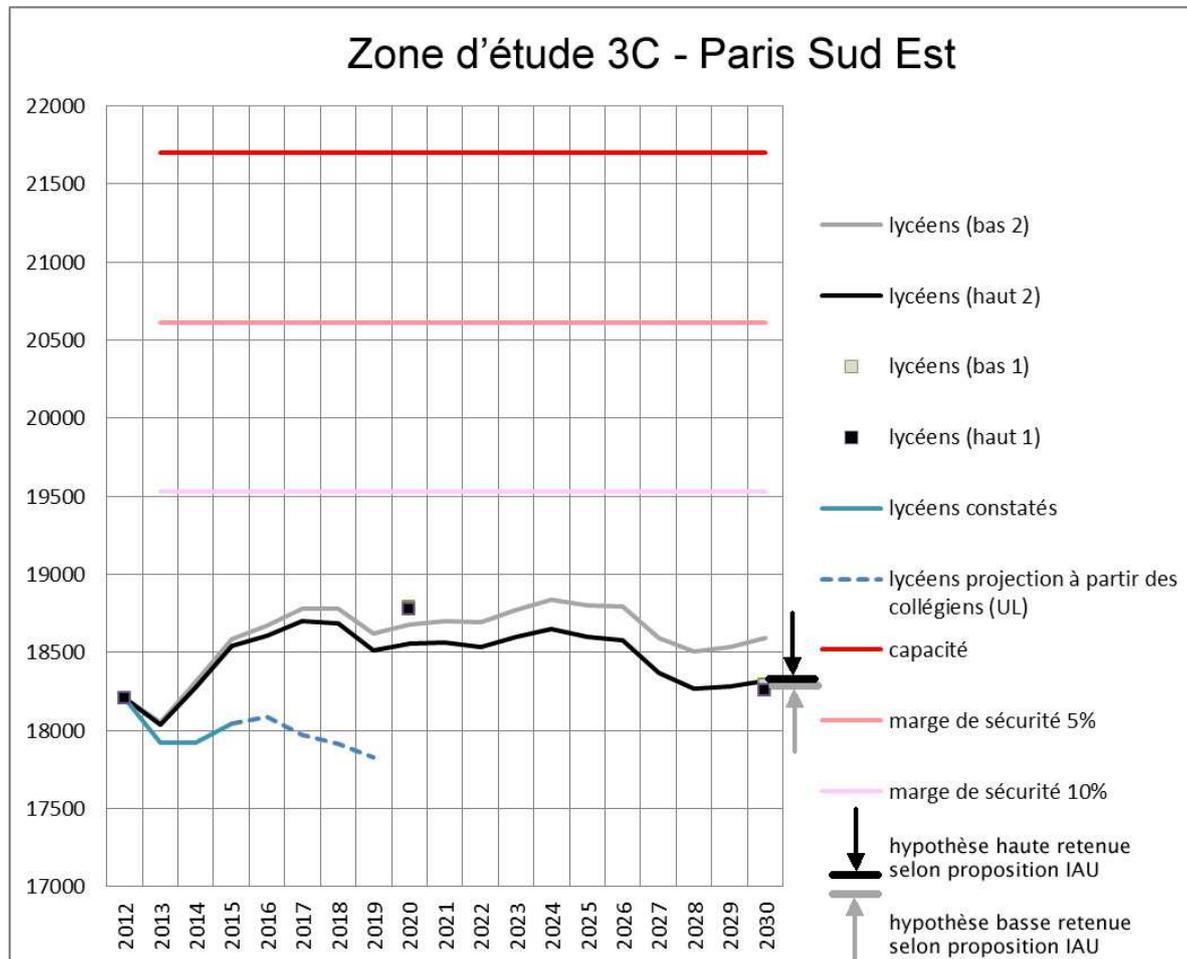
Dans le secteur Sud-Est de Paris, le volume des naissances ayant eu lieu 15 à 18 ans plus tôt tend à diminuer au fil de la période. Le volume des constructions attendues est proche de celui réalisé au cours de la période récente.

### ZONE D'ETUDE 3C – PARIS SUD EST

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	21 700	18 291 <i>Scénario 1</i>	2 324	1 239
Hypothèse haute		18 321 <i>Scénario 2</i>	2 294	1 209
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée François Villon, qui accueille provisoirement le lycée Louis Armand pendant ses travaux, permettrait de créer des capacités dans le sud du 14<sup>ème</sup> arrondissement.

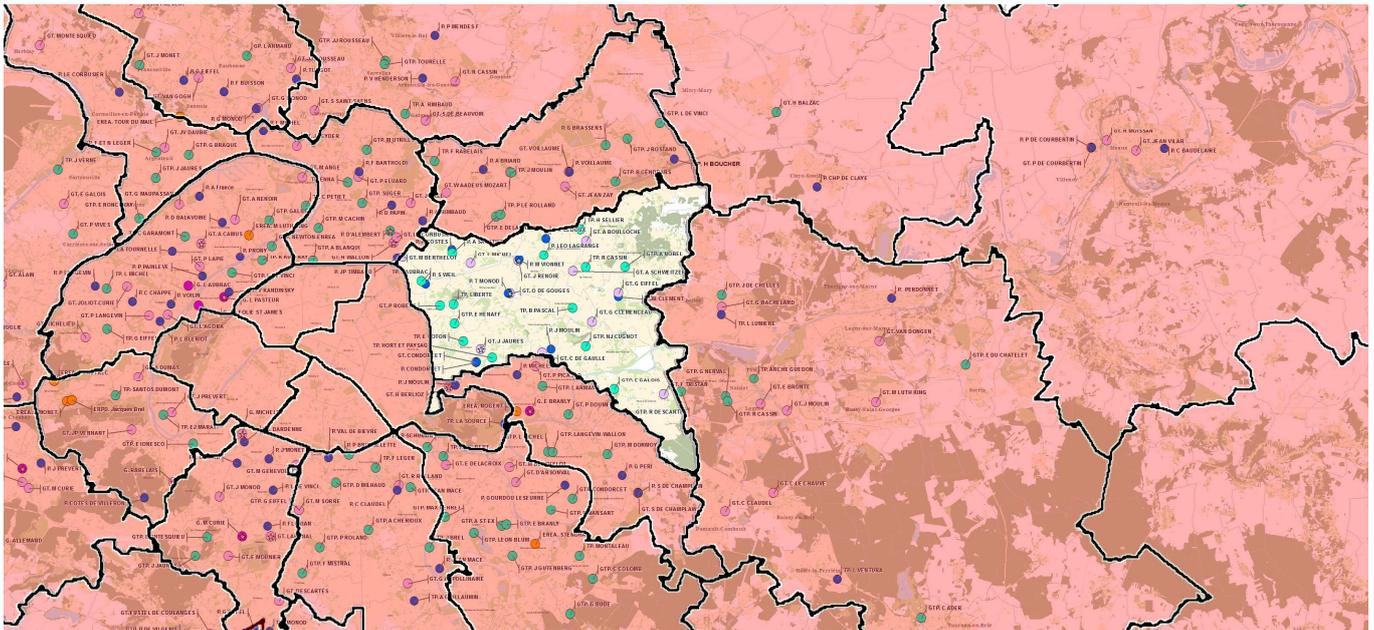
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

L'évolution des jeunes de 15 à 18 ans montre une stabilité, mais la réalité des effectifs scolaires constatés indique une légère baisse, y compris pour les rentrées à venir. Ce district est en mesure d'absorber les légères fluctuations d'autres secteurs de la capitale.

**Conclusions :**

Il n'est pas envisagé de créer de places nouvelles.

## Zone d'étude 4A – Seine-St-Denis RER A



**Description :**

Comme dans l'ensemble du département, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent de 2012 à 2024. Les constructions attendues dans ce secteur dépassent également de beaucoup celles réalisées récemment. Cependant, cette zone de par sa diversité, doit être examinée selon 4 districts : Montreuil, Noisy-le-Grand, Le Raincy - Clichy, et enfin le district de Pantin.

**ZONE D'ETUDE 4A - SEINE SAINT DENIS - RER A**

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	30 912	28 848 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	518	-1 027
Hypothèse haute		30 497 <i>Scénario 1</i>	-1 131	-2 676
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>1000 à 2500 places à créer</b>	

**Potentiel dans le patrimoine existant :**

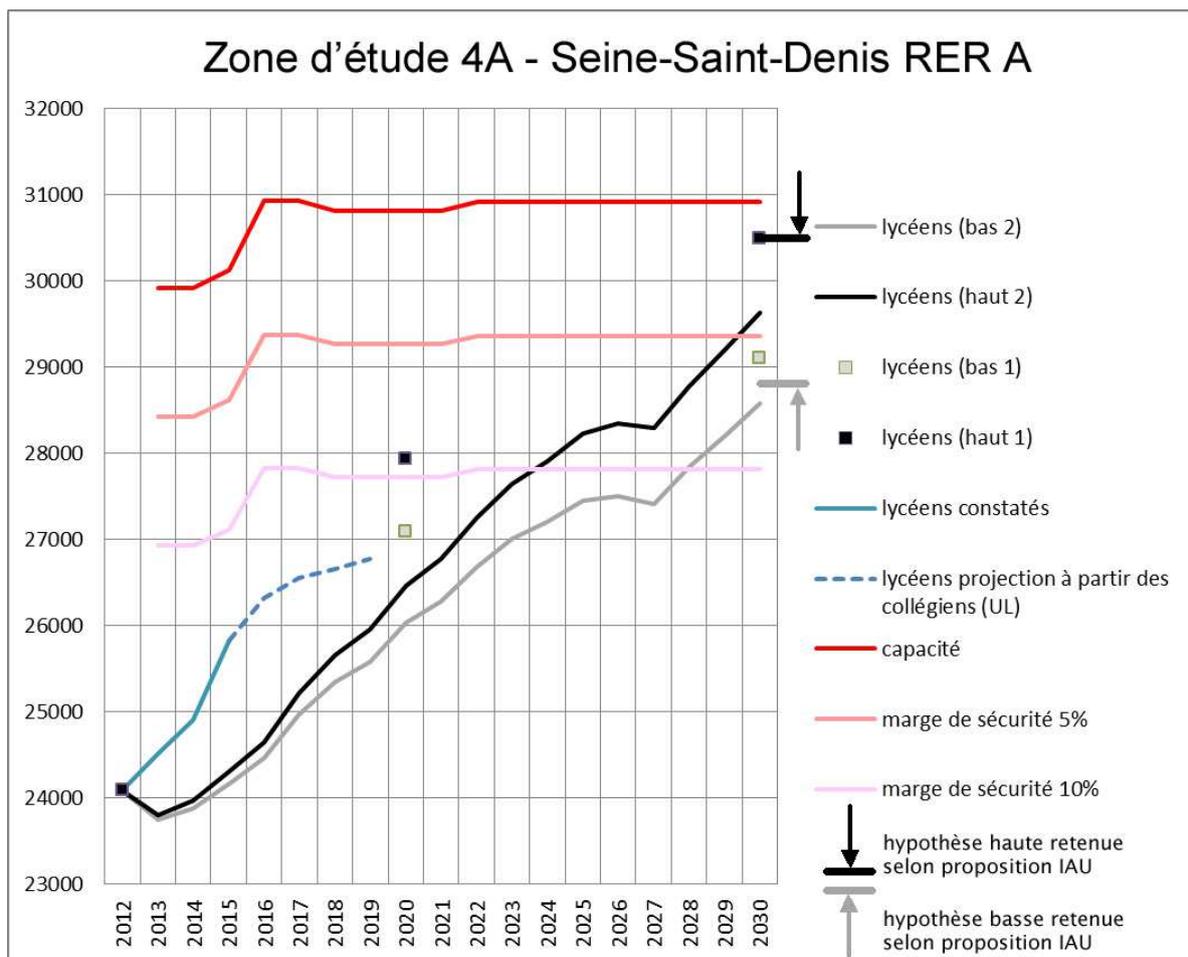
District de Noisy-le-Grand : 2ème tranche des lycées Cugnot à Neuilly-sur-Marne (+300 places) et International de Noisy-le-Grand (+400 places),

District du Raincy-Clichy : Aucune extension identifiée dans ce district.

District de Pantin : Les lycées de Pantin n'offrent pas de possibilité d'extension.

District de Montreuil : Aucune extension identifiée dans ce district.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

Il est nécessaire de travailler à l'échelle de plusieurs districts, variés dans leur typologie. Cependant, l'ensemble du territoire nécessite une intervention et des créations de places nouvelles.

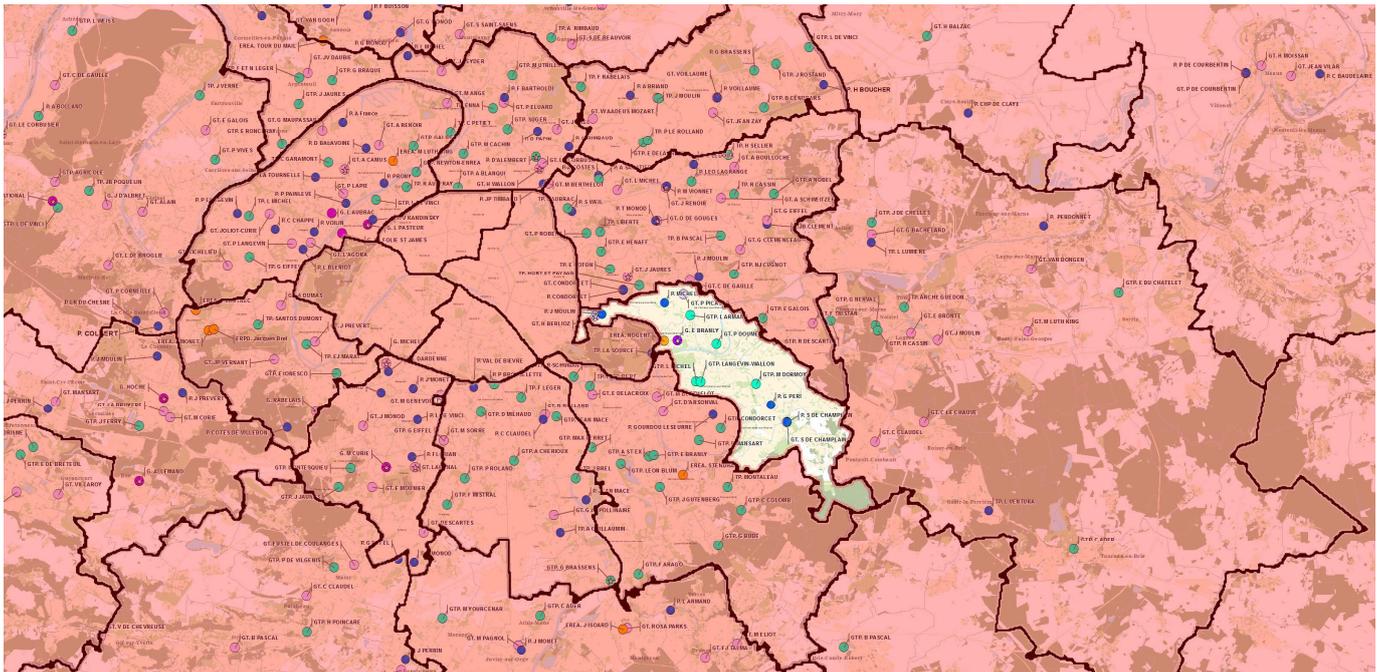
**Conclusions :** Cette zone se caractérise par des besoins diffus en places nouvelles sur l'ensemble du territoire.

District de Montreuil / District de Pantin. Il pourrait manquer 800 à 1200 places dans le scénario haut pour les deux districts confondus. 400 élèves de Montreuil pourraient être absorbés par le nouveau lycée de Vincennes. Un nouveau lycée s'avère nécessaire, à localiser entre Romainville, Bondy, Noisy le Sec et Rosny.

District de Noisy-le-Grand. Malgré la première tranche du lycée international, il pourrait manquer 1100 à 1500 places. Les solutions possibles seraient les réalisations des 2èmes tranches du lycée Cugnot à Neuilly-sur-Marne (+300 places) et du lycée International de Noisy-le-Grand (+400 places). Ces deux extensions ne proposent cependant que 800 places pour un besoin qui dépasse les 1 000 places ; par ailleurs, le lycée international a un recrutement plus large sur le département : aussi ces deux extensions ne suffiront pas à terme. La création d'un lycée neuf de 1200 places à Neuilly-sur-Marne est donc nécessaire.

District de Livry-Clichy. Ce secteur se trouve un peu contraint, avec des lycées très pleins. Il est proposé de rechercher un foncier permettant la réalisation d'une extension de 400 places d'un lycée existant.

## Zone d'étude 4B – Est Val de Marne



### Description :

Dans le secteur Est Val de Marne, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent sensiblement au cours de la période de projection. Les constructions de logements attendues dans le scénario bas sont proches de celles réalisées au cours de la période récente.

### ZONE D'ETUDE 3B - CENTRE VAL DE MARNE

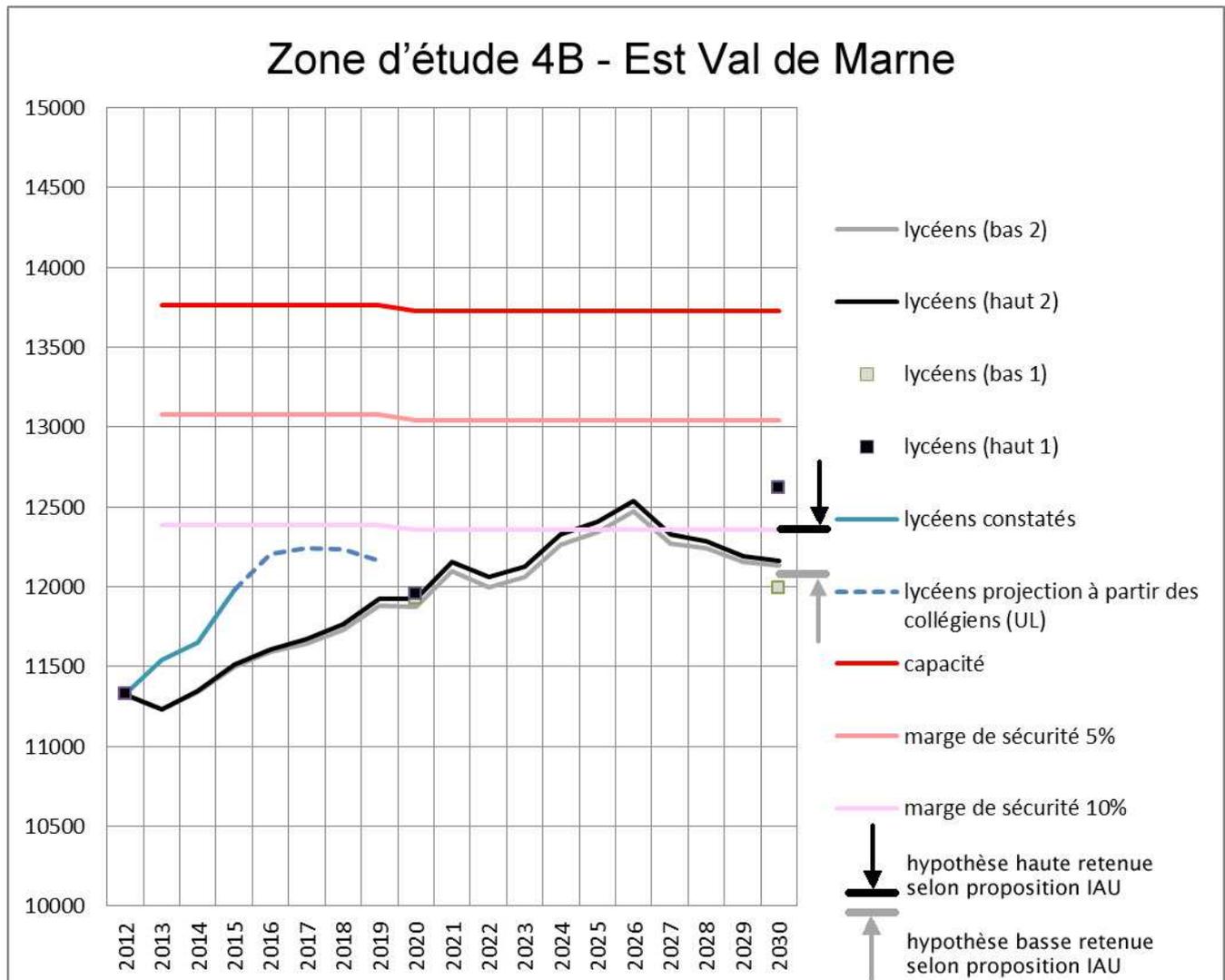
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	13 730	12 064 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	980	293
Hypothèse haute		12 394 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	650	-37
Hypothèse de travail PPI		Pas de besoin globalement mais une pression localisée		

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Capacité de la zone : 13 730 élèves.

### Recherches foncières :

Le secteur de Vincennes connaît une forte pression qui nécessite la construction d'un lycée neuf : le terrain est choisi et en cours d'expropriation par la commune. Ce nouvel établissement pourra accueillir les élèves de Fontenay-sous-Bois dont le lycée général et technologique, Pablo Picasso, est également plein, ainsi que des élèves de Montreuil.

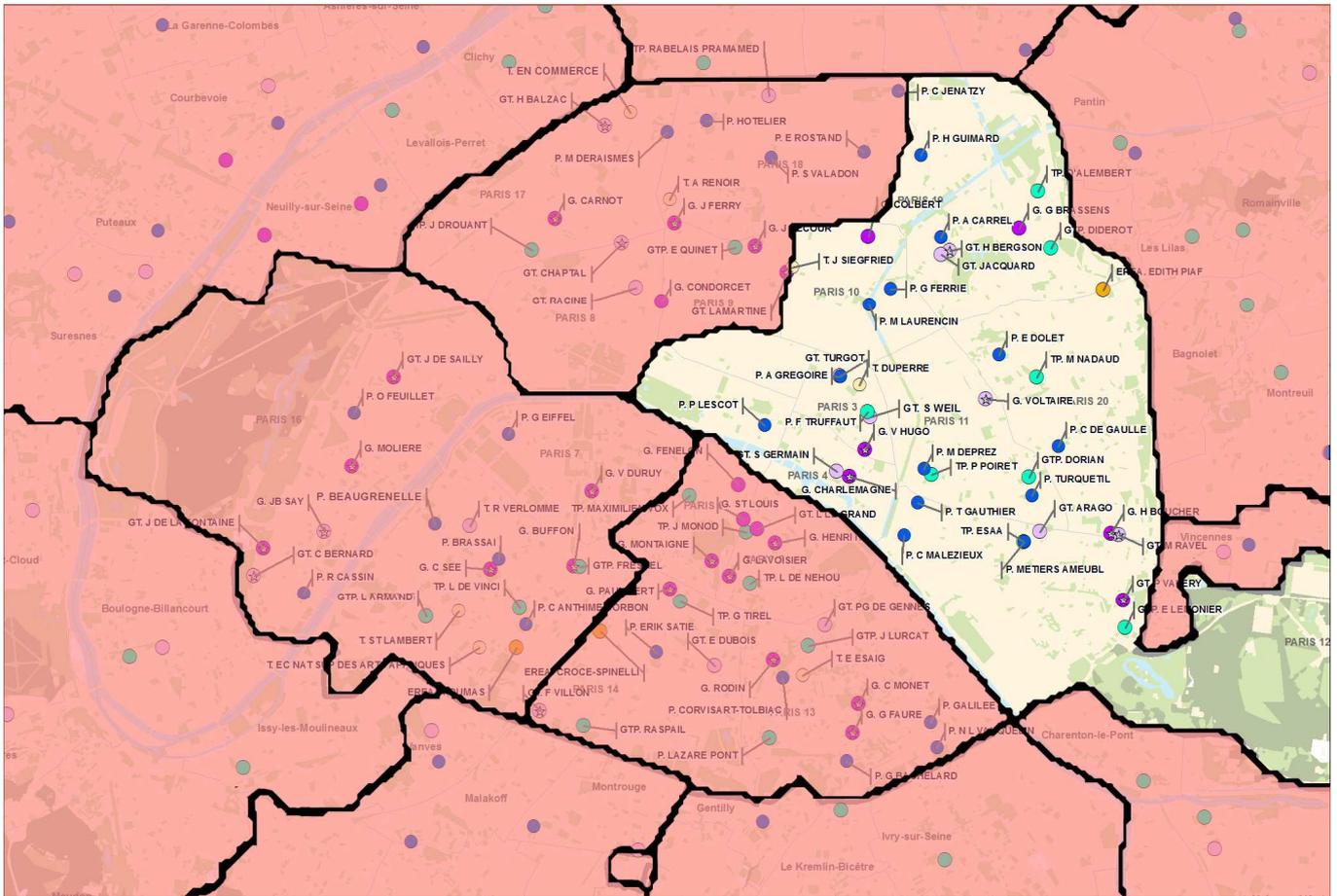
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Zone qui ne présente pas de tension majeure, sauf au droit des secteurs de Vincennes et proche de Montreuil (département de Seine-Saint-Denis).

**Conclusions :**

La construction du lycée neuf à Vincennes doit suffire à délester l'ensemble du secteur. Sa structure pédagogique de 1 000 places permettra également l'accueil de lycéens de la commune de Montreuil (600 places pour les élèves répartis sur le département du 94 et 400 pour les élèves de Seine-Saint-Denis).

## Zone d'étude 4C – Paris Nord Est



### Description :

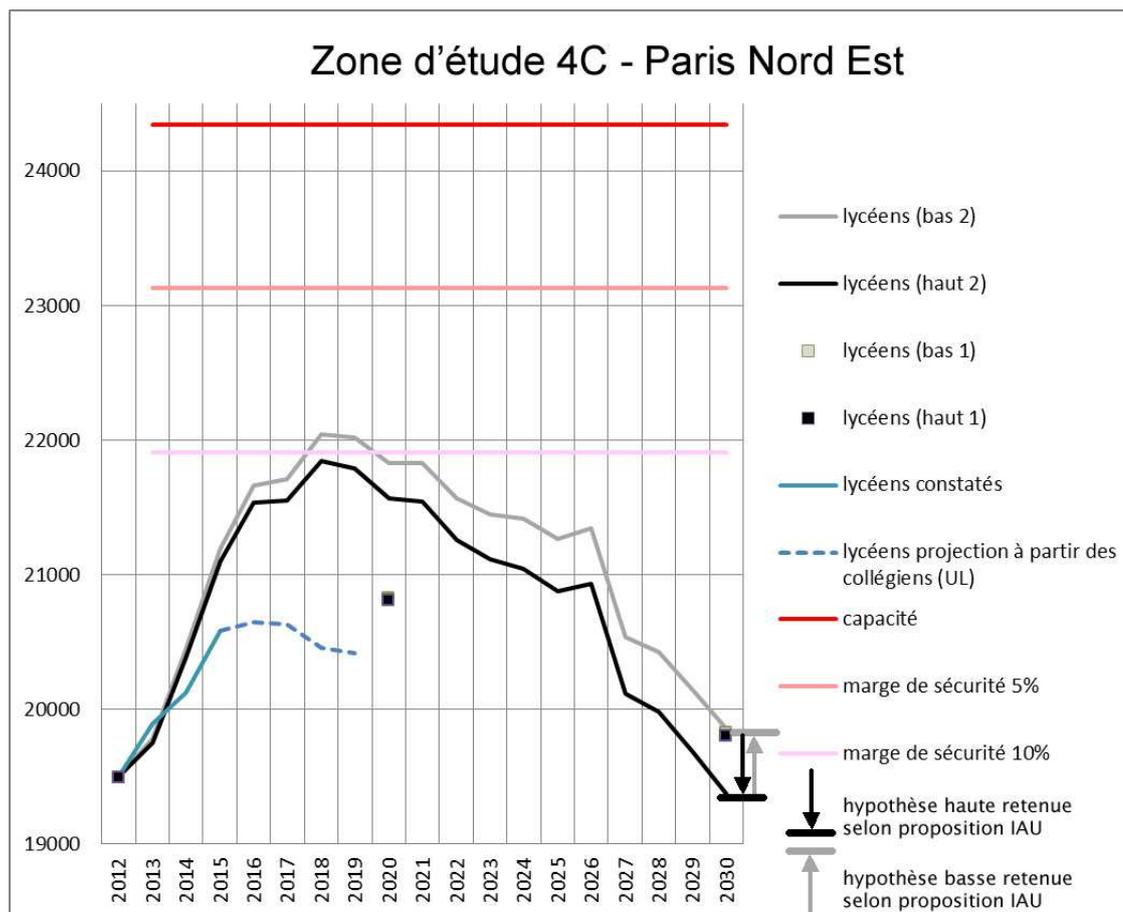
Le secteur Est de Paris représente le secteur parisien où le nombre de jeunes en âge d'aller au lycée est le plus important. La construction dans ce secteur devrait être plus dynamique qu'ailleurs à Paris. Dans ce secteur parisien où le parc HLM et les grands logements sont plus importants, l'évolution du nombre de jeunes suit la courbe des naissances.

### ZONE D'ETUDE 4C – PARIS NORD EST

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	24 347	19 845	3 285	2 067
Hypothèse haute		19 374	3 756	2 538
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

**Potentiel dans le patrimoine existant :** Sans objet

## Evolution dans le temps



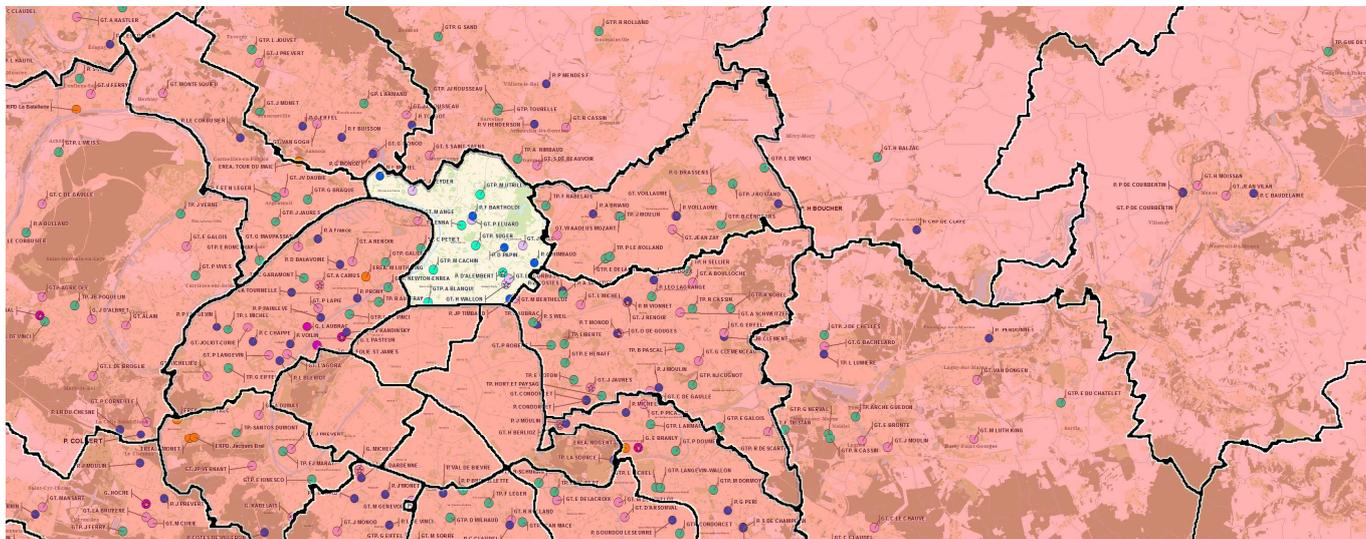
### Interprétation du graphique :

L'évolution des jeunes de 15 à 18 ans montre une augmentation pendant quelques années encore, puis une diminution, mais la réalité des effectifs constatés ne présente aucun risque, y compris pour les rentrées à venir. Ce district peut accueillir sans difficulté les éventuelles évolutions des autres districts de la capitale.

### Conclusions :

Il n'est pas envisagé de créer de places nouvelles.

## Zone d'étude 5A – Saint-Denis



### Description :

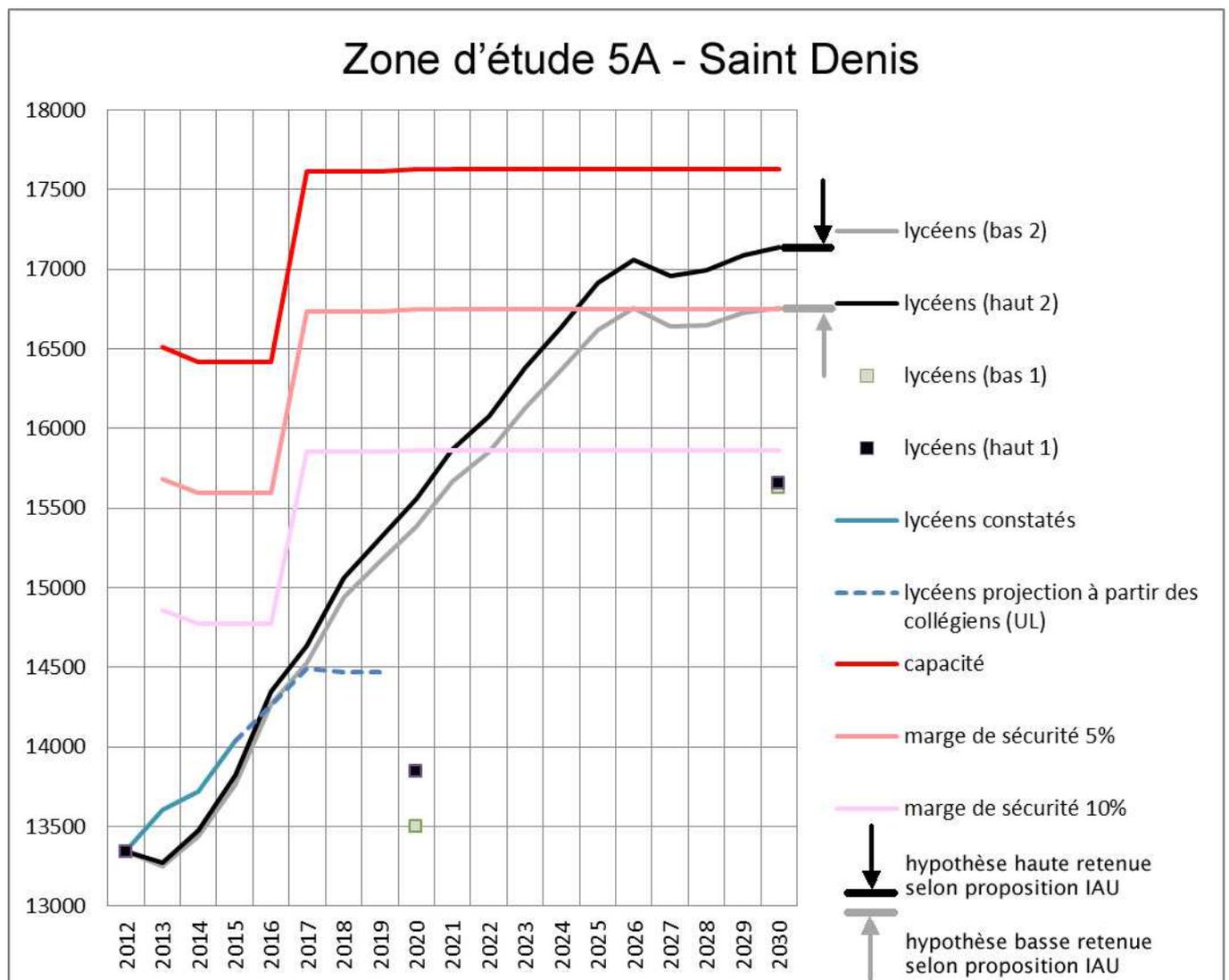
Dans le secteur de Saint-Denis, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent à partir de 2013 jusqu'en 2026. Dans le même temps, les constructions de logements attendues sont plus élevées que celles réalisées au cours de la période 2001-2011.

### ZONE D'ETUDE 5A - SAINT DENIS

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	17 629	16 760	-12	-894
Hypothèse haute		17 140	-392	-1 274
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>1 200 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

- Aucune possibilité d'extension identifiée.

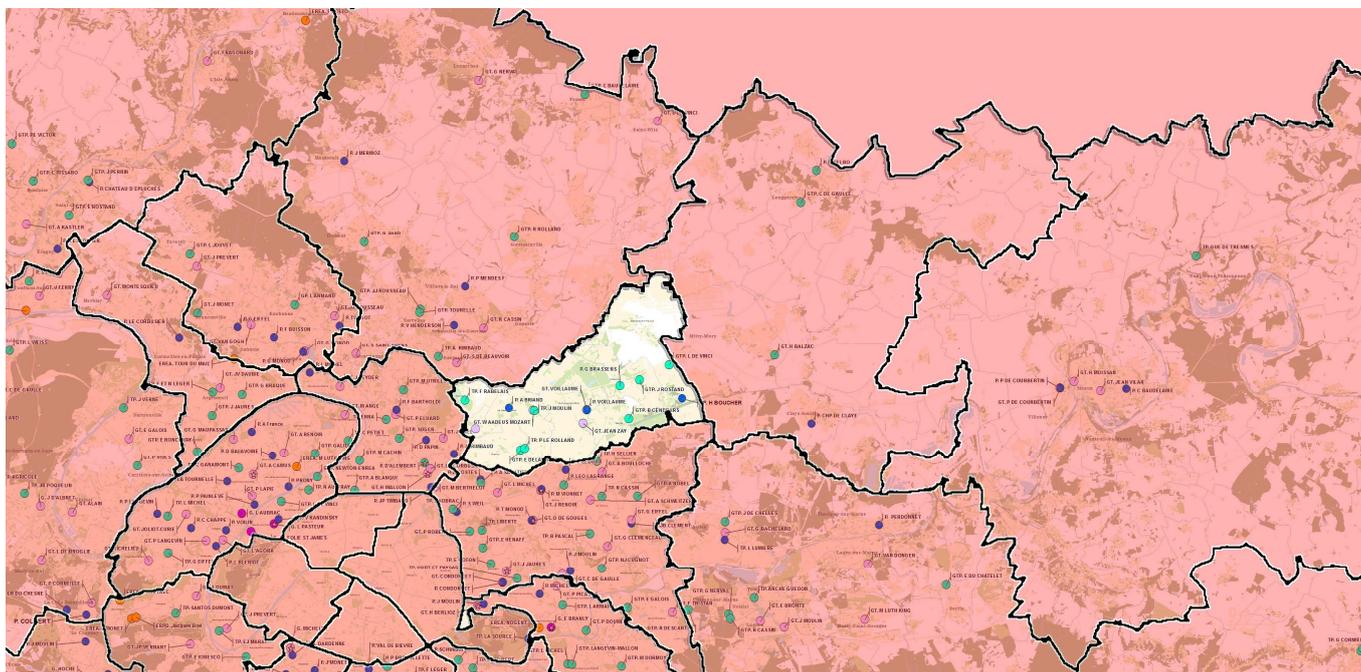
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Si l'hypothèse basse d'évolution démographique frôle la marge de sécurité des 5%, en revanche l'hypothèse haute laisse craindre un besoin à moyen terme, pour lequel une individualisation serait indispensable.

**Conclusions :**

Malgré la réalisation du lycée neuf de Saint-Denis (livraison en 2017), la croissance démographique reste très forte (si on retient le seuil de sécurité de 10%, il manquerait 800 à 1 200 places en 2 030) : il est proposé la création d'un lycée de 1200 places en deux tranches (800 places puis 400 places).

## Zone d'étude 5B - Nord 93 EPA Plaine de France RER B



### Description :

Dans le secteur EPA Plaine de France RER B, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent à partir de 2012 jusqu'en 2029. Dans le même temps, la construction attendue reste stable dans le scénario bas et double dans le scénario haut.

### ZONE D'ETUDE 5B - NORD 93 EPA PLAINE DE FRANCE RER B

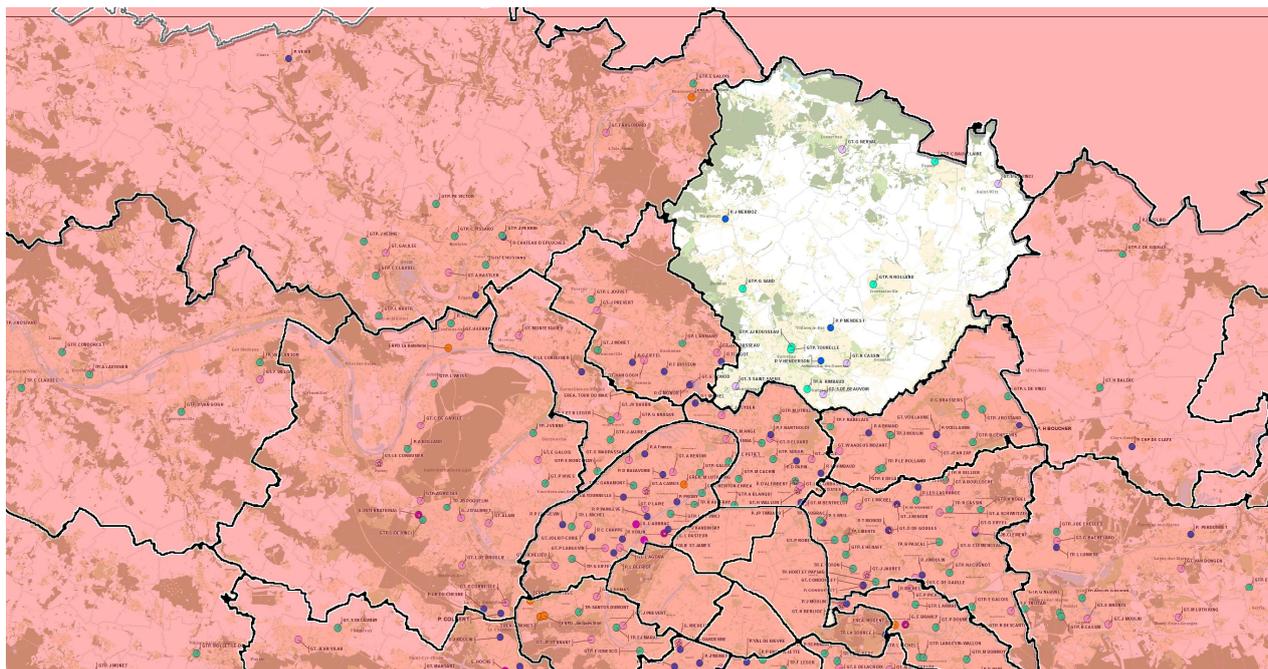
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	14 924	12 160 <i>Scénario 2</i>	2 018	1 272
Hypothèse haute		12 857 <i>Scénario 2</i>	1 321	575
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée professionnel Georges Brassens à Villepinte peut être transformé en lycée polyvalent, par quelques travaux de moindre coût : extension dans les murs de la demi-pension et réfection du pôle sciences.



## Zone d'étude 5C – Sarcelles Gonesse



### Description :

Dans le secteur Sarcelles Gonesse, les courbes des naissances (ayant eu lieu 15 à 18 ans plus tôt) et des jeunes sont proches entre 2006 et 2012. Les constructions attendues restent à un niveau proche des constructions commencées entre 2001 et 2011.

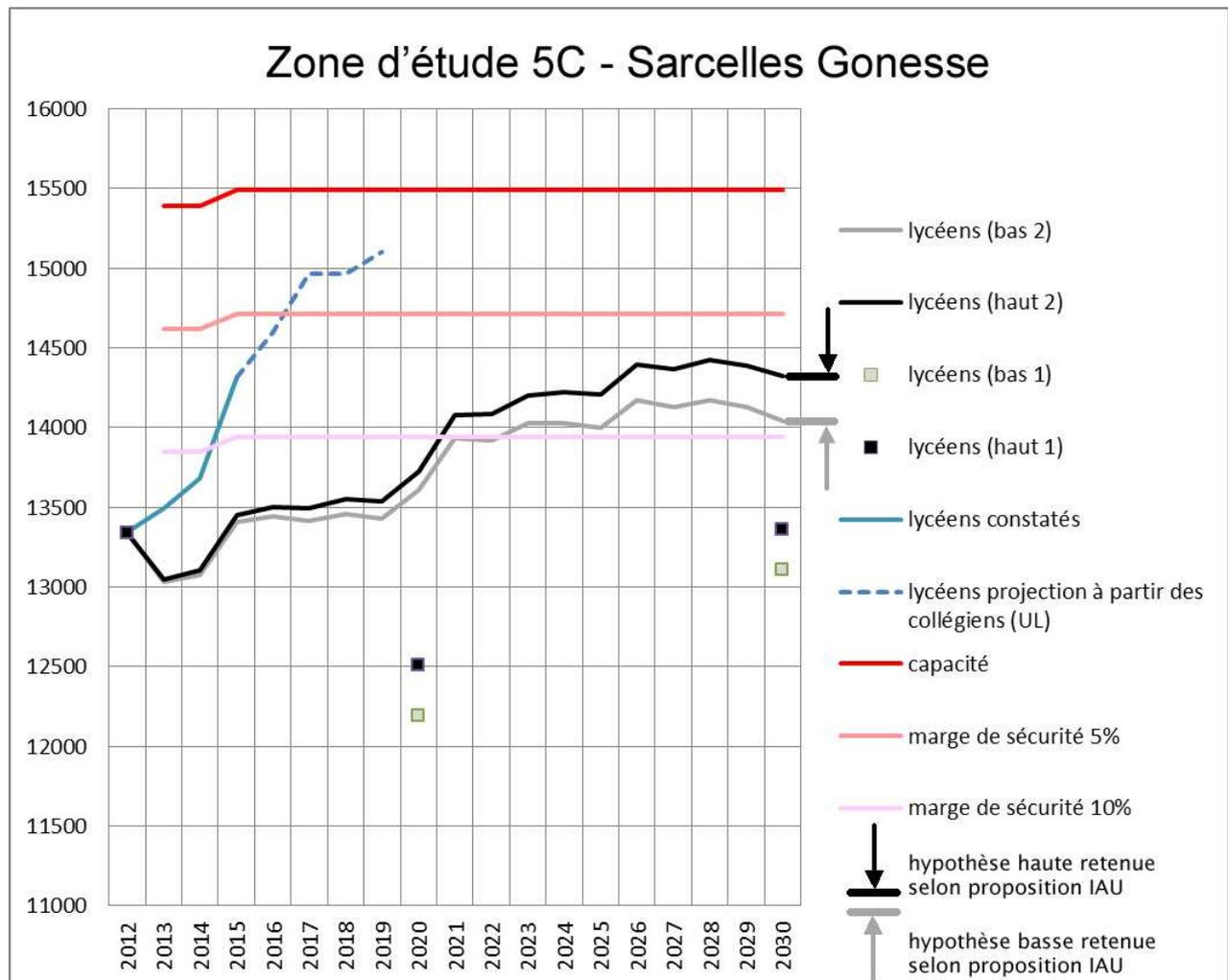
### ZONE D'ETUDE 5C - SARCELLES-GONESSE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL		Places excédentaires en 2030	
				Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	15 490	14 044	<i>Scénario 2</i>	672	-103
Hypothèse haute		14 321	<i>Scénario 2</i>	395	-380
<b>Hypothèse de travail PPI</b>				<b>400 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Les deux lycées de Sarcelles sont implantés de part et d'autre d'une voie, et totalisent environ 3000 places. Il n'est donc pas envisageable d'augmenter leur capacité. Le Rectorat a suggéré de transformer le lycée professionnel de l'automobile, Arthur Rimbaud à Garges-lès-Gonesse, en lycée polyvalent, mais le foncier disponible semble insuffisant. Une extension du lycée professionnel Pierre Mendès-France, à Villiers-le-Bel, constitue également une piste possible.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

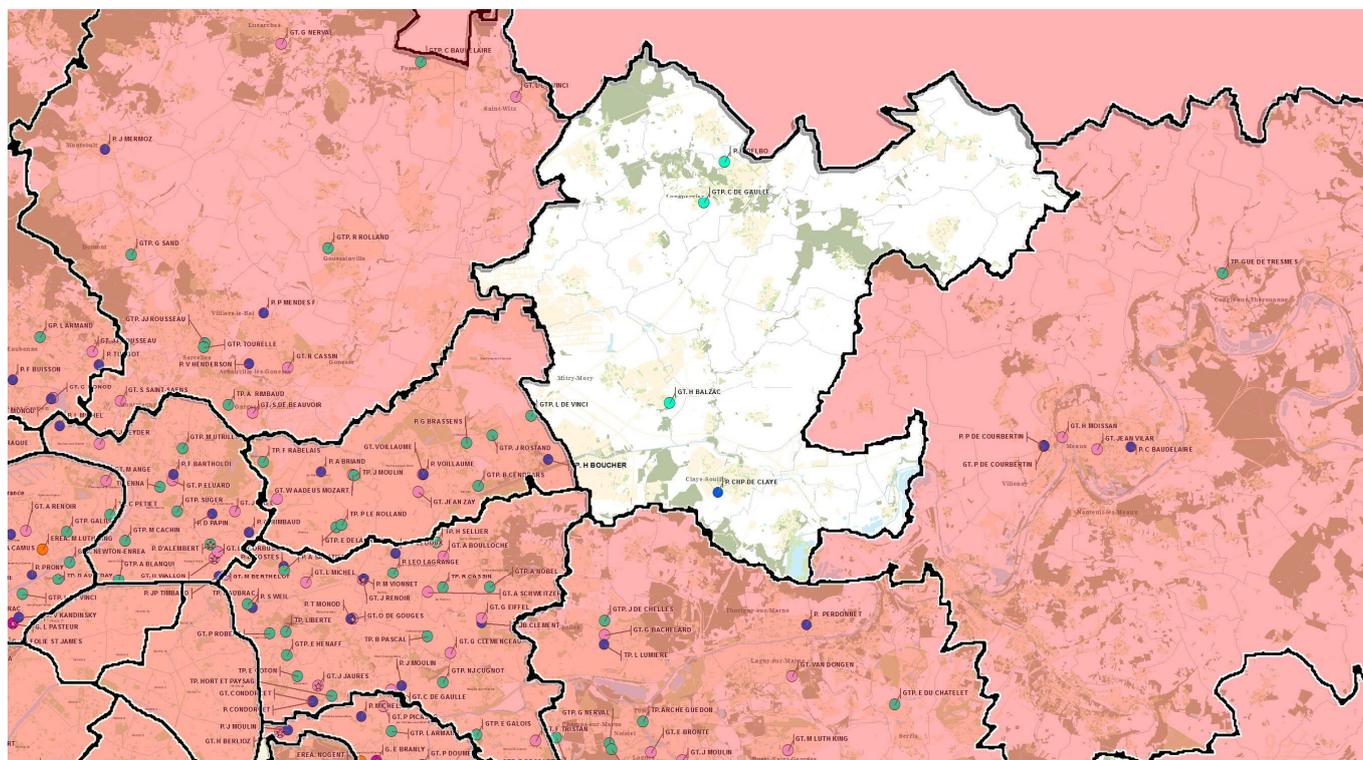
La courbe des élèves constatés est plus forte que l'évolution des 15-18 ans issue des prévisions de l'IAU, et annonce une saturation du secteur nettement plus rapide. Cet écart par rapport aux prévisions est lié à l'orientation vers la classe de seconde générale, qui était très faible par rapport aux moyennes régionales jusqu'à la rentrée 2016, et qui tend à rattraper ce retard. Si la courbe bleue du graphique venait à se confirmer, ce ne serait pas une extension, mais peut-être un lycée neuf qu'il faudrait construire.

### Conclusions :

Une extension de 500 places semble a minima nécessaire, mais n'a pas été localisée à ce jour. Les lycées de Sarcelles ne présentent pas une solution optimale, de même que le lycée de Goussainville qui offre déjà plus de 1700 places.

Les prévisions de l'IAU en matière de construction de logements incitent à rechercher des capacités supplémentaires dans le secteur de Goussainville – Louvres. Mais le Rectorat alerte plutôt sur le sud de la zone : Sarcelles – Garges-Lès-Gonesse.

## Zone d'étude 5D – Mitry-Mory



### Description :

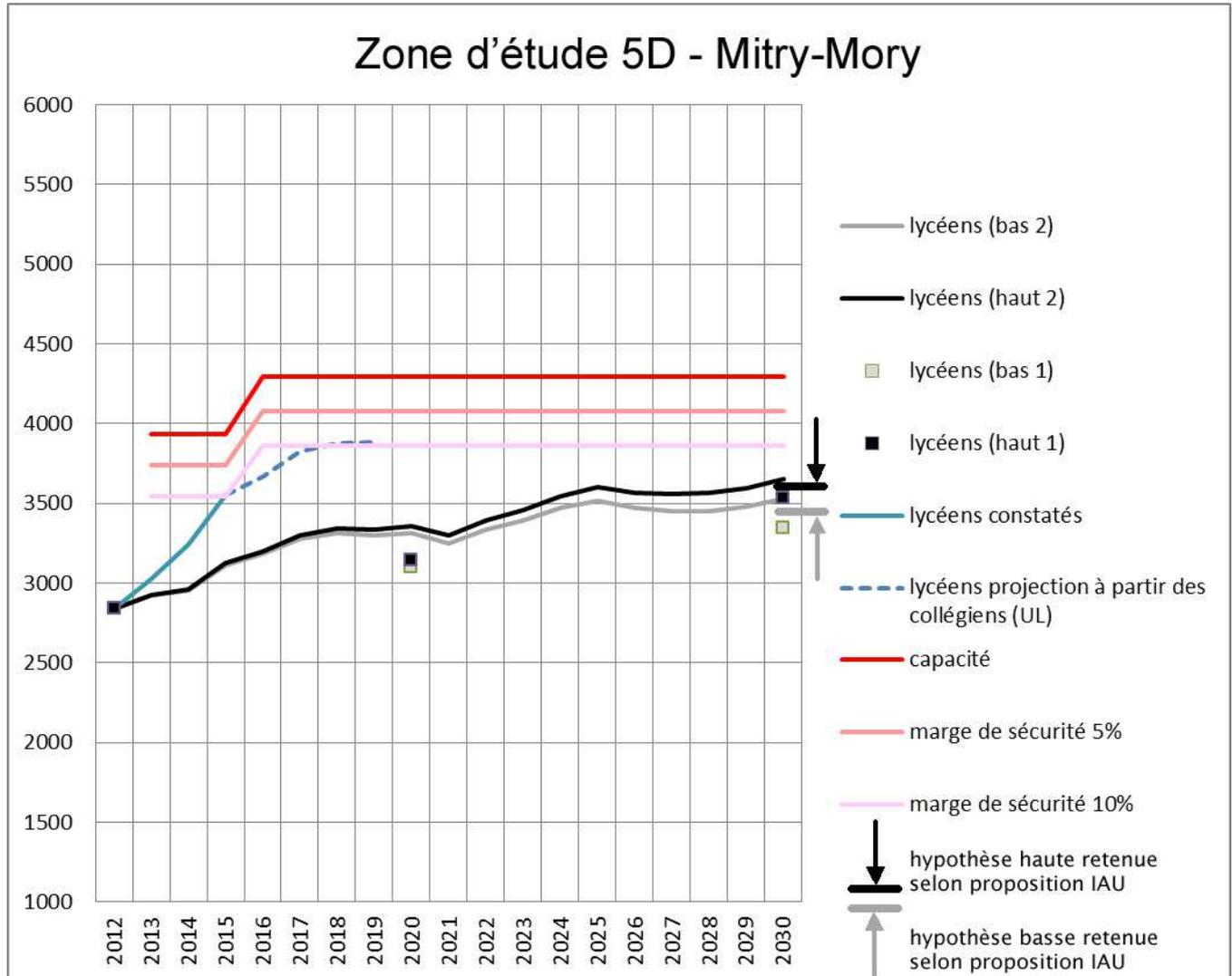
Dans la zone d'étude de Mitry-Mory, la courbe des naissances décalées de 15 à 18 ans et celles des jeunes de 15 à 18 ans vont se rapprocher fortement, jusqu'à se croiser très probablement à l'horizon 2030 : la démographie tend donc à la stabilisation. Les constructions attendues sont équivalentes aux constructions passées.

### ZONE D'ETUDE 5D - MITRY-MORY

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	4 295	3 439 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	641	427
Hypothèse haute			486	272
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Capacité de la zone : 4 295 élèves.

**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

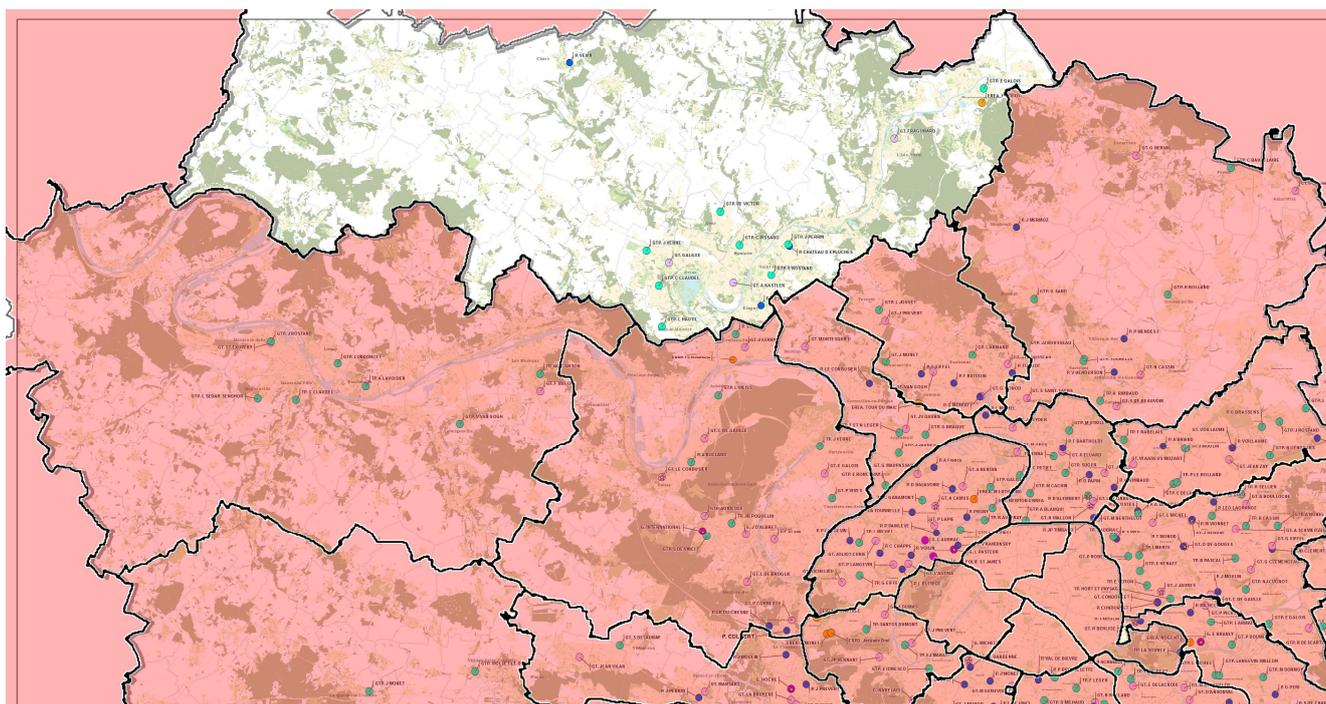
Cette zone d'étude ne présente pas de tension majeure, et elle conserve une marge de sécurité d'environ 10% dans les deux hypothèses d'évolution démographique.

**Conclusions :**

Le secteur disposera globalement de places grâce à la première tranche du lycée neuf de Dammartin-en-Goële récemment livré et aux aménagements de sécurité sur Mitry-Mory en cours (qui ont augmenté sa capacité de +350 places).

De plus, les lycées de Chelles, au sud de la zone, disposent de places (1 000 places libres sur les trois établissements). Une stratégie de sectorisation et de consolidation des transports scolaires permettrait si nécessaire de consolider l'offre.

## Zone d'étude 6A – Cergy Pontoise Nord 95



### Description :

La progression démographique de la zone est relativement forte et le restera jusqu'en 2030.

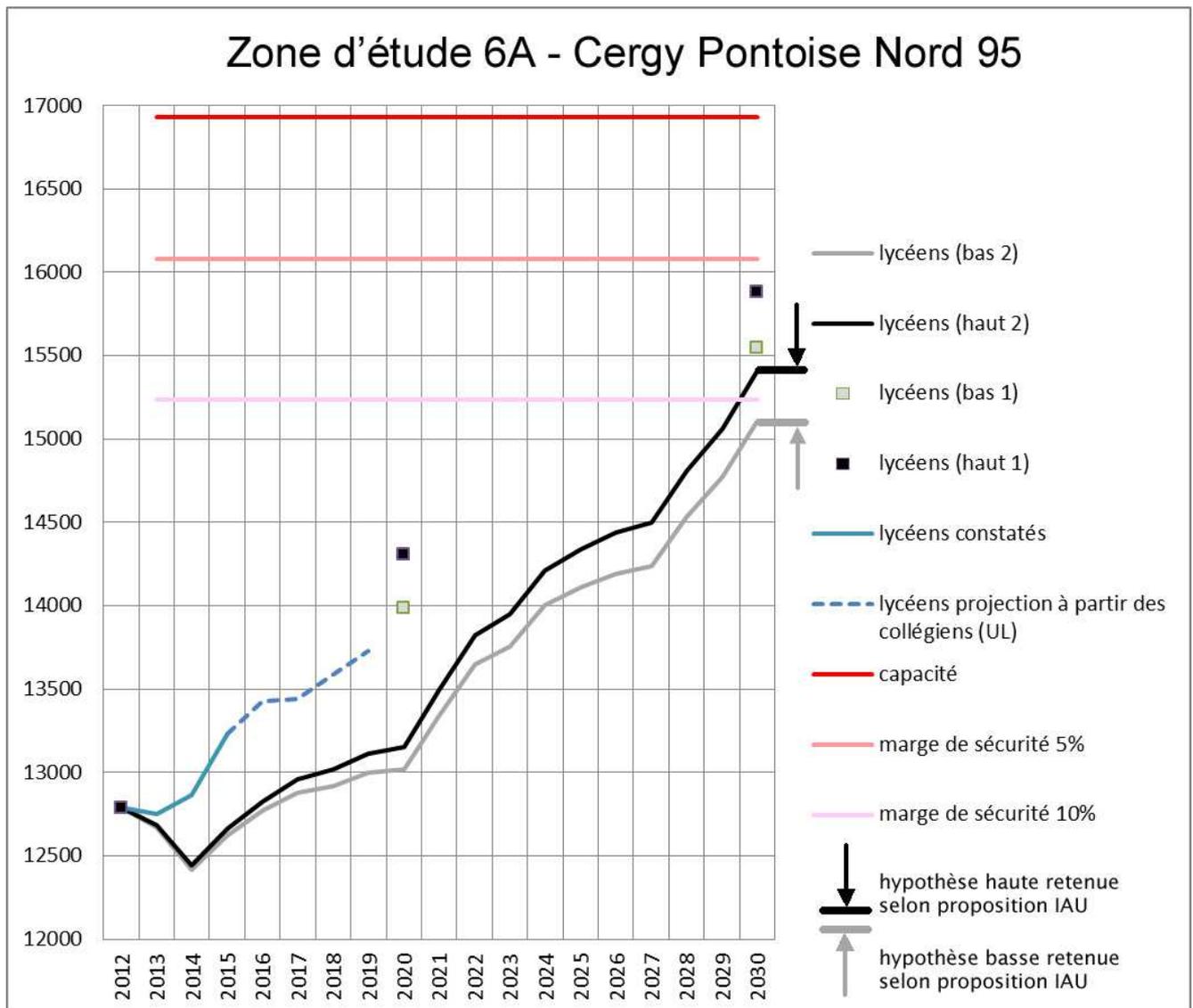
#### ZONE D'ETUDE 6A – CERGY PONTOISE NORD 95

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	16 929	15 108 <i>Scénario 2</i>	975	128
Hypothèse haute		15 407 <i>Scénario 2</i>	675	-171
Hypothèse de travail PPI			Une extension de 400 places	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée Paul-Emile Victor à Osny a été construit pour un effectif de 800 élèves, avec possibilité de réaliser une seconde tranche.

## Evolution dans le temps



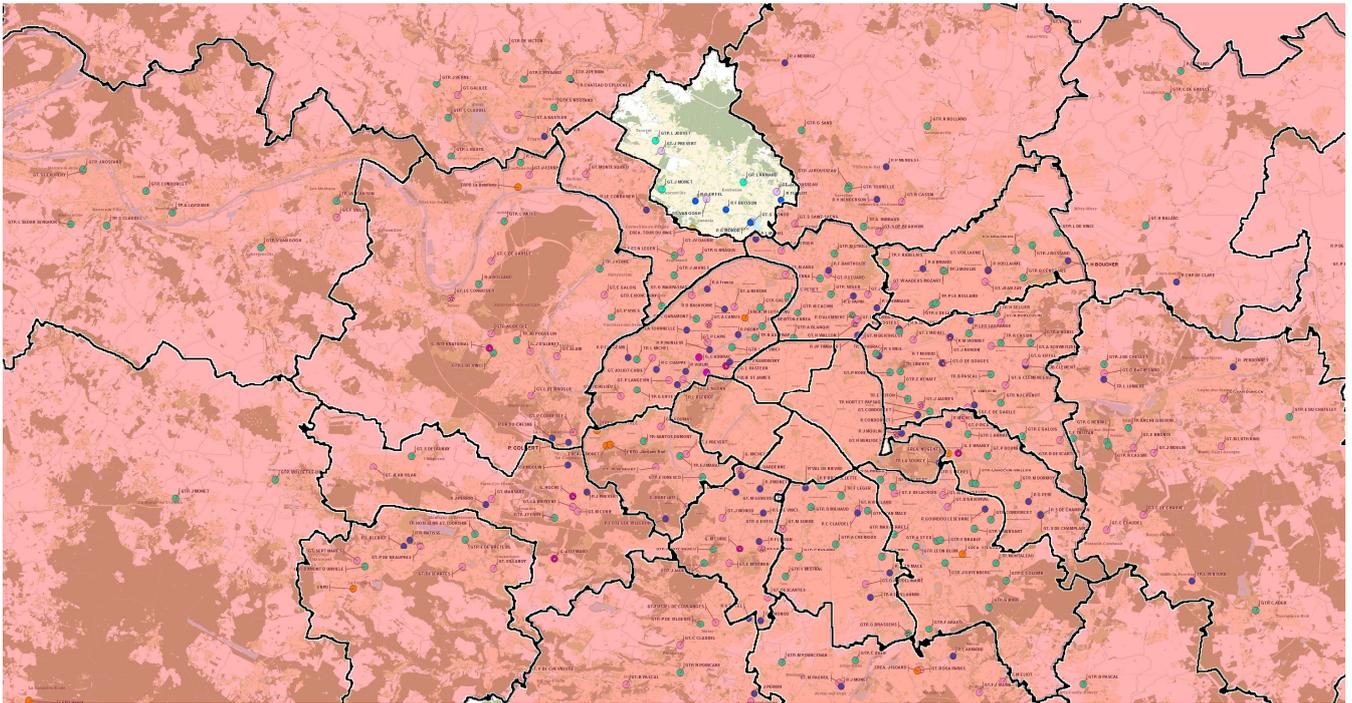
### Interprétation du graphique :

Les projections de l'IAU montrent une progression régulière des effectifs de la zone, avec une augmentation de l'ordre de 1000 élèves environ tous les 5 ans. La courbe des élèves constatés suit à peu près la même pente.

### Conclusions :

Malgré une augmentation significative des effectifs attendus, la zone dispose d'assez de places pour accueillir les lycéens. Par précaution, il est proposé d'étudier la création d'une seconde tranche au lycée d'Osny, qui pourrait être mise en œuvre au-delà de 2020.

## Zone d'étude 6B - Enghien



### Description :

La démographie de la zone est relativement stable, avec une légère progression attendue au-delà de 2025.

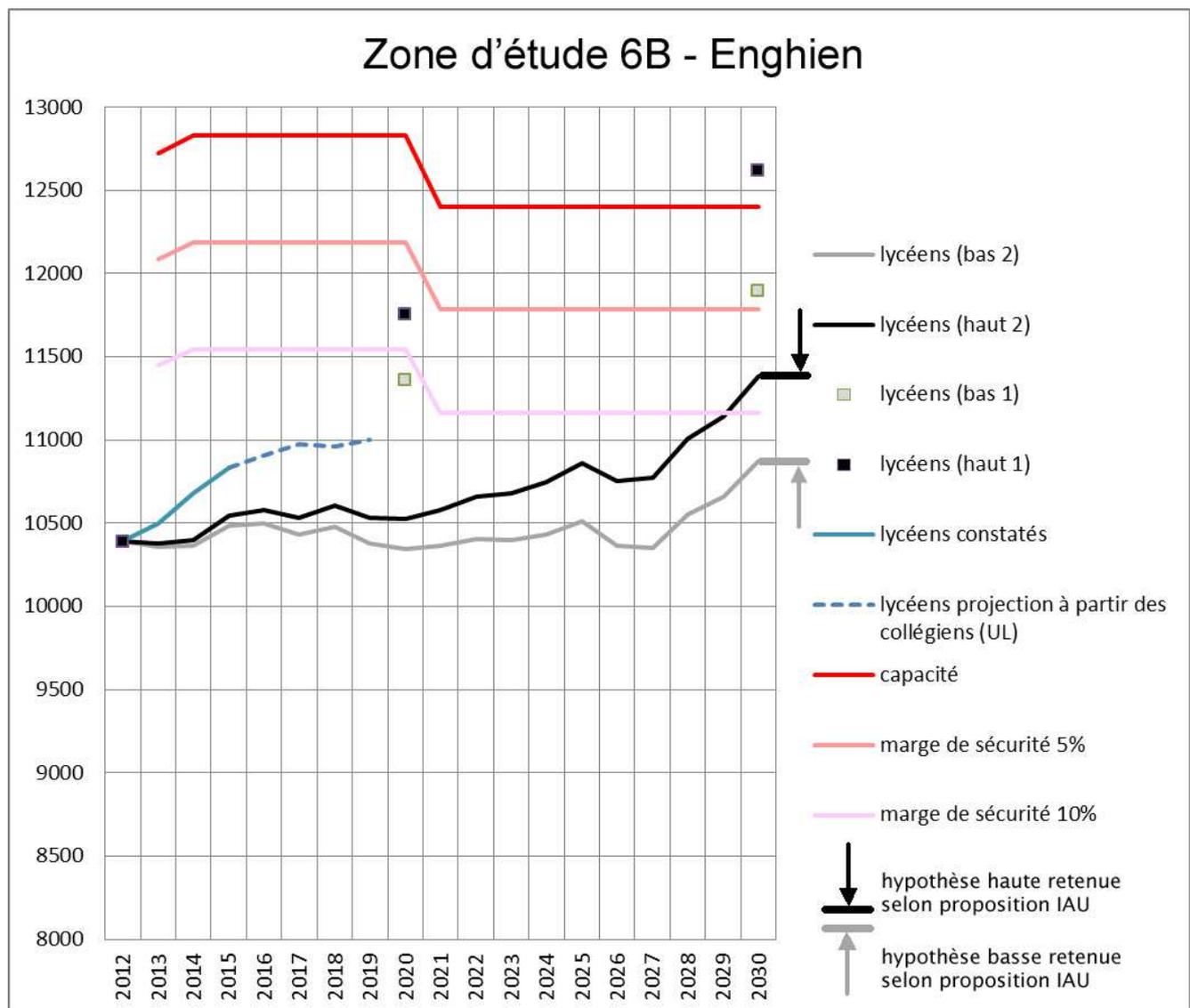
### ZONE D'ETUDE 6B - ENGHIEU

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	12 404	10 876 <i>Scénario 2</i>	907	288
Hypothèse haute		11 383 <i>Scénario 2</i>	401	-219
Hypothèse de travail PPI			Aucune place à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée Jacques Prévert à Taverny était identifié comme permettant, à l'occasion de sa rénovation, une extension de capacité pour la zone. Mais la construction projetée d'un lycée neuf dans la zone d'Argenteuil – Corneilles-en-Parisis (cf fiche suivante) annule ce besoin d'extension. Si la hausse des effectifs reprenait dans les années 2020, le potentiel du lycée Jacques Prévert pourrait être exploité.

## Evolution dans le temps



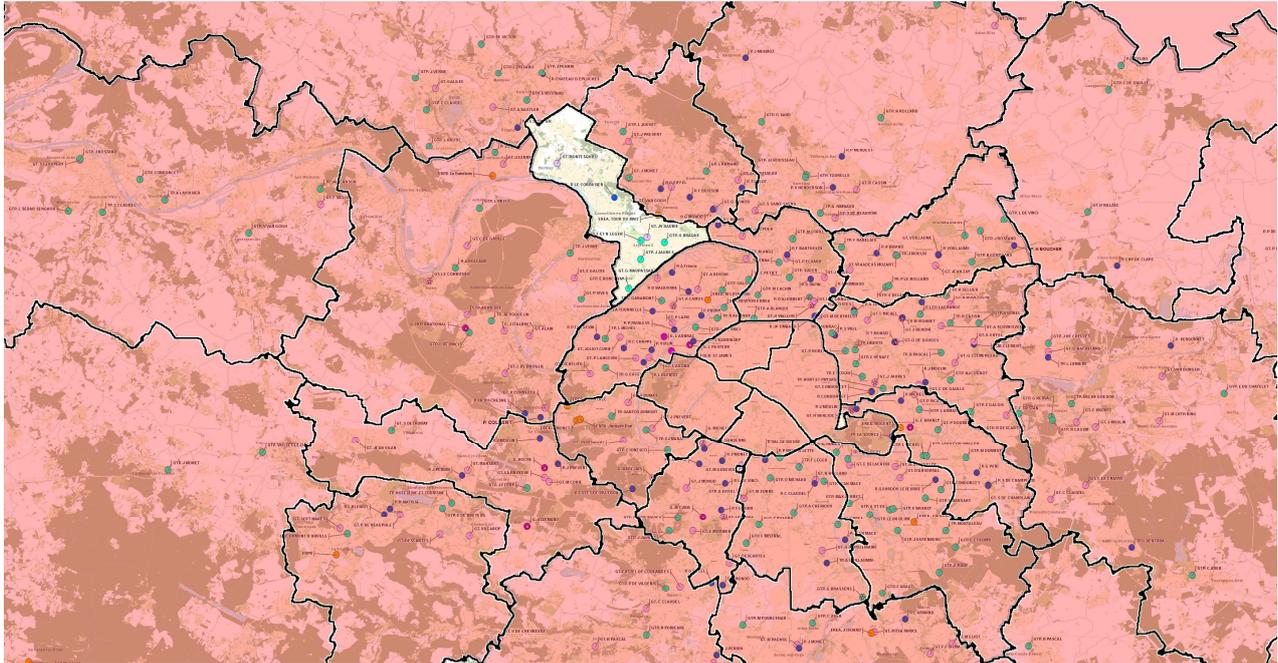
### Interprétation du graphique :

Le graphique montre une relative stabilité des effectifs. La baisse de capacités du secteur correspond à la fusion des deux lycées d'Enghien, qui donnera lieu à une structure pédagogique légèrement inférieure.

### Conclusions :

Il n'est pas prévu de création de places nouvelles dans le secteur. La construction d'un lycée neuf 1200 dans la zone d'Argenteuil – Cormeilles pourrait légèrement réduire les effectifs dans les lycées de Taverny.

## Zone d'étude 6C – Argenteuil



### Description :

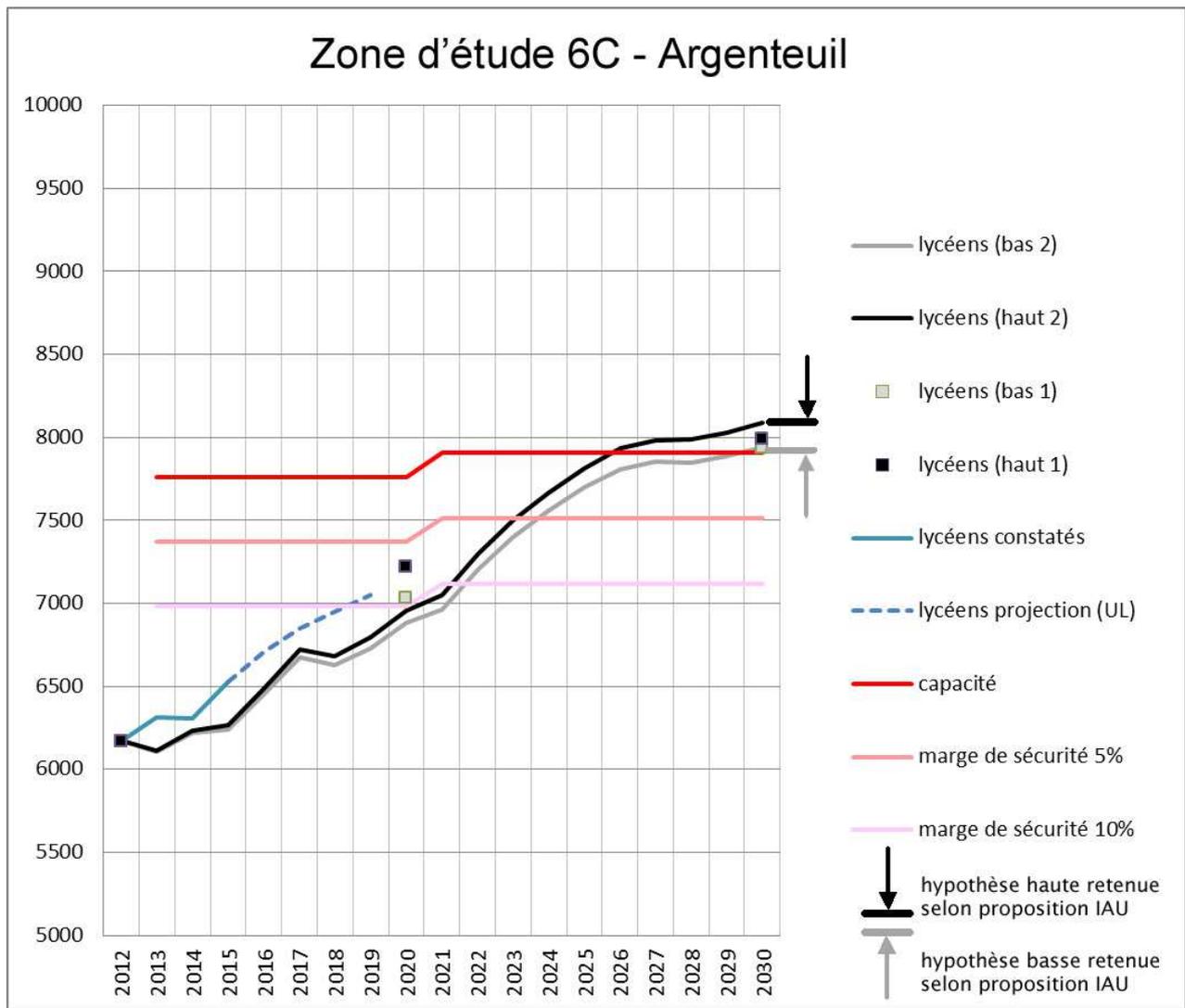
Dans le secteur d'Argenteuil, le nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans est inférieur aux naissances ayant eu lieu 15 à 18 ans plus tôt depuis 2006. L'écart entre le nombre de jeunes et les naissances 15 à 18 ans plus tôt tendrait à s'accroître légèrement. Toutefois, la hausse des naissances à partir de 2014 et la hausse attendue de la construction amèneraient le nombre de jeunes à augmenter.

### ZONE D'ETUDE 6C - ARGENTEUIL

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	7 911	7 939 Scénario 2	-424	-819
Hypothèse haute		8 091 Scénario 2	-576	-971
Hypothèse de travail PPI			1000 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Les quatre lycées d'Argenteuil sont bien remplis et n'offrent pas ou peu de foncier disponible.

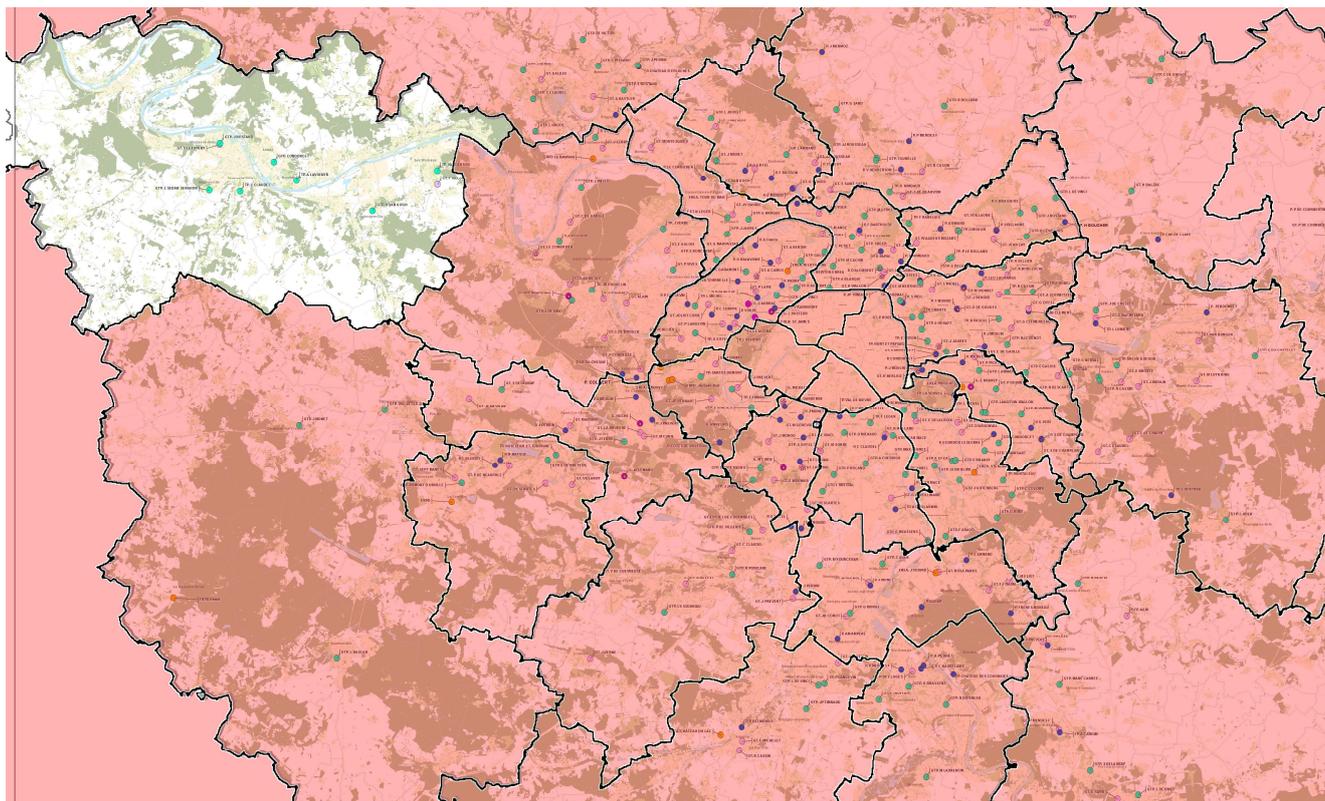
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Ce secteur doit connaître une très forte croissance démographique dans les années à venir, qui doit être considérée avec la saturation annoncée de la zone voisine d'Enghien-les-Bains.

**Conclusions :**

La construction d'un lycée neuf de 1200 places est indispensable à brève échéance.

## Zone d'étude 7A – Seine aval Mantes les Mureaux



### Description :

Les effectifs du secteur devraient connaître une croissance régulière jusqu'en 2027, puis une légère décline.

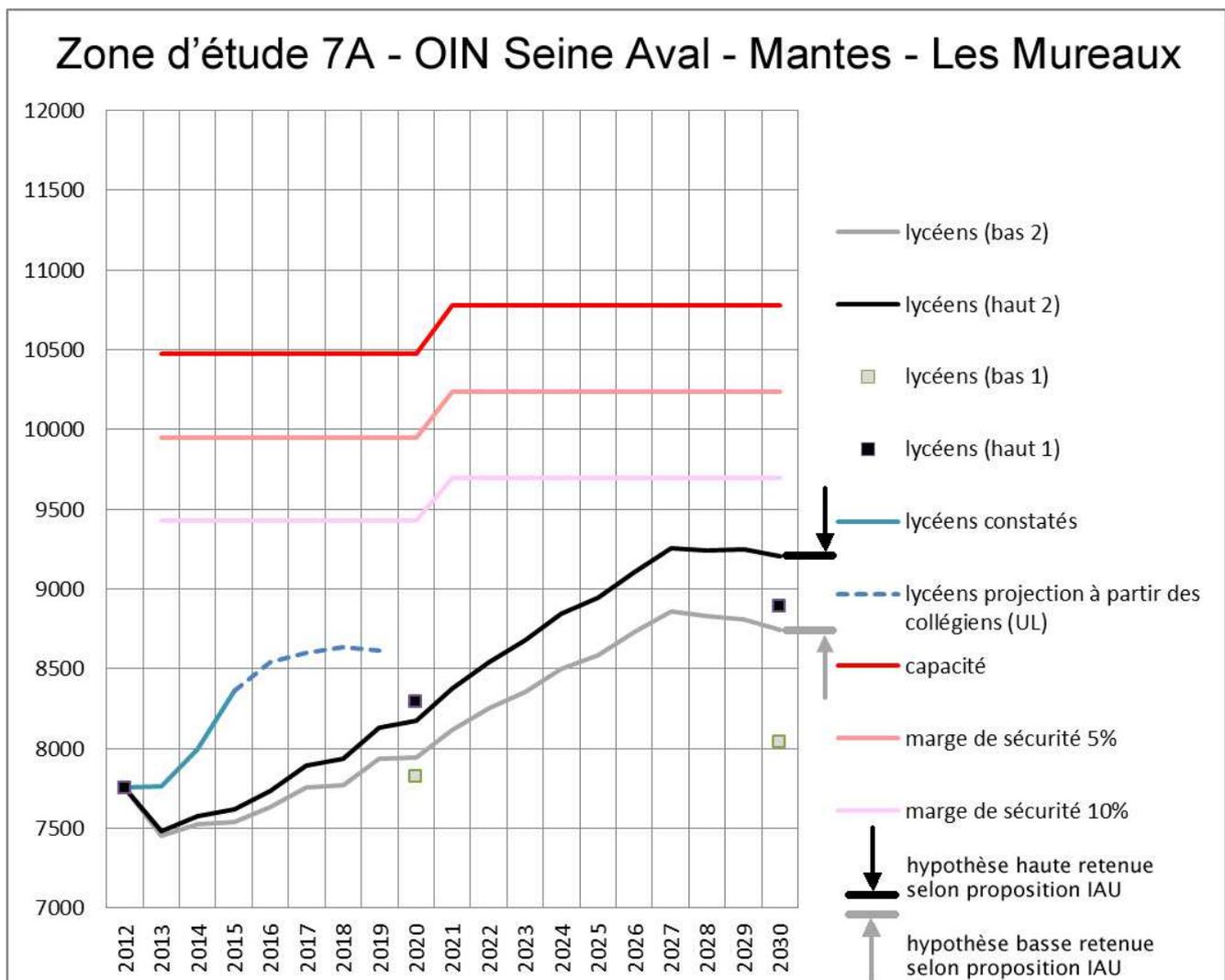
### ZONE D'ETUDE 7A – SEINE AVAL MANTES LES MUREAUX

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	10 776	8 743 <i>Scénario 2</i>	1494	955
Hypothèse haute		9 203 <i>Scénario 2</i>	1034	495
Hypothèse de travail PPI			Aucune place à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Sans objet.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

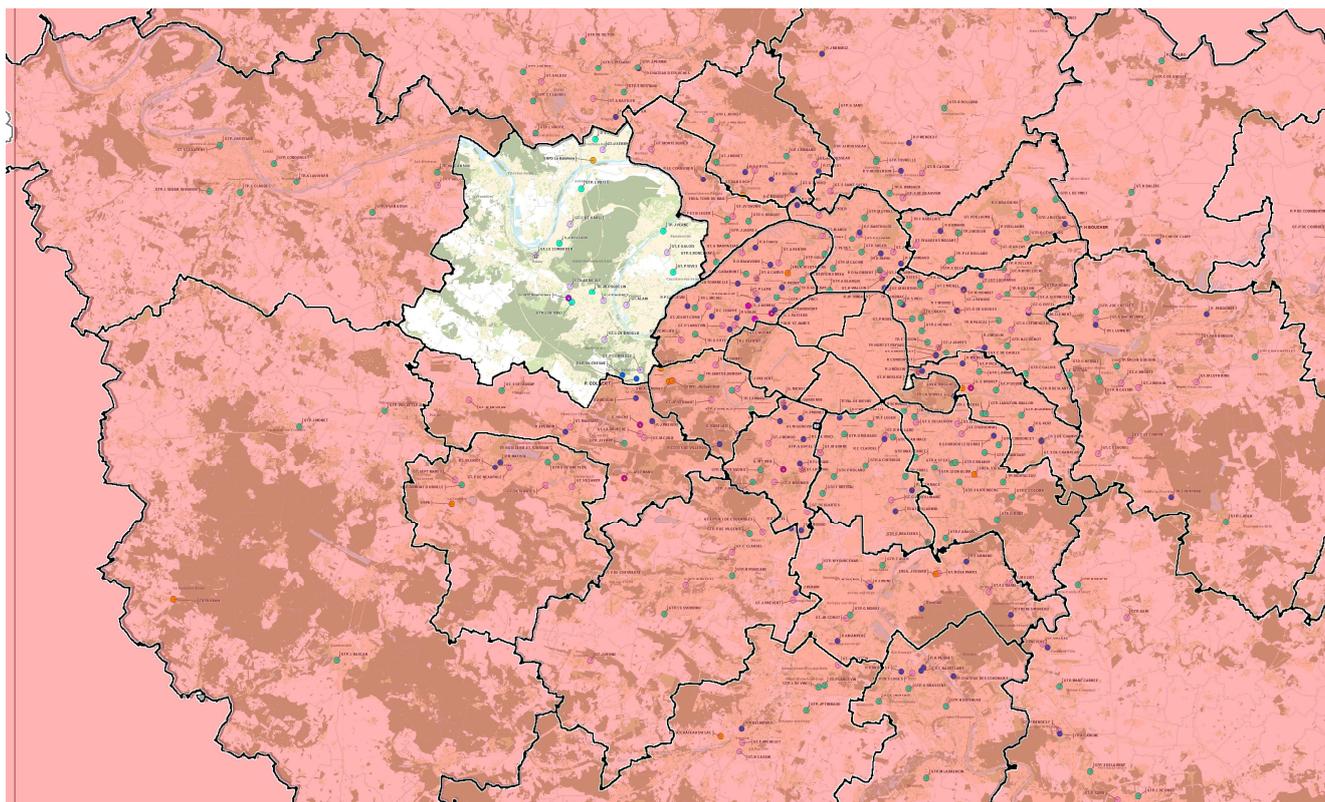
L'augmentation de capacité dans la zone correspond à la livraison de l'extension du lycée Camille Claudel à Mantes-la-Ville.

Malgré une hausse régulière de la démographie lycéenne jusqu'en 2027, le secteur dispose de suffisamment de places vacantes pour absorber l'ensemble des effectifs.

### Conclusions :

Aucune création de places nouvelles envisagée.

## Zone d'étude 7B – Saint-Germain-en-Laye



### Description :

Dans le secteur de Saint-Germain, les naissances décalées de 15 à 18 ans sont relativement stables au fil des années. La construction attendue dans le scénario bas est proche de celle observée entre 2001 et 2011. Les effectifs de jeunes ne devraient évoluer que faiblement.

### ZONE D'ETUDE 7B - SAINT-GERMAIN

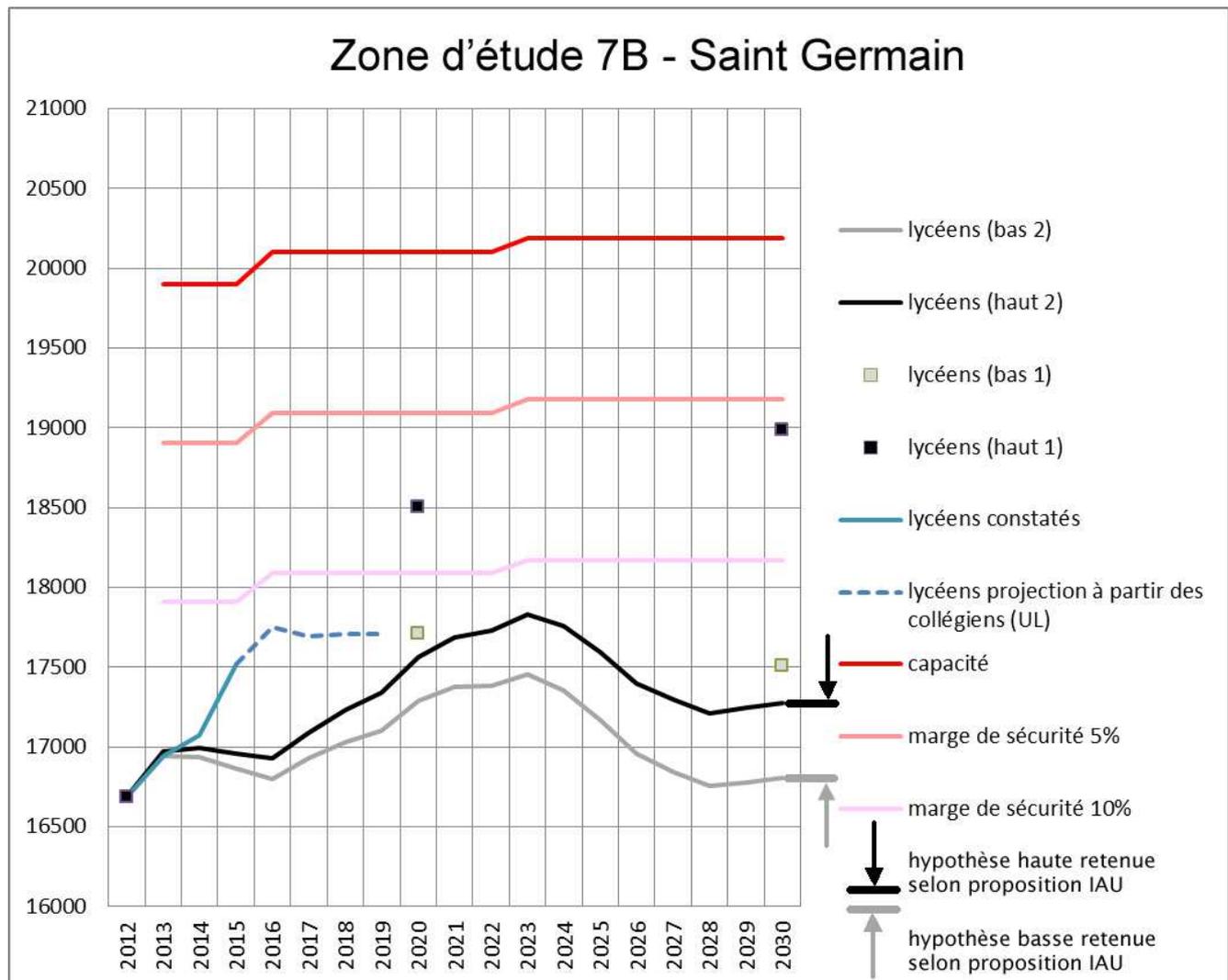
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	20 188	16 811 <i>Scénario 2</i>	2 368	1 358
Hypothèse haute		17 279 <i>Scénario 2</i>	1 900	890
Hypothèse de travail PPI		Aucun besoin global mais tension très localisée		

Le nombre de places est donc excédentaire dans tous les cas. Toutefois, on remarque depuis quelques années une pression très localisée sur les communes de Sartrouville et Carrières-sur-Seine, qui a conduit à implanter des bâtiments provisoires à Sartrouville (Evariste Galois) et au Vésinet (Alain). Cette pression est durable et devrait même s'amplifier.

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Les lycées Evariste Galois à Sartrouville et Les Pierres Vives à Carrières-sur-Seine offrent un potentiel foncier qui permettrait une extension.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

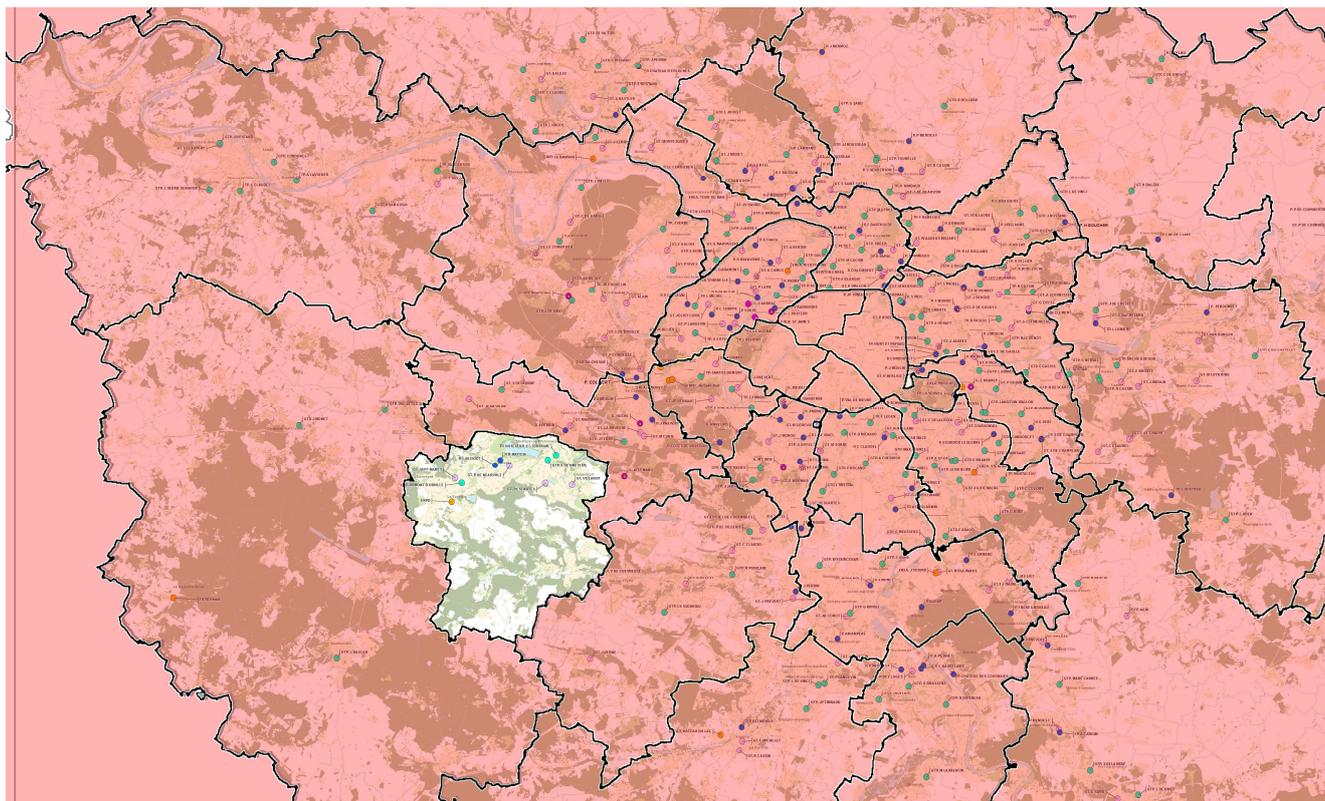
Dans cette zone, l'alerte est très localisée sur le district de Maisons-Laffitte, le reste de la zone ne présentant aucune difficulté.

### Conclusions :

Une extension de 800 places dans le district de Maisons-Laffitte est nécessaire.

Ainsi, une première extension de 600 places pourrait être réalisée au lycée Les Pierres Vives à Carrières-sur-Seine, dont 400 places nouvelles et 200 permettant la résorption des bâtiments démontables installés au Vésinet et à Sartrouville.

## Zone d'étude 8A – Saint Quentin



### Description :

Dans le secteur de Saint-Quentin, la démographie est très stable. Les lycées disposent globalement de places vacantes.

### ZONE D'ETUDE 8A – SAINT QUENTIN

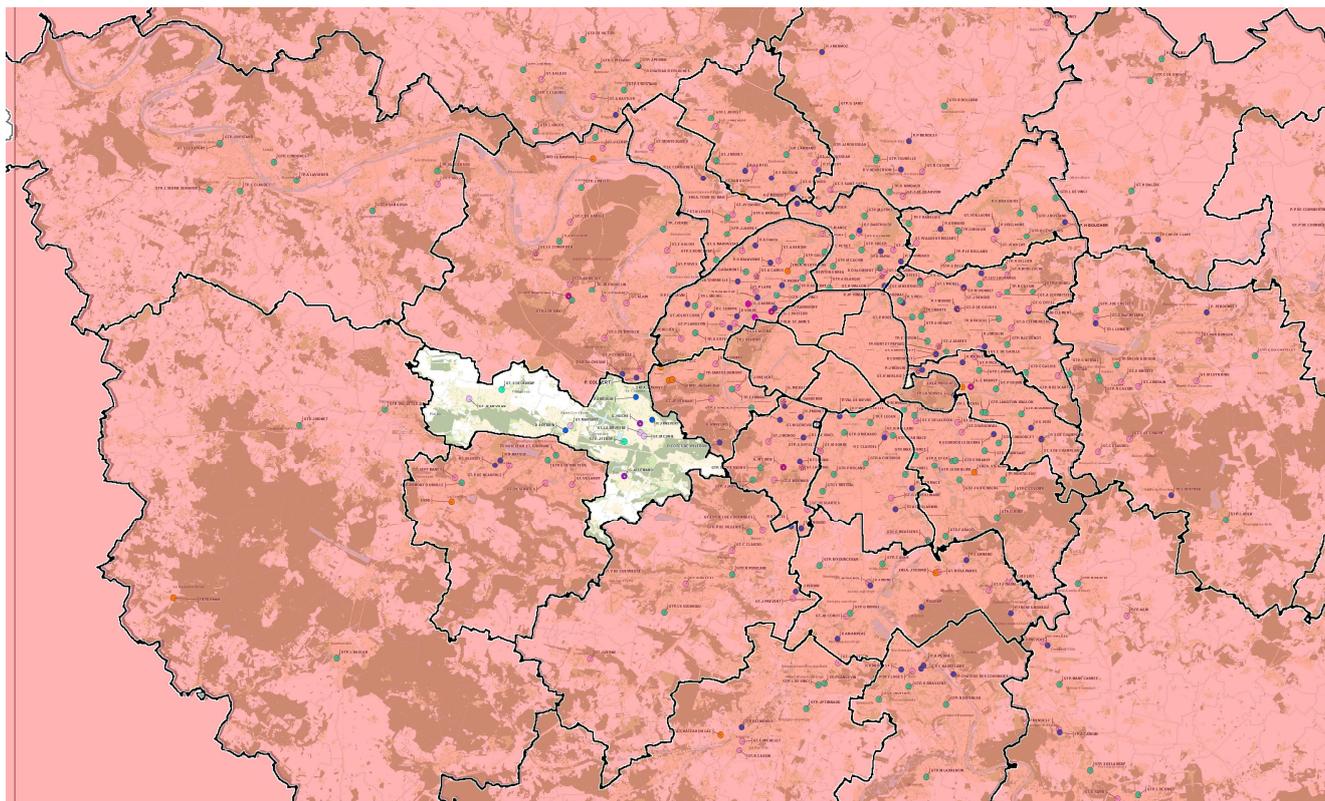
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	8 251	6 022 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	1 816	1 404
Hypothèse haute		6 516 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	1 322	910
Hypothèse de travail PPI			Aucune place à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée Dumont d'Urville à Maurepas dispose d'un foncier permettant, le cas échéant, une extension.



## Zone d'étude 8B – Versailles Plaisir



### Description :

Dans cette zone, la démographie est relativement stable, mais on observe de fortes disparités entre les lycées de Versailles et ceux du reste de la zone.

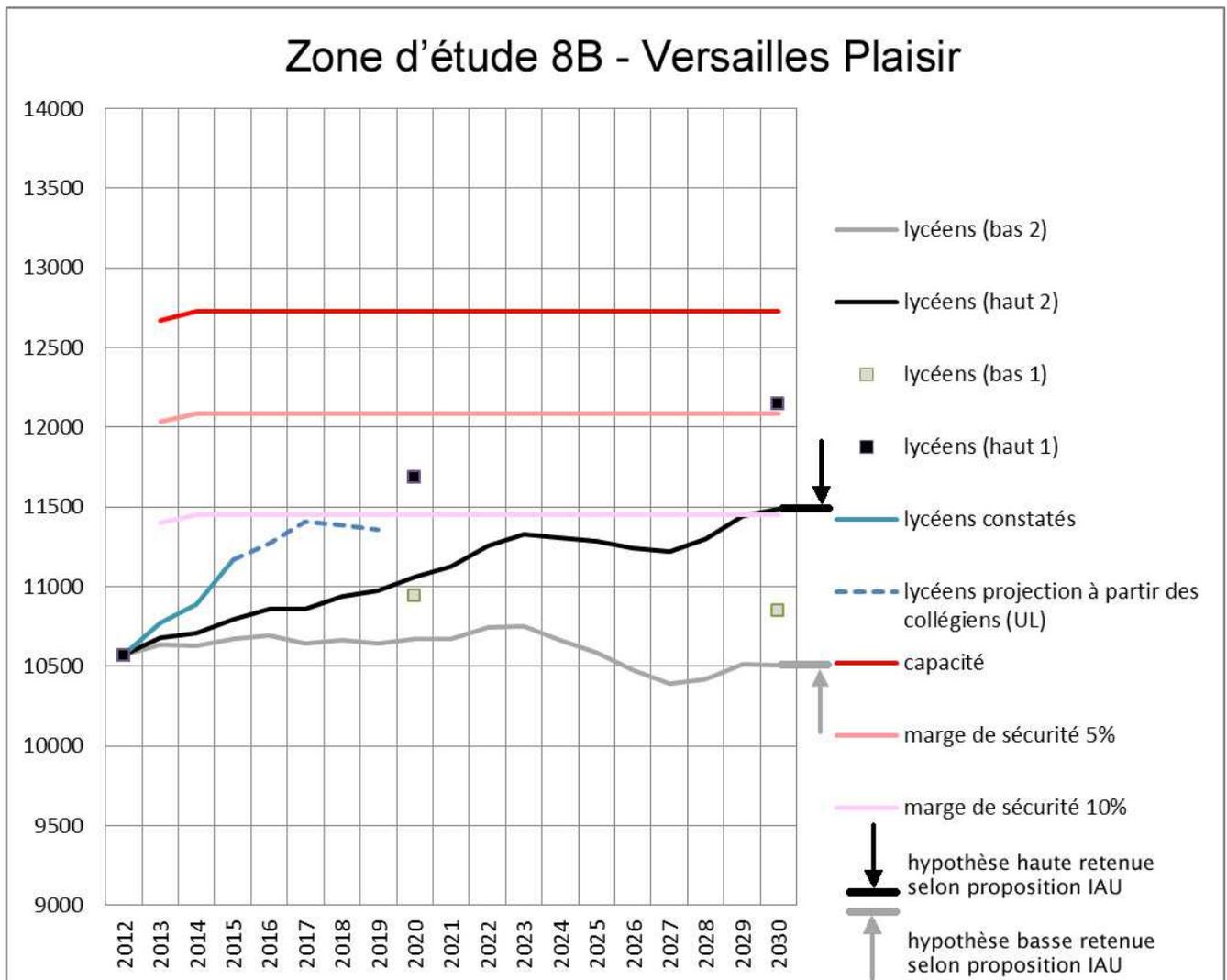
### ZONE D'ETUDE 8B – VERSAILLES PLAISIR

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	12 725	10 507 <i>Scénario 2</i>	1 582	946
Hypothèse haute		11 485 <i>Scénario 2</i>	604	-32
Hypothèse de travail PPI			Aucune place à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

La reconstruction du lycée Jules Ferry de Versailles peut être l'occasion, le cas échéant, de revoir sa capacité à la hausse.

## Evolution dans le temps



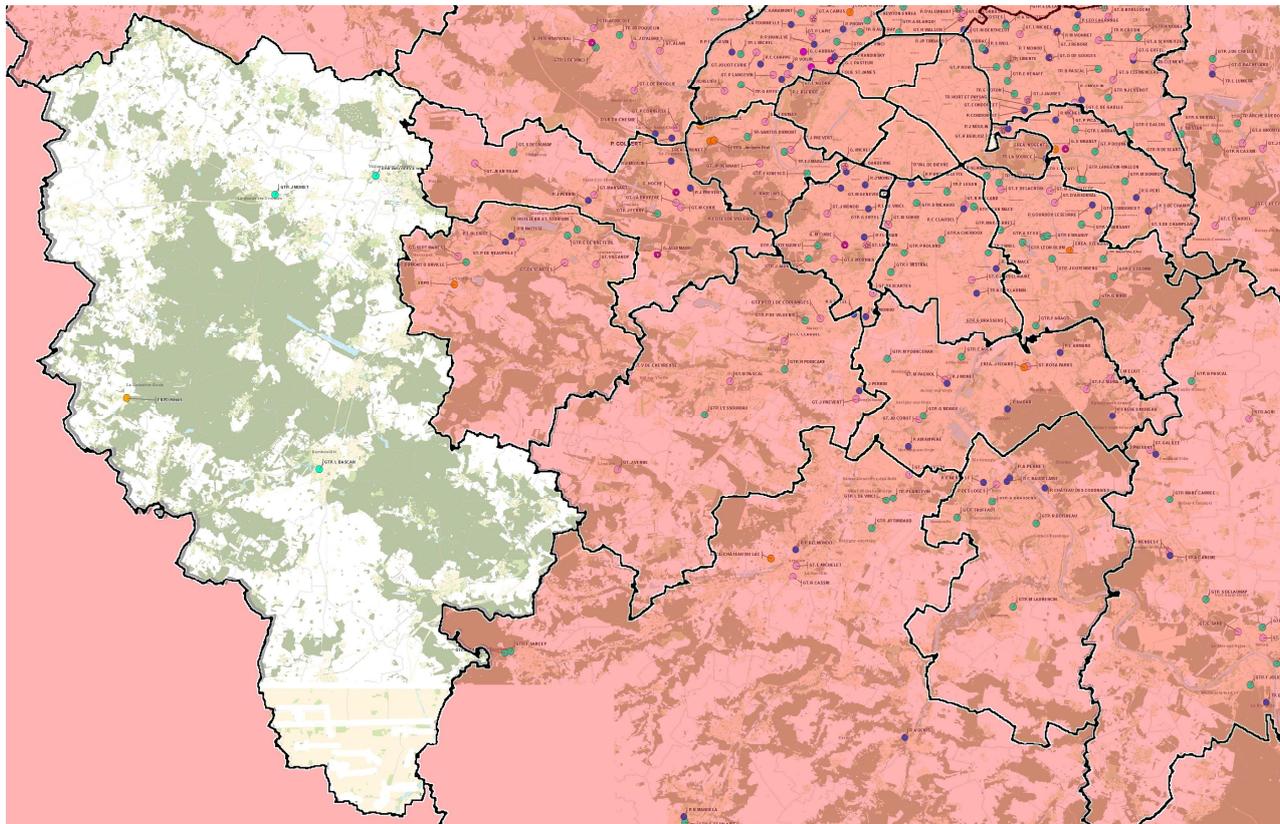
### Interprétation du graphique :

Les prévisions démographiques montrent des évolutions assez divergentes selon les hypothèses. Mais la capacité globale des lycées de la zone permet d'absorber les effectifs, quelle que soit l'hypothèse retenue.

### Conclusions :

La forte attractivité des grands lycées de Versailles crée une disparité de recrutement dans la zone. Il est toutefois envisagé une légère extension de 300 places à l'occasion de la reconstruction du lycée Jules Ferry afin de répondre à la demande sociale.

## Zone d'étude 8C – Ouest Yvelines Rambouillet



### Description :

Dans le secteur ouest Yvelines – Rambouillet, le nombre de naissances décalées de 15 à 18 ans augmente légèrement en milieu de période, pour diminuer à l'horizon 2029. La construction de logements attendue est proche de celle réalisée récemment.

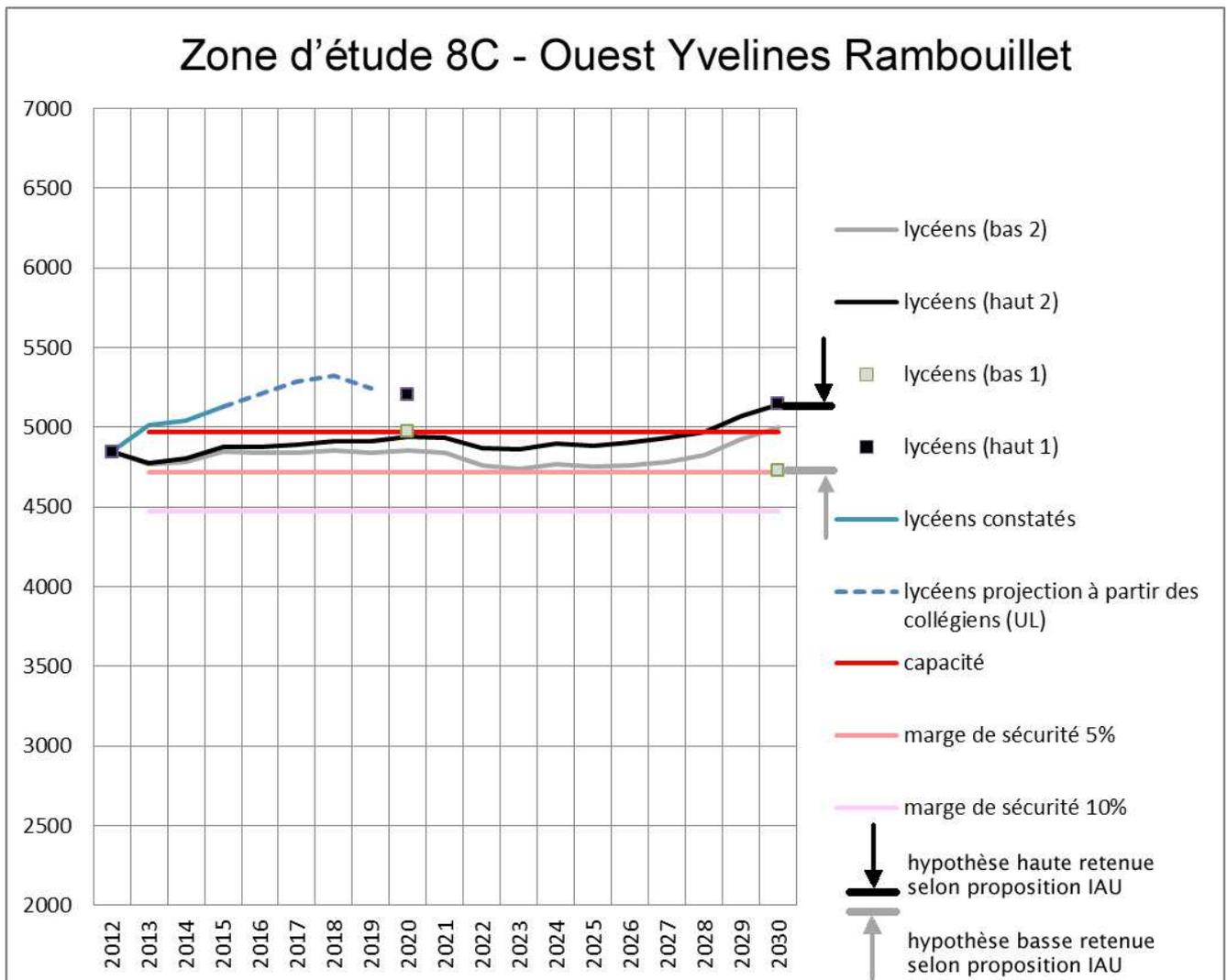
### ZONE D'ETUDE 8C - OUEST YVELINES RAMBOUILLET

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	4 970	4 730 <i>Scénario 1</i>	-8	-257
Hypothèse haute		5 142 <i>Scénario 2</i>	-421	-669
Hypothèse de travail PPI			Aucune place à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée Louis Bascan à Rambouillet peut accueillir davantage d'élèves, sous réserve d'une amélioration du service de restauration.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

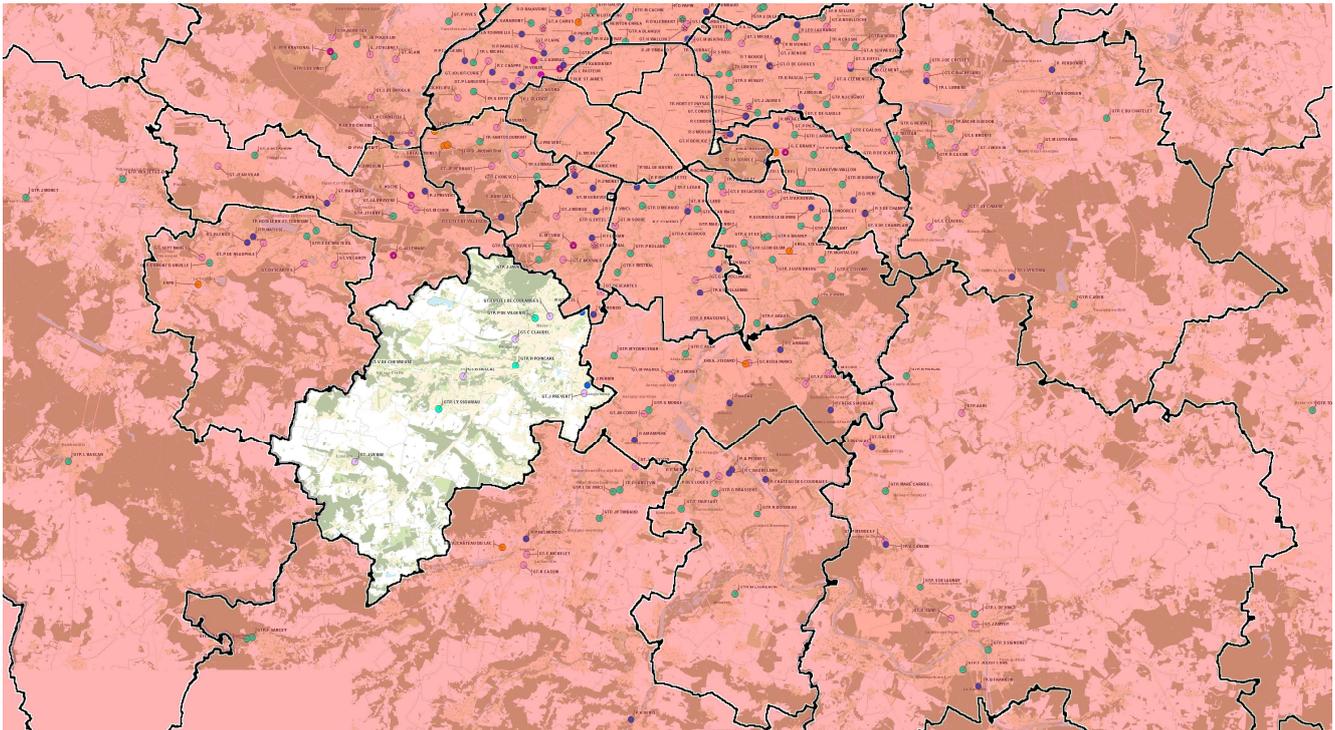
Les lycées de cette zone sont bien remplis, et la tension devrait perdurer sans aggravation majeure. Des solutions doivent toutefois être dégagées pour améliorer l'accueil des lycéens.

### Conclusions :

Cette zone présente deux particularités : une très grande étendue avec une répartition assez diffuse des besoins sur le territoire, et un très petit nombre de lycées (3 + 1 ERPD).

La stratégie proposée est d'une part de retrouver la capacité du lycée Louis Bascan de Rambouillet, en complétant les opérations réalisées sur le service de restauration ; la capacité du lycée avait dû être baissée à cause des dysfonctionnements de la demi-pension. D'autre part, il est proposé d'affecter les élèves résidant à mi-chemin entre le secteur de Saint-Quentin-en-Yvelines et Rambouillet (commune des Essarts-le-Roi et limitrophes) vers les lycées de Maurepas, qui offrent de nombreuses places vacantes.

## Zone d'étude 9A – Saclay



### Description :

Dans le secteur de Saclay, les naissances décalées de 15 à 18 ans sont stables. Pourtant, l'évolution du nombre de jeunes suivrait plutôt les scénarios volontaristes étant donné que les données de construction de logement, collectées auprès des communes du secteur, s'approchent de l'hypothèse haute. La poussée démographique du secteur touchera la zone d'Orsay – Palaiseau – Massy. Elle est liée à l'aménagement du plateau de Saclay, piloté par l'EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement de Paris – Saclay).

### ZONE D'ETUDE 9A - SACLAY

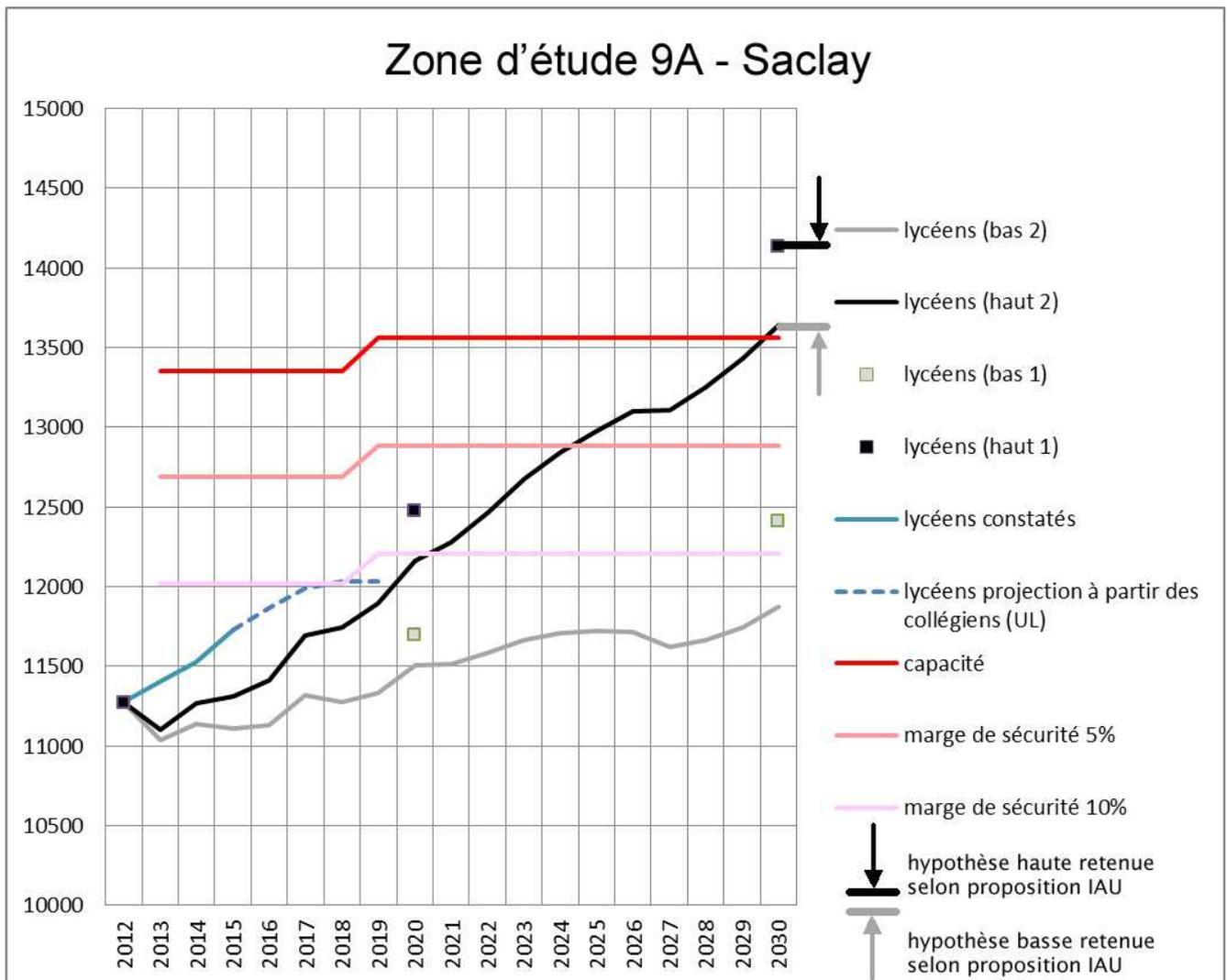
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	13 565	13 644 <i>Scénario 2 hyp. Haute</i>	-757	-1 436
Hypothèse haute		14 137 <i>Scénario 1 hyp. Haute</i>	-1 250	-1 929
Hypothèse de travail PPI			1200 à 2000 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Lycée Camille Claudel Palaiseau, + 400 places, extension envisageable.

Lycée Poincaré Palaiseau, + 400 places, extension nécessitant une légère reprise de l'organisation du site.

## Evolution dans le temps



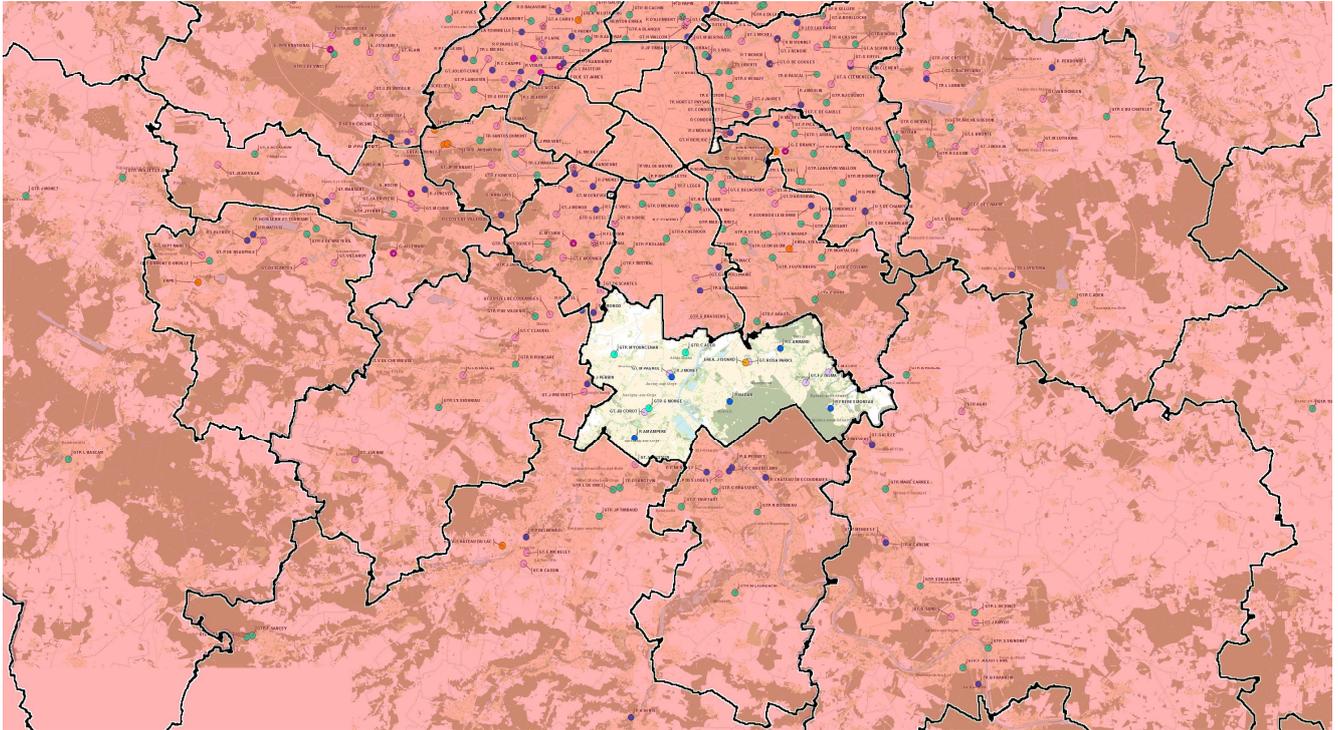
### Interprétation du graphique :

Dans cette zone, ce sont les constructions de logements et non les naissances qui conditionnent l'évolution des effectifs. Aussi, l'IAU préconise de ne s'intéresser qu'aux courbes les plus fortes. Ces hypothèses hautes laissent craindre un besoin à moyen terme, pour lequel une individualisation serait urgente.

### Conclusions :

Le choix de la stratégie à suivre est directement lié à l'évaluation du risque de voir se concrétiser l'hypothèse haute. Il convient donc d'engager en priorité la construction d'un lycée neuf de 1200 places, et de conserver la possibilité d'étendre les lycées de Palaiseau pour compléter l'offre, selon les besoins.

## Zone d'étude 9B – Nord Essonne



### Description :

Dans le secteur nord de l'Essonne, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent sensiblement. La construction de logements attendue est proche de la construction réalisée récemment.

### ZONE D'ETUDE 9B - NORD ESSONNE

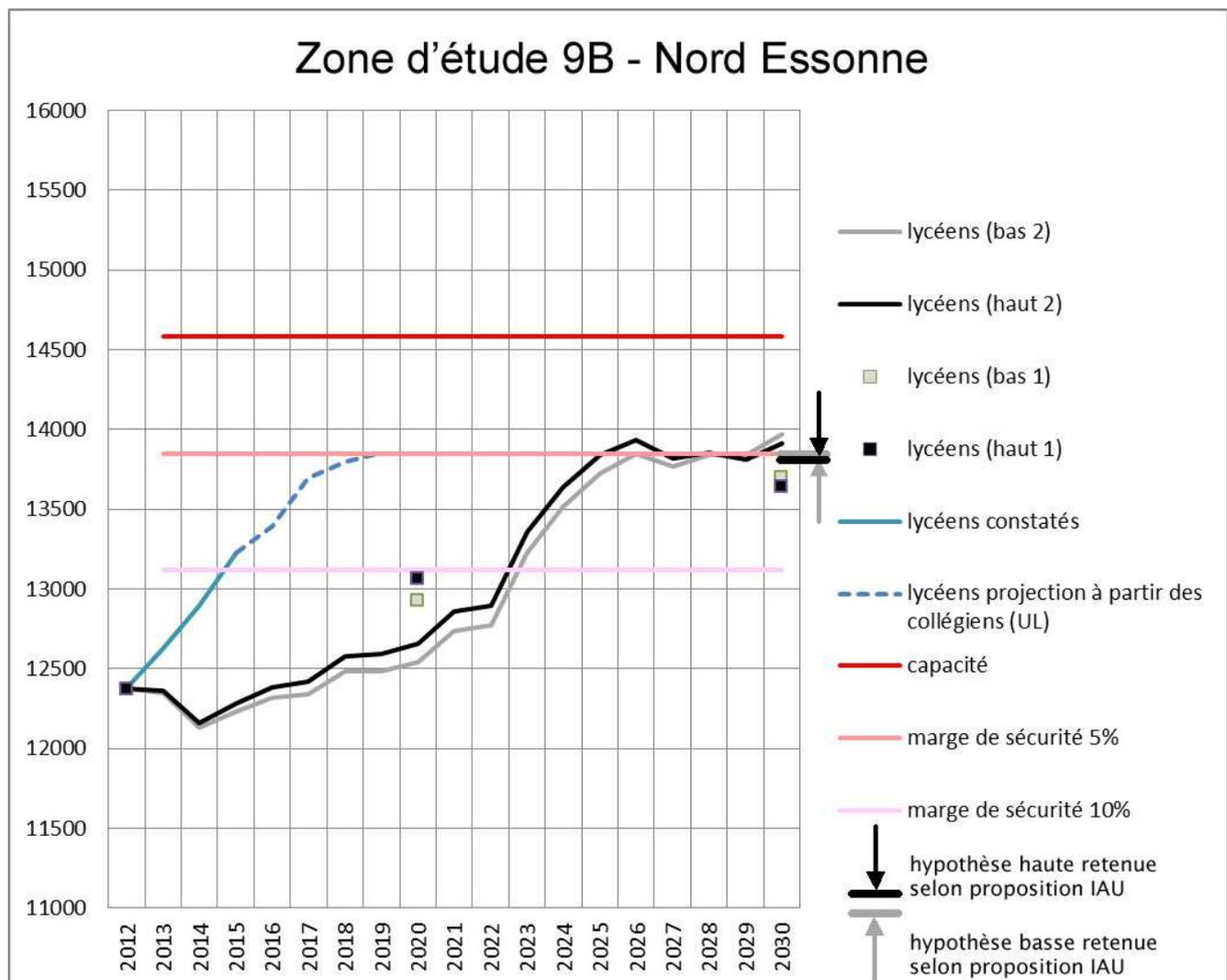
	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	14 581	13 836	16	-713
Hypothèse haute		13 779	73	-656
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>600 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée Rosa Parks à Montgeron offre un foncier intéressant, mais il accueille déjà plus de 2500 élèves, et il n'est pas pertinent de l'étendre.

Le lycée professionnel Nadar à Draveil présente un potentiel qui permettrait une extension de 600 places en enseignement général, ce qui le transformerait en lycée polyvalent.

## Evolution dans le temps



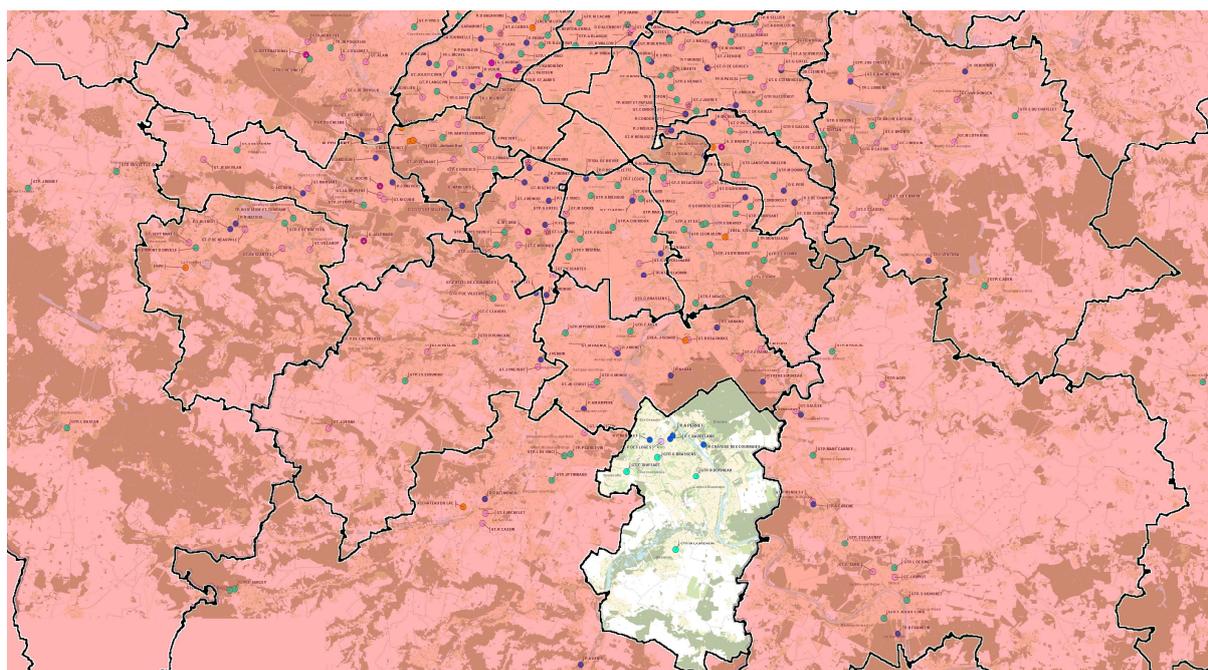
### Interprétation du graphique :

La courbe d'évolution des effectifs sur le long terme montre une évolution positive jusqu'en 2026, puis une stabilisation. Toutefois, l'examen des effectifs constatés montre une augmentation supérieure à cette prévision. Il est nécessaire d'envisager rapidement une extension de 600 places, qui permettrait de retrouver une marge de 10% de places.

### Conclusions :

Une extension est retenue au lycée Nadar à Draveil de 600 places, sur la rive droite de la Seine. Mais il conviendra de rechercher une solution supplémentaire pour une extension de 500 places sur la rive gauche, au cas où les taux de conversion des 15-18 ans en lycéens poursuivraient leur hausse.

## Zone d'étude 10A – Evry – Corbeil rive gauche



### Description :

Dans le secteur Corbeil Evry RER D Rive Gauche, les naissances décalées de 15 à 18 ans augmentent sensiblement à l'horizon 2029. Les constructions de logements attendues sont également supérieures aux constructions réalisées récemment. Après avoir décru entre 2006 et 2012, le nombre de jeunes devrait augmenter dans ce secteur.

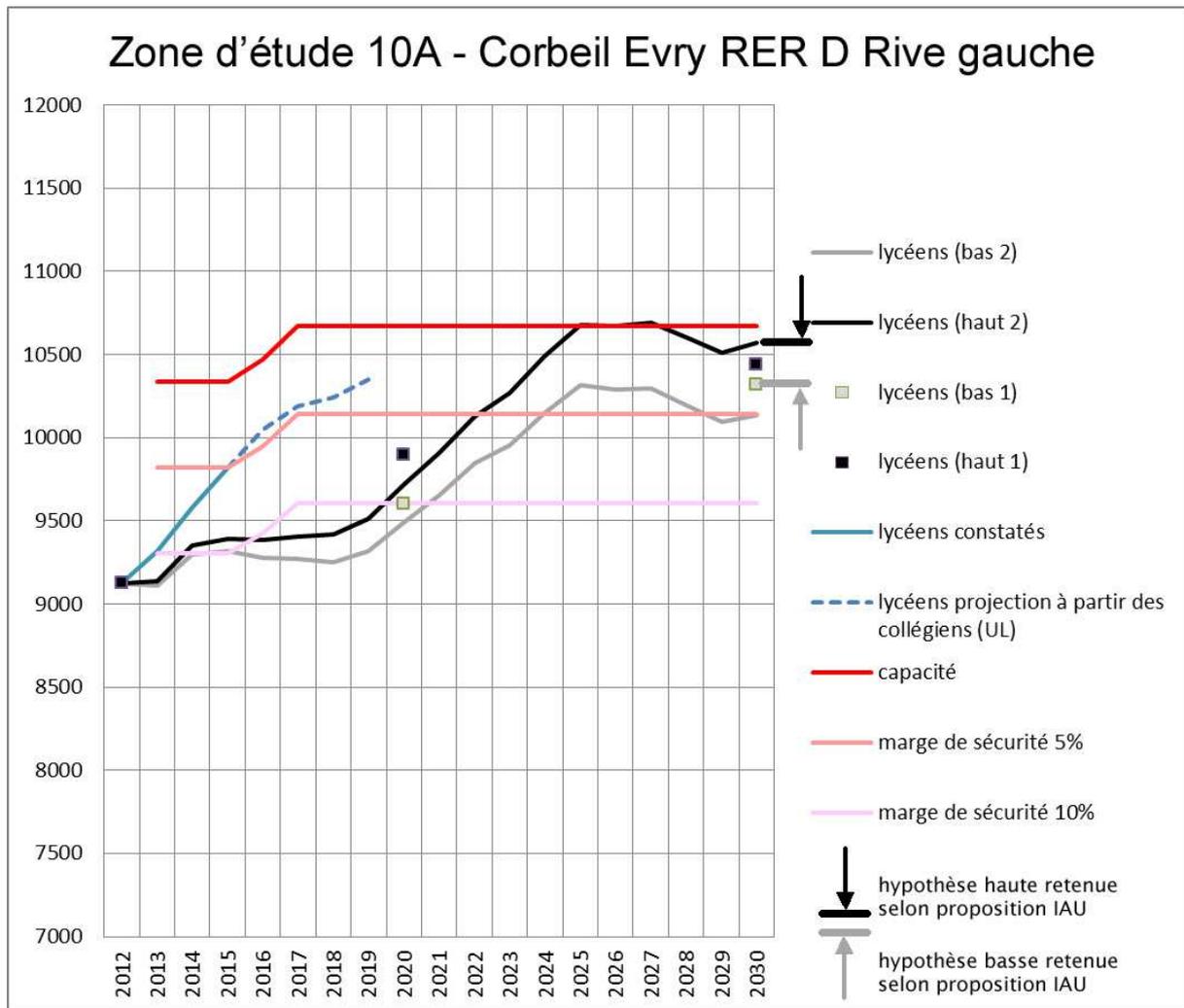
### ZONE D'ETUDE 10A - EVRY CORBEIL RIVE GAUCHE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	10 673	10 321 <i>Scénario 1</i>	-182	-715
Hypothèse haute		10 574 <i>Scénario 2</i>	-435	-968
Hypothèse de travail PPI			600 à 1000 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Le lycée professionnel Pierre Mendès-France à Ris-Orangis fait l'objet d'une opération d'extension et rénovation, qui le transformera en lycée polyvalent et augmentera sa capacité de 600 places d'enseignement général.

Le lycée professionnel hôtelier d'Etioilles et le lycée Georges Brassens de Courcouronnes présentent un foncier permettant une éventuelle extension.

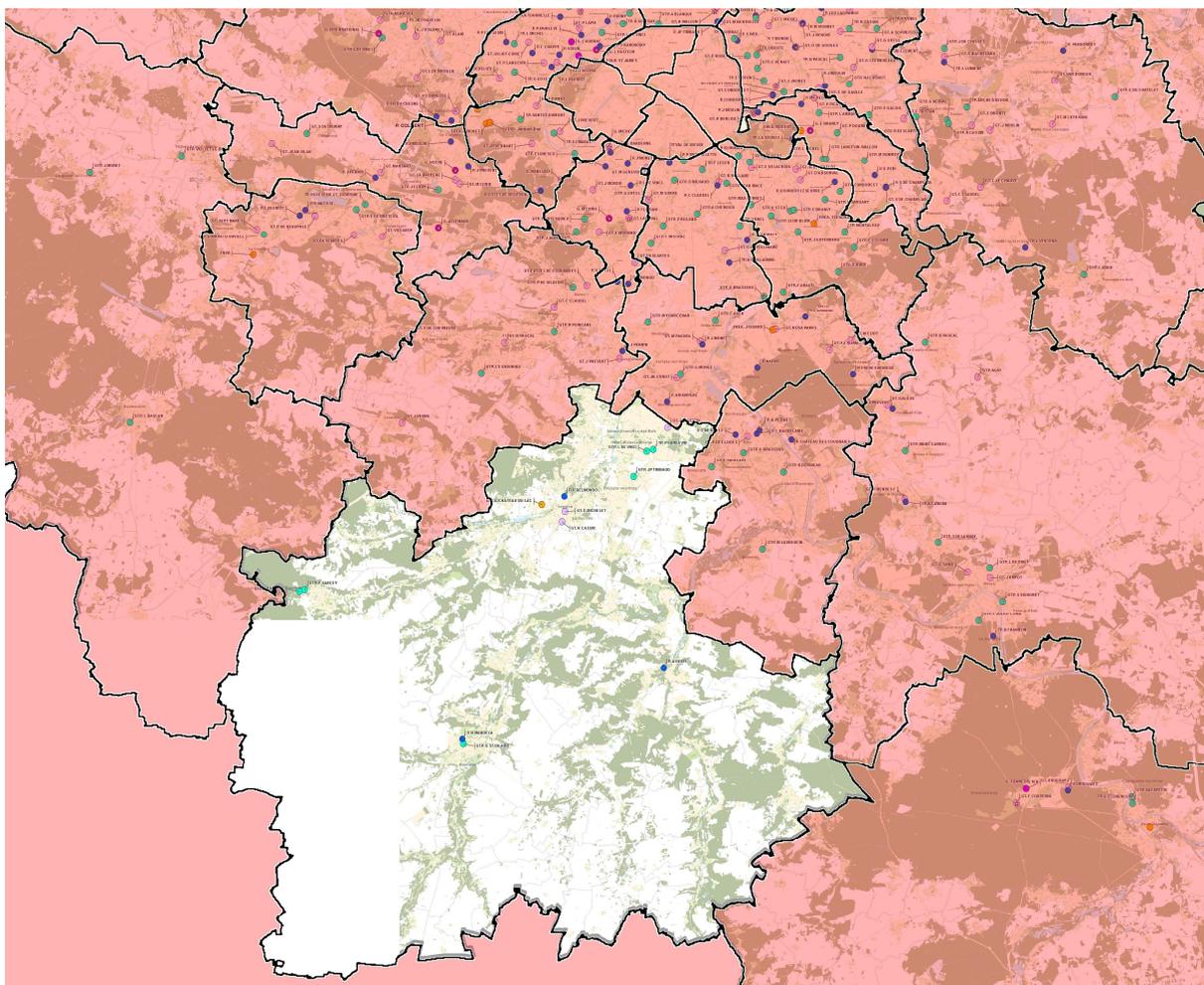
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

La courbe des effectifs constatés en collège montre une accélération par rapport aux prévisions de l'IAU. Malgré la livraison de l'extension de Cerny prévue pour 2017, il existe un risque important que l'extension du lycée de Ris-Orangis ne suffise pas à l'horizon 2025. Il convient donc de rechercher des solutions complémentaires.

**Conclusions :**

L'extension du lycée Pierre Mendès France, votée en juillet 2016, permettra de créer 600 places nouvelles dans le secteur. Afin de compléter l'offre, le lycée Georges Brassens de Courcouronnes est proposé pour une extension de 400 places.

## Zone d'étude 10B – Sud-Essonne



### Description :

Dans le secteur Sud-Essonne, les naissances décalées de 15 à 18 ans progressent sensiblement. Les constructions de logements attendues varient notablement selon le scénario. Les besoins dans le secteur sont relativement localisés autour d'Arpajon.

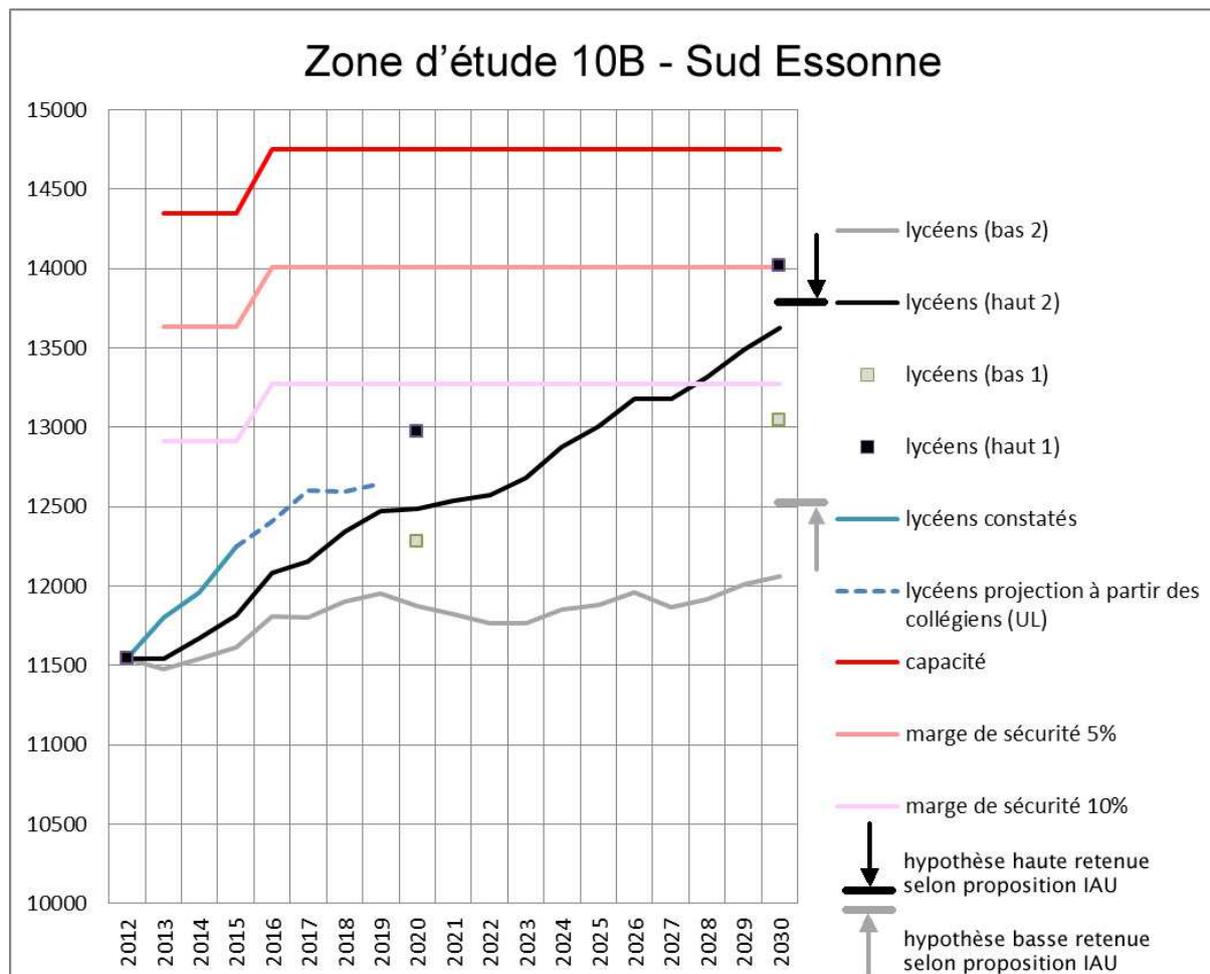
### ZONE D'ETUDE 10B - SUD-ESSONNE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	14 750	12 554 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	1 459	721
Hypothèse haute		13 823 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	190	-548
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>600 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

L'EREA d'Ollainville, proche d'Arpajon, et le lycée René Cassin à Arpajon présentent un foncier permettant une extension. Le lycée Jean-Pierre Timbaud à Brétigny et le lycée Albert Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois présentent une capacité résiduelle.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

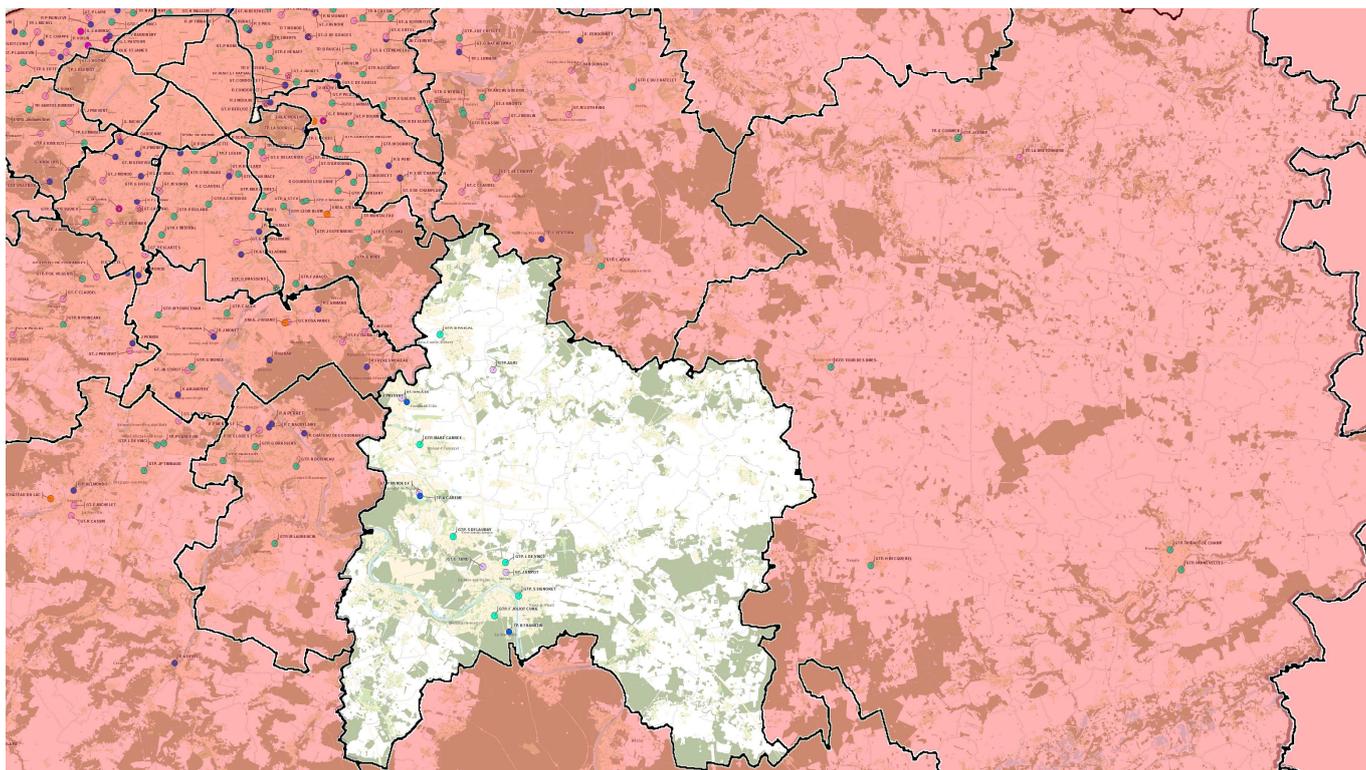
Au global, la courbe prévisionnelle des effectifs n'est pas alarmante. Toutefois, il convient de considérer l'étendue de cette zone d'étude, où une capacité résiduelle peut se situer loin d'une zone de tension. Aussi, le secteur d'Arpajon va nécessiter une légère extension qu'il convient d'examiner.

### Conclusions :

L'étude de constructibilité des différents sites possibles a conclu au choix du lycée René Cassin d'Arpajon pour une extension. Ce lycée est en effet très sollicité, il manque actuellement d'environ 200 places. La livraison de l'extension de Cerny devrait le délester de 200 élèves. Mais sur le plus long terme, il convient d'y envisager une extension de 500 places.

Par ailleurs, il faut travailler à l'affectation des élèves, les lycées de Ste-Genneviève-des-Bois et de Brétigny disposant encore de places.

## Zone d'étude 11A – Melun-Sénart-Brie



### Description :

Dans le secteur de Melun-Sénart Brie comme ailleurs en Seine-et-Marne, le nombre de jeunes est supérieur aux naissances ayant eu lieu 15 à 18 ans avant. Toutefois, les deux courbes tendent à se rapprocher. A l'horizon 2030, la construction attendue reste proche de la construction récente.

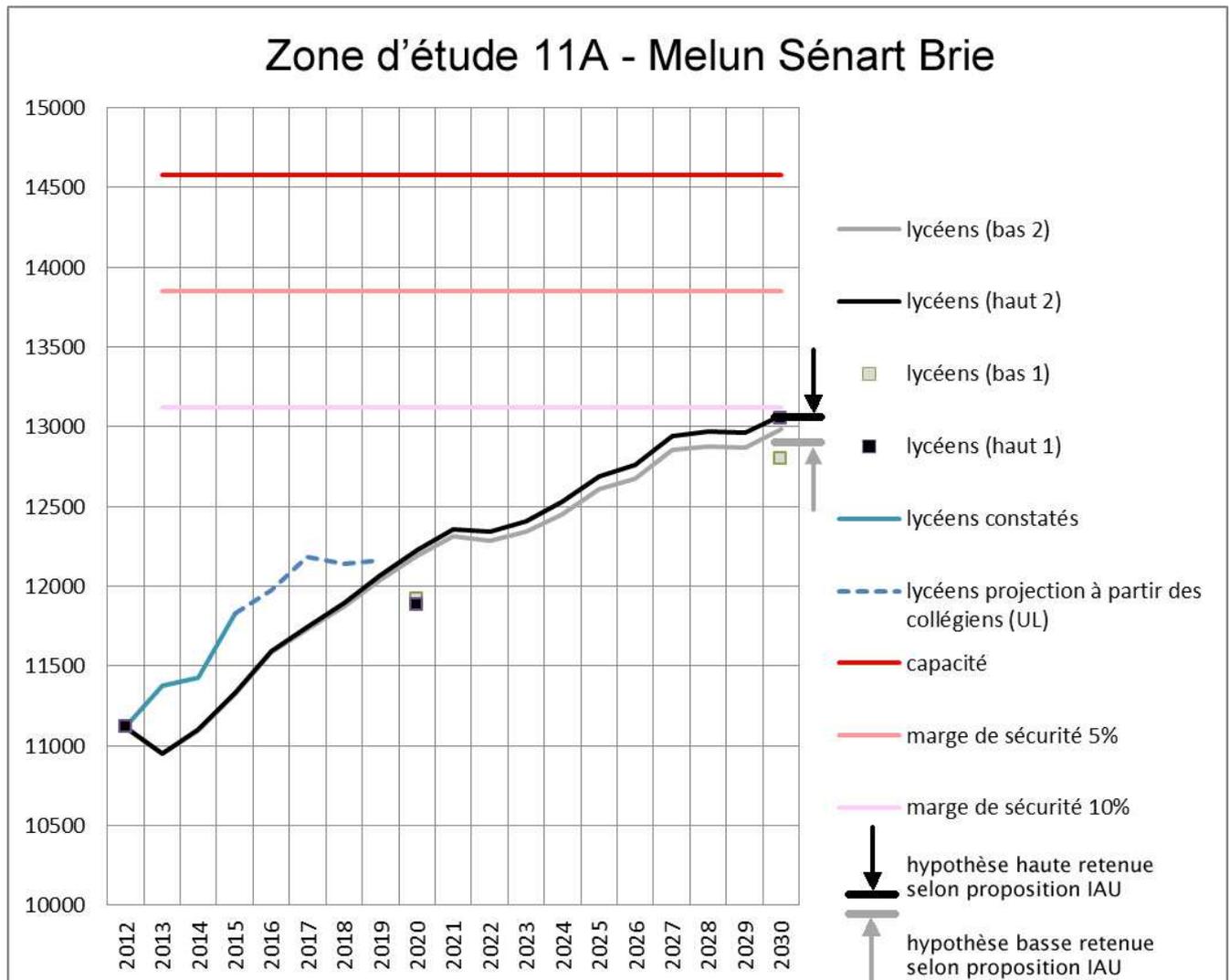
### ZONE D'ETUDE 11A - MELUN-SENART-BRIE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	14 582	12 893 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	960	231
Hypothèse haute		13 065 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	788	59
Hypothèse de travail PPI			Pas de besoin	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Capacité de la zone : 14 582 élèves.

## Evolution dans le temps



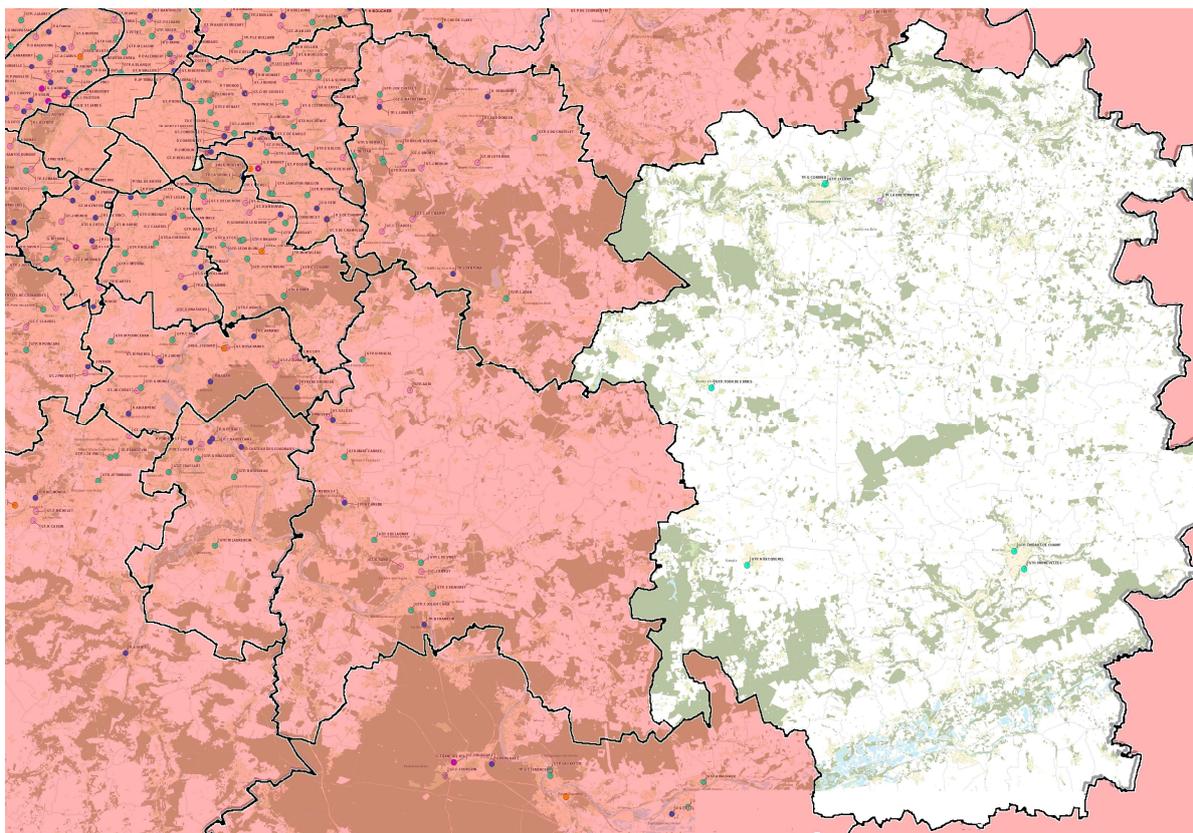
### Interprétation du graphique :

Cette zone ne présente pas de tension majeure, et elle conserve une marge de sécurité d'environ 10% dans les deux hypothèses d'évolution démographique.

### Conclusions :

Il s'agit de mieux utiliser le patrimoine des lycées dans ce secteur. Ainsi, l'essentiel des places libres se concentre sur G. Sand au Mée-sur-Seine, lycée très faiblement sollicité (850 places vacantes sur une capacité totale de 1350 places). Un travail doit être mené avec l'Etat sur les affectations du secteur et avec le STIF pour améliorer sa desserte.

## Zone d'étude 11B – Est Seine et Marne



### Description :

Dans le secteur Est de la Seine-et-Marne, le nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans resterait supérieur aux naissances ayant eu lieu 15 à 18 ans plus tôt, signe d'un territoire excédentaire en ce qui concerne les migrations résidentielles. Toutefois, l'écart entre le nombre de jeunes et les naissances 15 à 18 ans plus tôt se réduirait sensiblement.

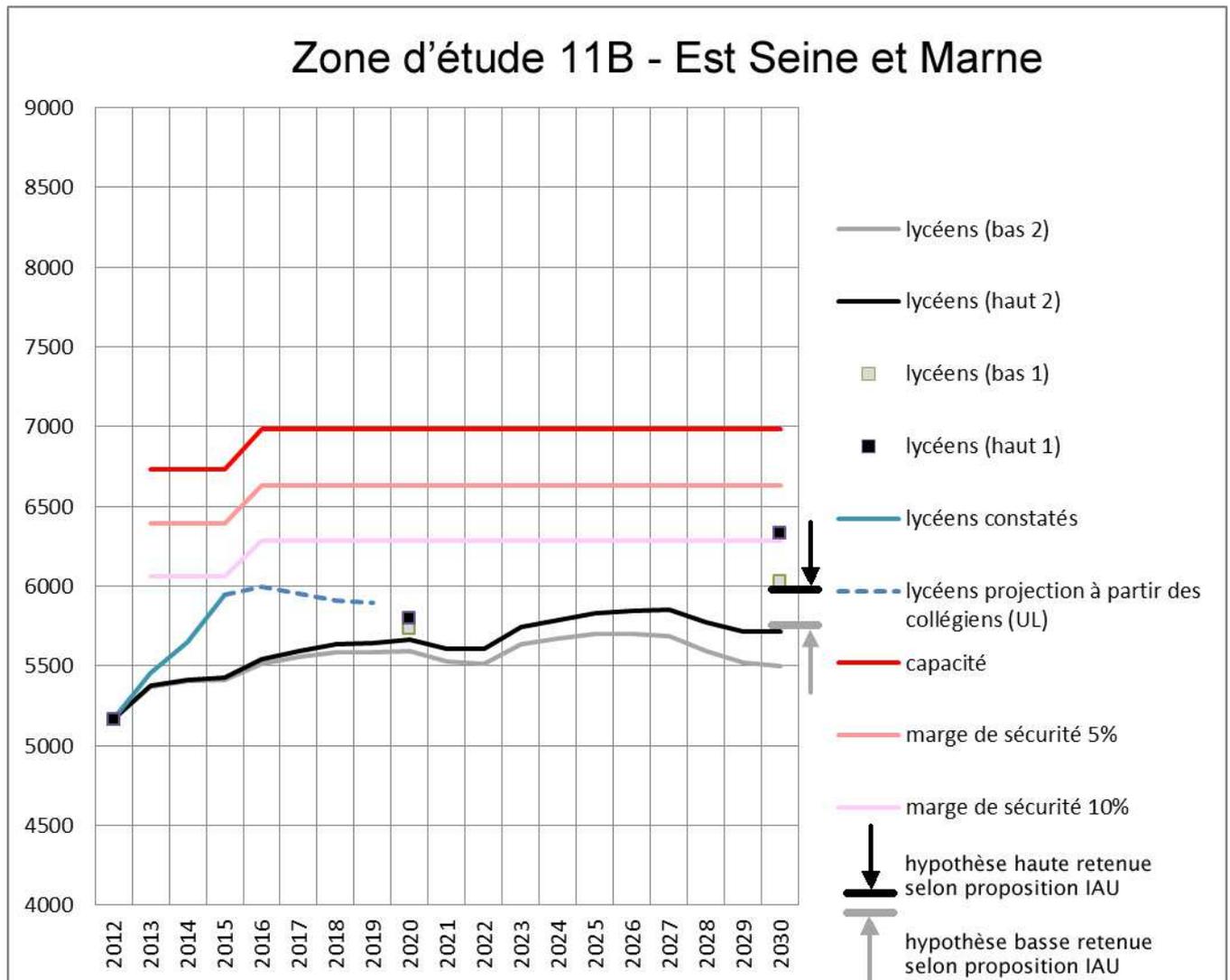
Les constructions dans le scénario bas restent à un niveau proche des constructions réalisées entre 2001 et 2011 et elles progressent sensiblement dans le scénario haut.

### ZONE D'ETUDE 11B - EST SEINE-ET-MARNE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	6 984	5 765	870	521
Hypothèse haute		6 024	611	262
Hypothèse de travail PPI			Extension de 400 places	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Les lycées Henri Becquerel à Nangis et La Tour des Dames à Rozay présentent un foncier susceptible d'accueillir une seconde tranche. L'un comme l'autre possèdent de nombreuses salles en bâtiments provisoires.

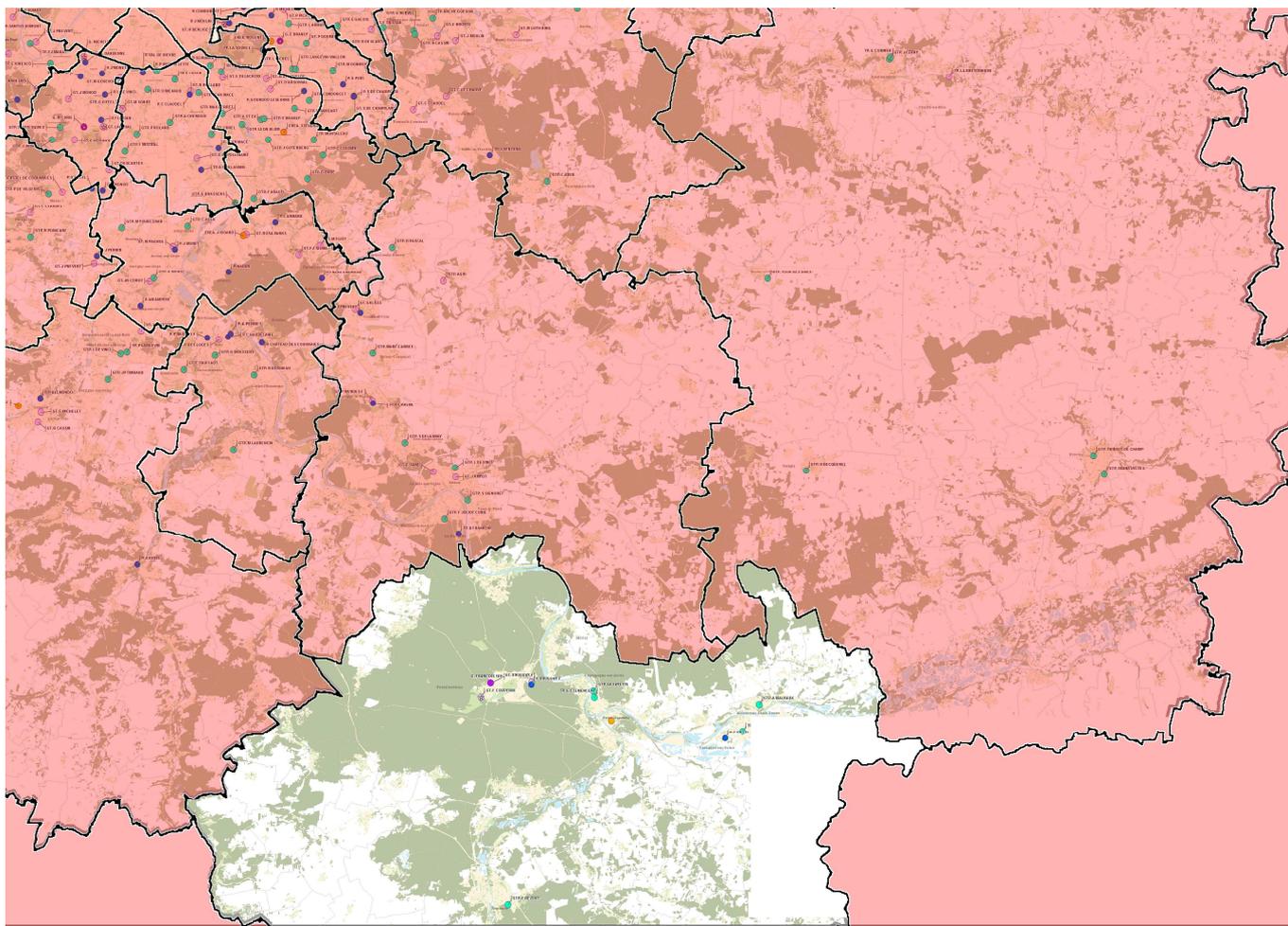
**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Cette zone d'étude ne présente pas de tension majeure, et elle conserve une marge de sécurité largement au-dessus de 10% dans les deux hypothèses d'évolution démographique.

**Conclusions :**

Le secteur bougerait finalement peu et dans sa globalité ne dépasserait pas ses capacités. Cependant, considérer toute la brique est erroné car les distances sont assez importantes et certains lycées fonctionnent avec des bâtiments démontables. Ainsi, une extension de 400 places à Henri Becquerel à Nangis (actuellement PPL 850 dont 200 grâce aux bâtiments démontables) paraît justifiée pour répondre aux besoins de ce secteur.

## Zone d'étude 11C – Sud Seine et Marne



### Description :

Dans le secteur Sud de la Seine-et-Marne, le nombre de jeunes âgés de 15 à 18 ans resterait supérieur aux naissances ayant eu lieu 15 à 18 ans plus tôt, signe d'un territoire excédentaire en ce qui concerne les migrations résidentielles.

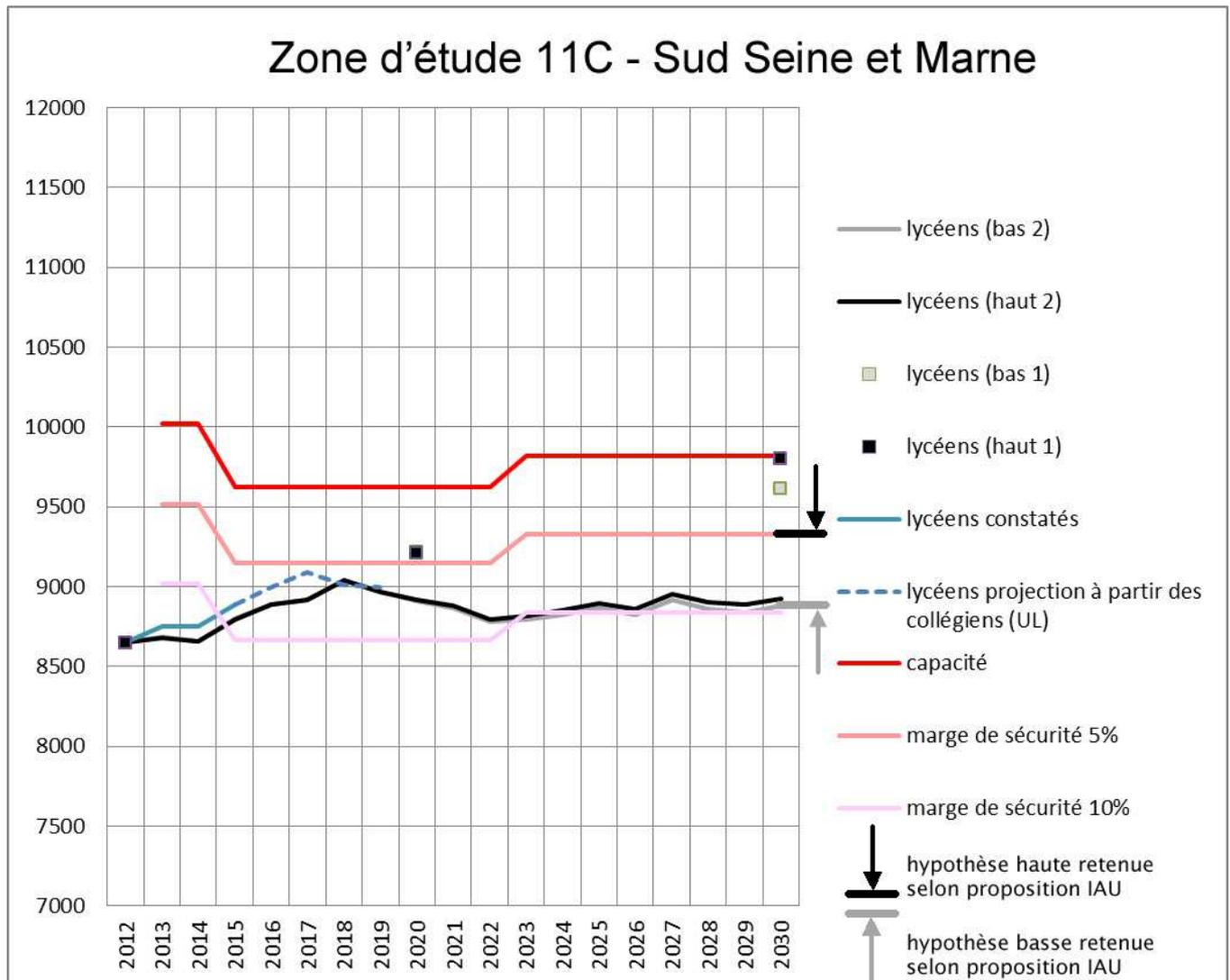
### ZONE D'ETUDE 11C - SUD SEINE-ET-MARNE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	9 818	8 880 <i>Scénario 2</i>	447	-44
Hypothèse haute		9 363 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	-36	-527
Hypothèse de travail PPI			550 places à créer	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

La récupération des locaux du collège de Couperin à Fontainebleau permettra une augmentation de 500 places. Par ailleurs, le lycée Uruguay France à Avon, qui fait l'objet d'une opération de restructuration partielle, présente un potentiel.

## Evolution dans le temps



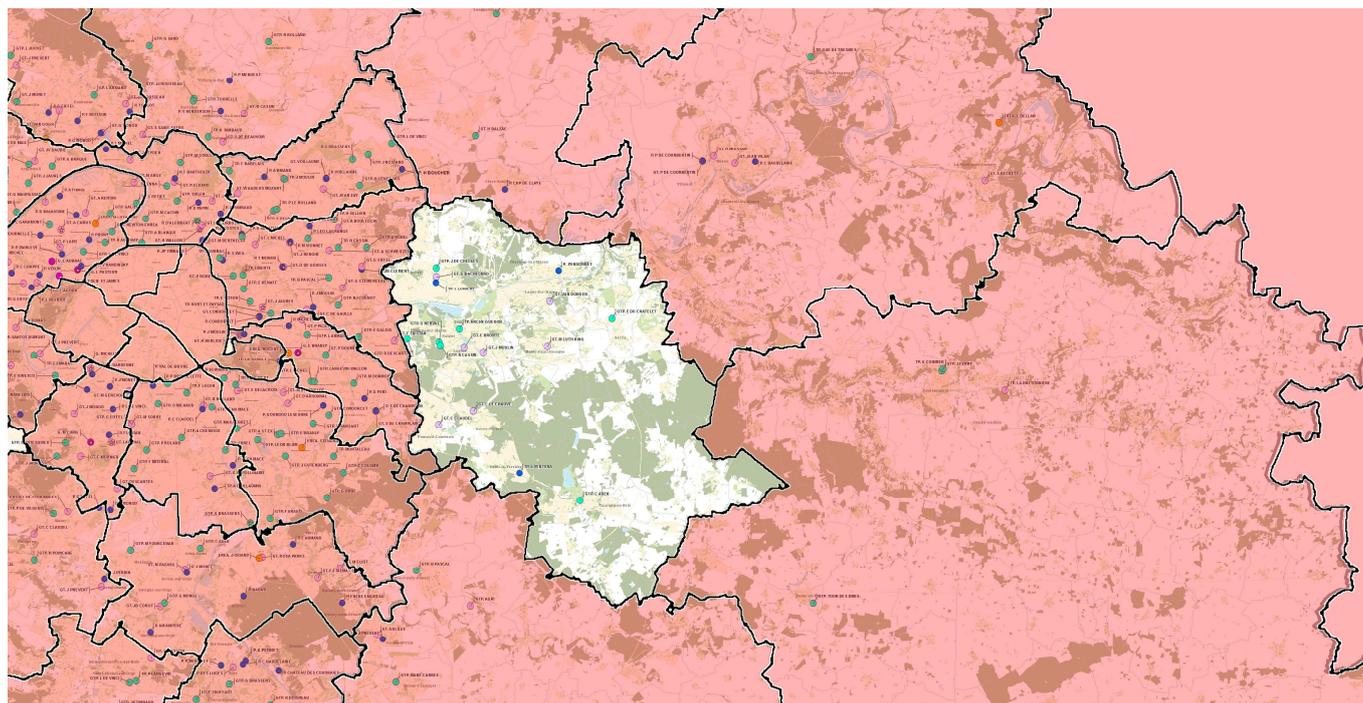
### Interprétation du graphique :

Les lycées du secteur sont assez sollicités mais la croissance démographique devrait se stabiliser. Si l'hypothèse basse d'évolution démographique frôle la marge de sécurité des 10%, en revanche l'hypothèse haute laisse craindre un besoin à moyen terme (avec une marge de 10% de places libres, ce sont 550 places qui manqueraient en 2030) qui nécessiterait une intervention dans le secteur.

### Conclusions :

La récupération et l'aménagement des locaux du collège Couperin à Fontainebleau devraient permettre de faire face à cette croissance (environ 500 places).

## Zone d'étude 12A – Marne la Vallée - Chelles - Roissy en Brie



### Description :

Dans le secteur de Marne-la-Vallée, la construction de logements diminue légèrement dans le scénario bas tandis qu'elle se maintient à un niveau élevé dans le scénario haut. Par ailleurs, les naissances observées 15 à 18 ans plus tôt tendent à ralentir en fin de période. Toutefois, la démographie est globalement à la hausse et nécessite, localement, des investissements complémentaires.

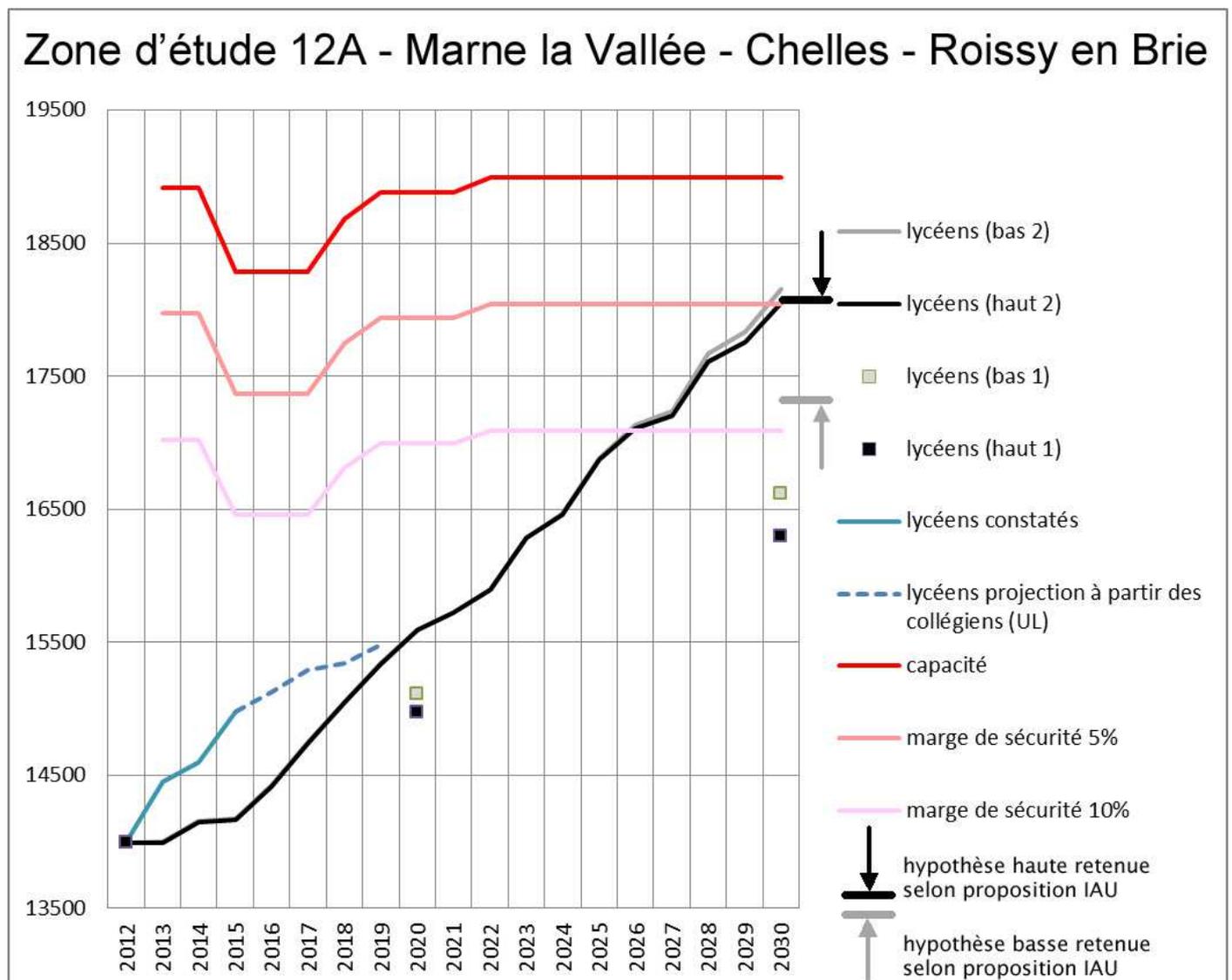
### ZONE D'ETUDE 12A - MARNE LA VALLEE - CHELLES - ROISSY EN BRIE

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	18 992	17 389 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	653	-296
Hypothèse haute		18 052 <i>Scénario 2</i>	-10	-959
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>1200 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

La seconde tranche d'Emilie du Chatelet à Serris sera livrée en décembre 2017.  
Le département a proposé les locaux d'un collège provisoire à Magny-le-Hongre.  
Le lycée professionnel Auguste Perdonnet à Thorigny-sur-Marne pourrait être transformé en lycée polyvalent.

## Evolution dans le temps



### Interprétation du graphique :

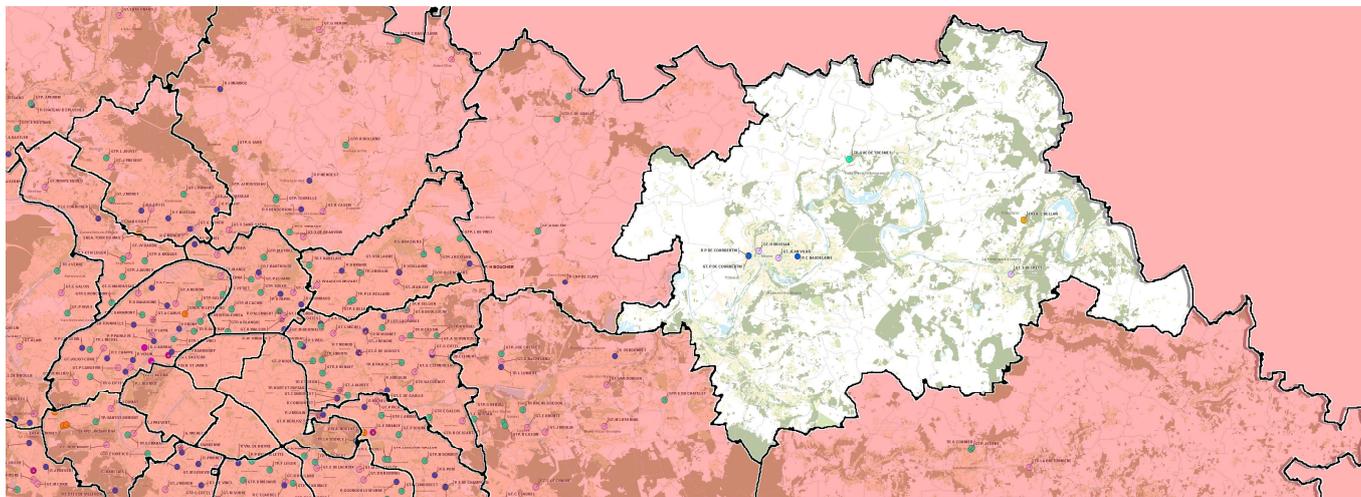
Les lycées du secteur sont assez sollicités et la croissance démographique devrait se poursuivre. Si l'hypothèse basse d'évolution démographique tend vers la marge de sécurité des 5%, en revanche l'hypothèse haute laisse craindre un besoin à moyen terme, pour lequel une individualisation serait indispensable.

### Conclusions :

Malgré la seconde tranche du lycée Emilie du Chatelet à Serris, la création d'un lycée 1200 places semble nécessaire dans le secteur Est de Marne-la-Vallée (évoqué déjà dans le rapport PPI 2012). Cette jauge confirmée de 1200 places rend caduque la transformation du lycée Auguste Perdonnet à Thorigny en lycée polyvalent, car le gain de places nouvelles en enseignement général serait nettement inférieur au besoin. Ce lycée neuf permettra aussi de scolariser des jeunes qui vont actuellement sur Meaux.

En attendant cette construction, le Conseil Départemental propose les locaux du collège provisoire de Magny-le-Hongre (600 collégiens, soit 500 lycéens) disponibles depuis septembre 2016. Cette piste est à retenir.

## Zone d'étude 12B – Meaux



### Description :

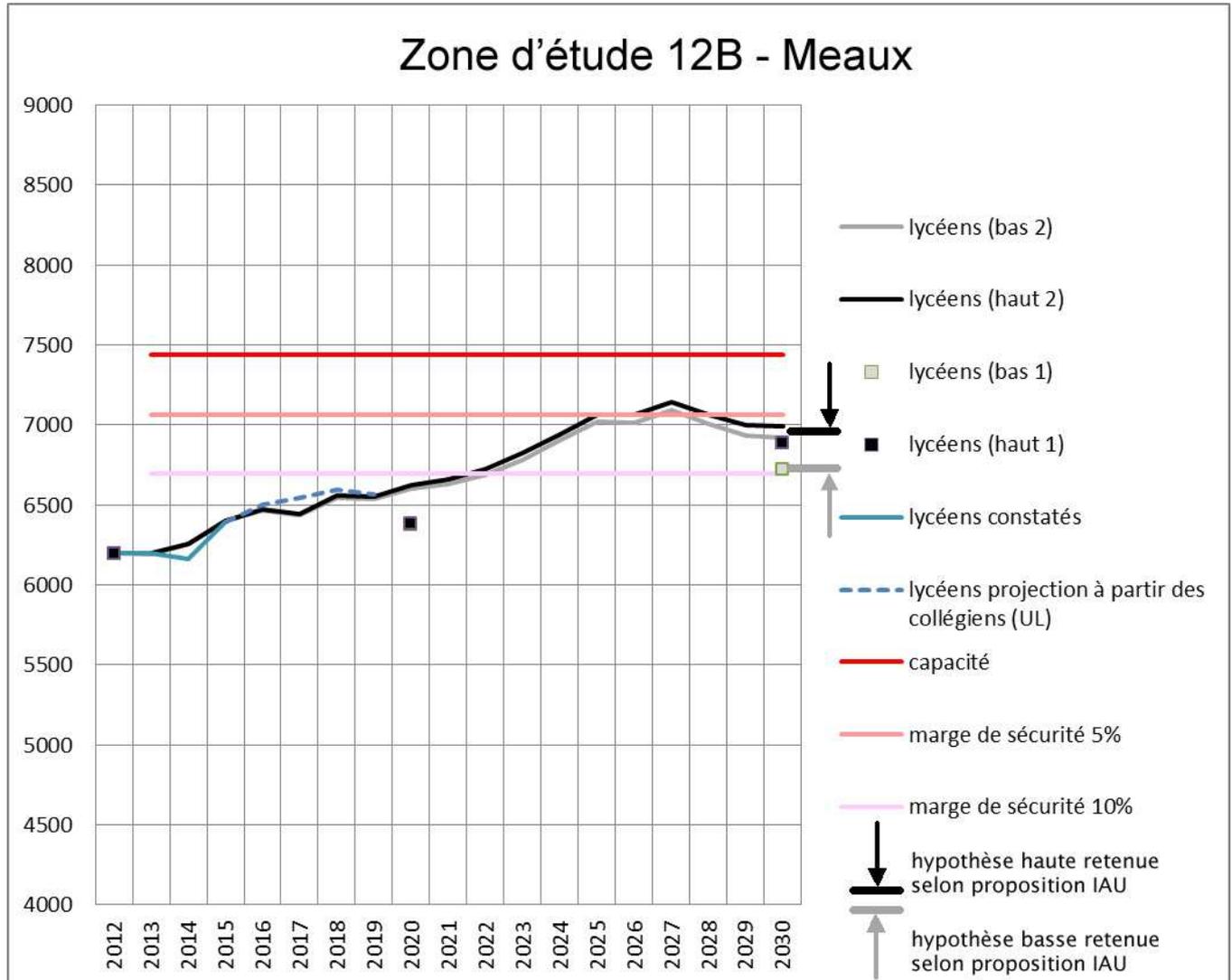
Dans le secteur de Meaux, les courbes des jeunes âgés de 15 à 18 ans et celles des naissances décalées de 15 à 18 ans se rapprochent jusqu'en 2012. L'hypothèse retenue projette un nouvel éloignement de ces deux courbes. La construction progresse sensiblement dans le scénario retenu.

### ZONE D'ETUDE 12B - MEAUX

	Capacité 2030	Effectifs 2030 retenus par l'IAU/UL	Places excédentaires en 2030	
			Marge 5%	Marge 10%
Hypothèse basse	7 440	6 725 <i>Scénario 1</i>	343	-29
Hypothèse haute		6 940 <i>Moyenne scénarios 1 et 2</i>	128	-244
<b>Hypothèse de travail PPI</b>			<b>250 places à créer</b>	

### Potentiel dans le patrimoine existant :

Extension de 250 places du lycée Coubertin à Meaux, prévue en rénovation auxquelles s'ajoute le rapatriement de son annexe dite des Fauvettes.

**Evolution dans le temps****Interprétation du graphique :**

Cette brique ne présente pas de zone de tension majeure (250 places en valeur absolue à terme), mais afin de préserver toute éventualité d'évolution il est nécessaire de prévoir une réserve foncière.

**Conclusions :**

Une rénovation-extension du lycée Pierre de Coubertin à Meaux est nécessaire. Environ 250 places manqueraient dans l'hypothèse haute pour revenir à 10% de places vacantes. D'ici là, un travail sur l'attractivité des lycées de Meaux est nécessaire, le lycée Jean Vilar offrant encore quelques centaines de places disponibles.

Enfin, le lycée neuf de Marne-la-Vallée permettra aussi de scolariser des jeunes qui vont actuellement sur Meaux.

## PROJET DE DELIBERATION

DU

### PLAN D'URGENCE POUR LES LYCEES FRANCILIENS : DES LYCEES NEUFS ET RENOVES POUR TOUS D'ICI 2027

LE CONSEIL REGIONAL D'Ile-De-France

**VU** Le code général des collectivités territoriales ;

**VU** Le code de l'Education et notamment son article L. 214-5 ;

**VU** L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** La délibération n° CR 92-15 portant délégation d'attributions du conseil régional à la commission permanente ;

**VU** La délibération n° CR 93-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations de pouvoir du conseil régional à sa présidente ;

**VU** La délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 adoptant le schéma régional de la formation initiale et continue tout au long de la vie 2007-2013 ;

**VU** La délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du Schéma Régional de la formation initiale et continue tout au long de la vie pour 2007-2013 ;

**VU** La délibération n° CR 80-13 du 26 septembre 2013 relative à la prorogation du schéma régional de la formation initiale et continue tout au long de la vie 2007-2013 ;

**VU** La délibération CR 43-11 du 23 juin 2011 relative au plan régional pour le climat d'Ile de France ;

**VU** La délibération CR 81-12 du 25 octobre 2012 relative au projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France ;

**VU** La délibération CR 106-12 du 22 novembre 2012 relative au programme prévisionnel d'investissement des lycées 2012-2022 ;

**VU** La délibération CR 15-77 du 24 septembre 2015 relative à l'agenda d'accessibilité programmée du patrimoine régional ;

**VU** La délibération n°CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 ;

**VU** La délibération CR 83-16 du 19 mai 2016 intitulée «Un PPI 2016-2022 révisé et renforcé pour faire face à la réalité des besoins » ;

**VU** La délibération CR 114-16 du 16 juin 2016 relative plan régional pour la qualité d'air 2016-2021 ;

**VU** L'avis du Conseil inter académique de l'Education Nationale du 6 mars 2017 ;

**VU** L'avis du conseil économique, social et environnemental de la région Ile-de-France du 23 février 2017;

**VU** Le budget de la Région d'Île-de-France pour 2017 ;

**VU** L'avis de la commission éducation ;

**VU** L'avis de la commission des finances ;

**VU** Le rapport CR 2017-59 présenté par Madame la Présidente du conseil régional d'Ile-de-France.

APRES EN AVOIR DELIBERE

### **Article 1 : Places Nouvelles**

Décide de la création de 21 600 places nouvelles supplémentaires dans les lycées publics sur l'ensemble du territoire régional et adopte la liste détaillée des opérations dressée en Annexe 1 à la présente délibération.

Donne délégation à la commission permanente pour adapter les programmes d'une opération dans la mesure où la capacité définitive ne représente pas une variation supérieure à 25% de celle prévue à l'Annexe 1.

Donne délégation à la commission permanente pour désigner les sites d'accueil non définis dans l'Annexe 1 et pour modifier les sites d'accueil dont les caractéristiques techniques ne se prêteraient plus à l'opération.

### **Article 2 : Actions patrimoniales**

Décide d'engager 43 opérations de rénovation globale et adopte la liste détaillée dressée en Annexe 2.

Décide d'engager 95 opérations ciblées et adopte la liste détaillée dressée en Annexe 3.

Décide d'engager 59 opérations « Toits et Façades » et adopte la liste détaillée en Annexe 4.

### **Article 3 : Création de places d'internat**

Décide de la création de 3000 places d'internat et adopte la liste détaillée des opérations dressée en Annexe 5.

Donne délégation à la commission permanente pour déterminer la répartition des places nouvelles entre chaque établissement concerné.

Donne délégation à la commission permanente pour désigner les sites d'accueil non définis dans l'Annexe 5 ou pour modifier les sites d'accueil dont les caractéristiques techniques ne se prêteraient plus à l'opération.

### **Article 4 : Mise en accessibilité du patrimoine lycéen**

Décide de la mise en œuvre des actions listées dans l'Agenda d'Accessibilité des Lycées de la Région Ile-de-France.

### **Article 5 : Stratégies opérationnelles**

Décide de recourir à toutes les stratégies opérationnelles offertes par les textes relatifs aux marchés publics, y compris les marchés globaux.

Donne délégation à la commission permanente pour se prononcer sur le principe du recours à un marché de partenariat sur la base d'une évaluation préalable du mode de réalisation et une étude de soutenabilité budgétaire dans le cadre de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

### **Article 6 : Délégation à la commission Permanente**

Donne délégation à la commission permanente pour décider de la mise en œuvre des opérations du Programme Prévisionnel des Investissements.

### **Article 7 : Prorogation et cadrage financier**

Décide de proroger le Programme Prévisionnel des Investissements de 2022 à 2027, et fixe une enveloppe de 4,1 Mds € sur la période pour son financement.

### **Article 8 : Restauration, circuits courts, produits locaux et biologiques**

Décide que 100% des cantines des lycées seront approvisionnées en circuits courts, en priorité par des produits locaux, avec un objectif de 50% de produits bios d'ici 2024. Mandate la Présidente du Conseil régional pour conduire, dès 2017, une expérimentation en Seine-et-Marne.

**Article 9 : Abrogations**

Abroge les articles 1, 2, 3, 7, 8, 10, 11 et 14 de la délibération n°CR106-12 du 22 novembre 2012.

**La présidente du conseil régional  
d'Ile-de-France**

**VALERIE PECRESSE**

**ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION  
LISTE DES CREATION DE PLACES NOUVELLES  
D'ENSEIGNEMENT**

## ANNEXE N°1

## LISTE DES CREATIONS DE PLACES NOUVELLES D'ENSEIGNEMENT

Dpt	Briques d'études	PATRONYME	Commune	Places nouvelles
77	MarneLaValléeChellesRoissyEnBrie	Lycée neuf	VILLEPARISIS	800
77	Est Seine-et-Marne	Henri-Becquerel	NANGIS	400
77	MarneLaValléeChellesRoissyEnBrie	Lycée neuf	COUPRAY? MONTEVRAIN? MAGNY? EPA MARNE? ESBLY?	1200
77	MarneLaValléeChellesRoissyEnBrie	Emilie Bronte	LOGNES	200
77	Meaux	Pierre de Coubertin	MEAUX	250
77	Sud Seine-et-Marne	François-Couperin	FONTAINEBLEAU	500
78	OIN Seine aval Mantes Les Mureaux	Camille-Claudé	MANTES-LA-VILLE	300
78	Saint Germain	Extension les Pierres Vives	CARRIERES sur SEINE	600
78	Saint Germain	Evariste Galois	SARTROUVILLE	200
78	Versailles-Plaisir	Jules Ferry	VERSAILLES	300
91	Evry-Corbeil rive gauche	Georges Brassens	COURCOURONNES	400
91	Evry-Corbeil rive gauche	Pierre Mendes France	RIS-ORANGIS	600
91	Nord Essonne	Nadar	DRAVEIL	600
91	Nord Essonne	Extension à définir	A définir. Rive Gauche de la Seine	500
91	Saclay RER B	Lycée Neuf	PALAISEAU? SACLAY? ORSAY ? VAUHALLAN? IGNY? MASSY?	1200
91	Saclay RER B	Camille Claudé	PALAISEAU	400
91	Saclay RER B	Poincaré	PALAISEAU	400
91	Sud Essonne	René Cassin	ARPAJON	500
92	Centre Hauts-de-Seine	Ionesco	ISSY-LES-MOULINEAUX	400
92	Nord Hauts-de-Seine	Lycée Neuf	RUEIL?NANTERRE?COLOMBES?	1200
92	Nord Hauts-de-Seine	Lucie-Aubrac	COURBEVOIE	1200
92	Nord Ouest Parisien	Albert-Camus	BOIS-COLOMBES	400
92	Sud Hauts-de-Seine	Lycée Neuf	BAGNEUX	1200
92	Sud Hauts-de-Seine	Lycée Neuf 800pl. intégrant le lycée Montesquieu	LE PLESSIS ROBINSON	200
93	Saint-Denis	Lycée neuf	PIERREFITTE? SAINT-DENIS? VILLETANEUSE?	800
93	Saint-Denis	Extension Lycée neuf	PIERREFITTE? SAINT-DENIS? VILLETANEUSE?	400
93	Seine-Saint-Denis RER A	2ème tranche Noisy International	NOISY LE GRAND	400
93	Seine-Saint-Denis RER A	Lycée neuf	NEUILLY sur MARNE?	800
93	Seine-Saint-Denis RER A	Lycée neuf	ROMAINVILLE ? BONDY? ROSNY? NOISY LE SEC	800
93	Seine-Saint-Denis RER A	2ème tranche Cugnot	NEUILLY sur MARNE	300
93	Seine-Saint-Denis RER A	Extension à définir	SECTEUR LIVRY-CLICHY	400
93	Seine-Saint-Denis RER A	Nicolas-Joseph-Cugnot	NEUILLY-SUR-MARNE	250
94	Est Val-de-Marne	Lycée Neuf	VINCENNES	1000
94	Ouest Val de Marne	2ème tranche du lycée Pauline Rollan	CHEVILLY LARUE	400
95	Argenteuil	Lycée Neuf	CORMELLES	1200
95	Cergy Pontoise Nord 95	Paul Emile Victor	OSNY	400
95	Sarcelles Gonesse	Extension à définir	GARGES LES G? VILLIERS LE B?	500

<b>TOTAL places nouvelles</b>	<b>21600</b>
-------------------------------	--------------



**ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION  
LISTE DES OPERATIONS DE RENOVATION GLOBALE**

**ANNEXE N°2**

## LISTE DES OPERATIONS DE RENOVATION GLOBALE

Dpt	PATRONYME	Commune
75	JACQUES DECOUR	PARIS 09EME
75	RABELAIS	PARIS 18EME
75	CORVISART	PARIS 13EME
75	FRANCOIS VILLON	PARIS 14EME
75	EDGAR QUINET	PARIS 09EME
75	HELENE BOUCHER	PARIS 20EME
75	LAZARE PONTICELLI	PARIS 13EME
77	GEORGES CORMIER	COULOMMIERS
77	JULES FERRY	COULOMMIERS
77	BENJAMIN FRANKLIN	LA ROCHETTE
77	PIERRE DE COUBERTIN	MEAUX
77	CHARLES LE CHAUVE	ROISSY-EN-BRIE
77	EREA LEOPOLD BOLLAN	CHAMIGNY
77	LA FAYETTE	CHAMPAGNE-SUR-SEINE
77	JEAN MOULIN	TORCY
77	URUGUAY FRANCE	AVON
78	FRANCO ALLEMAND	BUC
78	INTERNATIONAL	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
78	LE CORBUSIER	POISSY
78	JEANNE D'ALBRET	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
78	JULES FERRY	VERSAILLES (*)
78	EVARISTE GALOIS	SARTROUVILLE
78	SAINT-EXUPERY- JEAN ROSTAND	MANTES LA JOLIE
91	PIERRE MENDES FRANCE	RIS-ORANGIS
92	JEAN JAURES	CHATENAY-MALABRY
92	JEAN PIERRE VERNANT	SEVRES
92	L'AGORA	PUTEAUX
92	ALBERT CAMUS	BOIS-COLOMBES
93	HORTICOLE	MONTREUIL
93	MARCEL CACHIN	SAINT-OUEN
93	CONDORCET	MONTREUIL (*)
93	VOILLAUME	AULNAY-SOUS-BOIS
93	JOSEPH CUGNOT	NEUILLY-SUR-MARNE
94	GUSTAVE EIFFEL	CACHAN
94	MAXIMILIEN SORRE	CACHAN
94	MICHELET	FONTENAY-SOUS-BOIS
94	LA SOURCE	NOGENT S/MARNE
94	LANGEVIN-WALLON	CHAMPIGNY-SUR-MARNE
94	LOUISE MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE
94	GEORGES BRASSENS	VILLENEUVE-LE-ROI (*)
95	GUSTAVE MONOD	ENGHIEN-LES-BAINS
95	JACQUES PREVERT	TAVERNY
95	EUGENE RONCERAY	BEZONS

(\*) Reconstruction

**ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION  
LISTE DES OPERATIONS CIBLEES**

## ANNEXE N°3

## LISTE DES OPERATIONS CIBLEES

Dpt	PATRONYME	Commune	Commentaire
75	CHAPTAL	PARIS 08EME	Pôle science
75	HENRI IV	PARIS 05EME	Pole science/cuisine
75	JEAN BAPTISTE SAY	PARIS 16EME	Rénovation pole sciences. Création CDI dans l'ancienne cuisine ( bâtiment isolé)
75	SAINT-LOUIS	PARIS 6EME	Chimie organique
75	JANSON DE SAILLY	PARIS 16EME	Pôle science
75	VICTOR HUGO	PARIS 03EME	Pôle science
75	BERGSON	PARIS 19EME	transformation en LPO - fusion Jacquart
75	MAURICE RAVEL	PARIS 20EME	Bâtiment administration + entrée
75	PAUL VALERY	PARIS 12EME	Demi-pension + création d'une UCPA
75	RACINE	PARIS 08EME	demi-pension
75	JANSON DE SAILLY	PARIS 16EME	Pôle science
75	ARAGO	PARIS	Rénovation simple
77	FRANCOIS COUPERIN	FONTAINEBLEAU	demi-pension
77	GALILEE	COMBS-LA-VILLE	Pôle science + théâtre
77	HENRI MOISSAN	MEAUX	Demi-pension
77	JEAN VILAR	MEAUX	Demi-pension
77	LA TOUR DES DAMES	ROZAY-EN-BRIE	demi-pension + résorption BD
77	AUGUSTE PERDONNET	THORIGNY SUR MARNE	Demi-pension
77	LEONARD DE VINCI	MELUN	Demi-pension
77	CHARLES BAUDELAIRE	MEAUX	Création Plateau sportif
77	LE CHAMP DE CLAYE	CLAYE SOUILLY	Demi-pension
78	ADRIENNE BOLLAND	POISSY	ateliers
78	PLAINE DE NEAUPHLE	TRAPPES	Demi - pension
78	POQUELIN	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Toitures à reprendre
78	JACQUES PREVERT	VERSAILLES	3ème étage de la diamanterie
78	FRANCOIS VILLON	LES MUREAUX	1/2 pension à examiner.
78	LES 7 MARES	MAUREPAS	Demi-pension
78	ERPD	LA BOISSIERE ECOLE	Demi-pension
78	VIOLLET-LE-DUC	VILLIERS-SAINT-FREDERIC	Batiment B
78	JULES FERRY	CONFLANS-SAINTE-HONORINE	Bâtiments anciens
78	MARIE CURIE	VERSAILLES	traitement de l'annexe
78	LABRUYERE	VERSAILLES	Pôle science. Bâtiment isolé
78	LOUIS BASCAN	RAMBOUILLET	Demi-pension
78	JACQUES PREVERT	VERSAILLES	Demi-pension
78	VAUCANSON	LES MUREAUX	Demi-pension
78	VINCENT VAN GOGH	AUBERGENVILLE	demi-pension
78	JEAN MONNET	LA QUEUE-LES-YVELINES	demi-pension
91	FRANCOIS TRUFFAUT	BONDOUFLE	Demi-pension
91	FRANCOIS-JOSEPH TALMA	BRUNOY	demi-pension
92	SANTOS DUMONT	SAINT CLOUD	construction d'un gymnase définitif
92	AUGUSTE RENOIR	ASNIERES	Demi-pension
92	LAKANAL	SCEAUX	RENOVATION DP
92	LAKANAL	SCEAUX	Pôle sciences
92	ALBERT CAMUS	BOIS-COLOMBES	Demi-pension + UCPA
92	MARIE CURIE	SCEAUX	Equipements sportifs
92	MICHELET	VANVES	Gymnase et piscine
92	THEODORE MONOD	ANTONY	Bâtiments universitaires
92	PAUL PAINLEVE	COURBEVOIE	Vie scolaire et aménagements divers
92	LAKANAL	SCEAUX	Installations sportives
92	ALBERT CAMUS	BOIS-COLOMBES	Equipements sportifs
92	LAKANAL	SCEAUX	Ravalement
92	JOLIOT CURIE	NANTERRE	Demi-pension
92	THEODORE MONOD	ANTONY	Demi-pension
92	MONNET	MONTRouGE	atelier maçonnerie et plomberie
92	LAKANAL	SCEAUX	Internat
92	MICHELET	VANVES	Equipements sportifs
93	E. DELACROIX	DRANCY	demi-pension + résorption BD
93	E. COTTON	MONTREUIL	Demi-pension
93	JEAN RENOIR	BONDIY	Demi-pension
93	ALFRED NOBEL	CLICHY-SOUS-BOIS	Demi-pension
93	VOILLAUME	AULNAY-SOUS-BOIS	Dernière tranche de rénovation.

93	D'ALEMBERT	AUBERVILLIERS	résorption BD et DP
93	A. BRIAND	LE BLANC-MESNIL	sécurité incendie
93	E. COTTON	MONTREUIL	résorption BD
93	RENE CASSIN	LE RAINCY	Demi-pension
93	LIBERTE	ROMAINVILLE	Résorbtion BD + salle polyvalente
93	A. SABATIER	BOBIGNY	Equipement sportif
93	ALFRED NOBEL	CLICHY-SOUS-BOIS	résorption BD
93	LOUISE MICHEL	BOBIGNY	Rénovation simple
94	MARCELLIN BERTHELOT	SAINT-MAUR-DES-FOSSES	demi-pension
94	PABLO PICASSO	FONTENAY-SOUS-BOIS	Pôle sciences
94	ROMAIN ROLLAND	IVRY S/SEINE	demi-pension
94	EREA CAVANNA	NOGENT S/MARNE	Cuisine pédagogique et couverture terrasse
94	PAUL BERT	MAISONS ALFORT	Demi-pension
94	J. MACE	VITRY-SUR-SEINE	plate forme énergies renouvelables
94	GUILLAUME APOLLINAIRE	THIAIS	Demi-pension
94	SAINT EXUPERY	CRETEIL	Demi-pension
94	EREA STENDHAL	BONNEUIL	Ateliers
94	PIERRE BROSSOLETTE	LE KREMLIN BICETRE	Bâtiment maternelle
94	EUGENE DELACROIX	MAISONS ALFORT	Demi-pension
94	CHAMPLAIN	CHENNEVIERES S/MARNE	demi-pension
94	LOUIS ARMAND	NOGENT S/MARNE	Demi-pension
94	ARMAND GUILLAUMIN	ORLY	Demi-pension
94	SAINT EXUPERY	CRETEIL	Rénovation simple
95	GALILEE	CERGY	1/2 pension
95	ALFRED KASTLER	CERGY	1/2 pension
95	JEAN PERRIN	SAINT-OUEN-L'AUMONE	1/2 pension
95	LOUIS JOUVET	TAVERNY	1/2 pension
95	F. ET N. LEGER	ARGENTEUIL	Bâtiment demi-pension
95	F. ET N. LEGER	ARGENTEUIL	Bâtiment principal
95	LEONARD DE VINCI	SAINT WITZ	Demi-pension
95	CAMILLE PISSARO	PONTOISE	Demi-pension
95	GERARD DE NERVAL	LUZARCHES	demi-pension à créer
95	VINCENT VAN GOGH	ERMONT	demi-pension
95	AUGUSTE ESCOFFIER	ERAGNY	Rénovation simple

**ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION  
LISTE DES OPERATIONS « TOIT-FACADE »**

**ANNEXE N°4**

## LISTE DES OPERATIONS TOIT FAÇADE

Dpt	PATRONYME	Commune
75	HONORE DE BALZAC	PARIS 17EME
75	VAUQUELIN	PARIS 13EME
75	GALILEE	PARIS 13EME
77	ERPD SAINT MAMMES	MORET-SUR-LOING
77	GASTON BACHELARD	CHELLES
77	FREDERIC JOLIOT CURIE	DAMMARIE-LES-LYS
77	LEONARD DE VINCI	MELUN
77	LOUIS LUMIERE	CHELLES
77	GERARD DE NERVAL	NOISIEL
77	RENE CASSIN	NOISIEL
77	ANTONIN CAREME	SAVIGNY LE TEMPLE
78	JACQUES PREVERT	VERSAILLES
78	ADRIENNE BOLLAND	POISSY
78	DESCARTES	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
91	PAUL LANGEVIN	Ste GENEVIEVE DES BOIS
91	L'ESSOURIAU	LES ULIS
91	JEAN MONNET	JUVISY
91	PARC DE VILLEGENIS	MASSY
91	BLAISE PASCAL	ORSAY
91	GEORGES BRASSENS	COURCOURONNES
91	L'ESSOURIAU	LES ULIS
91	FRANCOIS-JOSEPH TALMA	BRUNOY
92	VOILIN	PUTEAUX
92	EMMANUEL MOUNIER	CHATENAY-MALABRY
92	FRANCOIS RABELAIS	MEUDON
92	DARDENNE	VANVES
92	ALEXANDRE DUMAS	SAINT CLOUD
92	VASSILY KANDINSKY	NEUILLY-SUR-SEINE
92	CLAUDE CHAPPE	NANTERRE
93	EUGENE DELACROIX	DRANCY
93	JEAN JAURES	MONTREUIL
93	HENRI WALLON	AUBERVILLIERS
93	EUGENIE COTTON	MONTREUIL
93	OLYMPE DE GOUGES	NOISY-LE-SEC
93	PAUL ELUARD	SAINT-DENIS
93	GUSTAVE EIFFEL	GAGNY
93	MARCELLIN BERTHELOT	PANTIN
93	JEAN ZAY	AULNAY-SOUS-BOIS
93	JEAN PIERRE TIMBAUD	AUBERVILLIERS
93	D'ALEMBERT	AUBERVILLIERS
93	LEONARD DE VINCI	TREMBLAY-EN-FRANCE
94	CAMILLE CLAUDEL	VITRY-SUR-SEINE
94	EDOUARD BRANLY	CRETEIL

94	ROMAIN ROLLAND	IVRY S/SEINE
94	LOUIS ARMAND	NOGENT S/MARNE
94	PABLO PICASSO	FONTENAY-SOUS-BOIS
94	GUTENBERG	CRETEIL
94	GOURDOU LESEURRE	SAINT-MAUR-DES-FOSSES
94	MARCELLIN BERTHELOT	SAINT-MAUR-DES-FOSSES
95	LOUIS JOUVET	TAVERNY
95	CAMILLE CLAUDEL	VAUREAL
95	JEAN MERMOZ	MONTSOULT
95	GERARD DE NERVAL	LUZARCHES
95	AUGUSTE ESCOFFIER	ERAGNY
95	JEAN JAURES	ARGENTEUIL
95	GEORGES BRAQUE	ARGENTEUIL
95	VINCENT VAN GOGH	ERMONT
95	GALILEE	CERGY
95	FRAGONARD	L'ISLE-ADAM

**ANNEXE N°5 A LA DELIBERATION  
LISTE DES OPERATIONS D'INTERNAT**

## ANNEXE N°5

## LISTE DES OPERATIONS D'INTERNAT

Dpt	PATRONYME	Commune
75		PARIS
75		PARIS
75	PIERRE GILLES DE GENNES	PARIS 13EME
75	HONORE DE BALZAC	PARIS 17EME
77	LAFAYETTE	CHAMPAGNE-SUR-SEINE
77	HENRI BECQUEREL	NANGIS
77	ETIENNE BEZOUT	NEMOURS
77	DESCARTES	CHAMPS-SUR-MARNE
77	Lycée neuf	COUPRAY? MONTEVRAIN? CHESSY? MAGNY? SERRIS?
77	URUGUAY FRANCE	AVON
77	GASTON BACHELARD	CHELLES
78	LOUIS BASCAN	RAMBOUILLET
78	SECTEUR DU MANTOIS	
91	ALFRED KASTLER ou F SARCEY	DOURDAN
91	Lycée Neuf	PALaiseau? SACLAY? ORSAY ? VAUHALLAN? IGNY? MASSY?
91	PARC DE VILGENIS	MASSY
91	SECTEUR EVRY/CORBEIL	
91	GEOFFROY SAINT HILAIRE	ETAMPES
92	Lycée Neuf	RUEIL?NANTERRE?COLOMBES?
92	ALBERT CAMUS	BOIS-COLOMBES
93	JEAN JAURES	MONTREUIL
93	PAUL ELUARD	SAINT-DENIS
93	ALFRED NOBEL	CLICHY-SOUS-BOIS
94	LOUISE MICHEL	CHAMPIGNY-SUR-MARNE
94	BRANLY	CRETEIL
94	ROMAIN ROLLAND OU CAMILLE CLAUDEL	IVRY-SUR-SEINE OU VITRY-S/-SEINE
94	FRANCOIS ARAGO	VILLENEUVE-ST-GEORGES
95	GALILEE	CERGY
95	JEAN PERRIN ou CHATEAU D	SAINT-OUEN-L'AUMONE
95	C. ST-SAENS Roissy	DEUIL-LA-BARRE
95	MONTESQUIEU	HERBLAY
95	EUGENE RONCERAY	BEZONS